



Diagnostic Social 2020

Imagin'AMO - service s1099

Division Namur de l'arrondissement de Namur

Zone d'action : Gembloux, Sombreffe, Eghezée, La Bruyère

Personne de contact : Delcorde Frédéric – Directeur

Place de l'Orneau, 12 – 5030 Gembloux

081/61.05.44 – 0479/327.587 – imaginamo@skynet.be

www.imaginamo.be

Table des matières

Avant-Propos.....	3
1.ADN du service, ses fondamentaux.....	5
2.Le Travail de Proximité.....	11
3. L'accès à l'information.....	15
4. L'accès aux services.....	24
5. Manque de loisirs et de lieux de rencontre.....	29
6. Manque de concertation et de dialogue avec les jeunes.....	44
7. L'insertion sociale des 16 – 25 ans.....	56
8. Relations conflictuelles au sein des familles.....	69
9. Bien-être à l'école.....	75
10. Nouveaux Phénomènes constatés ou phénomènes transversaux.....	88
10.1 Estime de soi – Promotion de la santé mentale.....	88
10.2 Pauvreté et désaffiliation sociale.....	95
10.3 La mobilité.....	96
10.4 La transmigration.....	99
11. Plan d'actions – démarche de décisions.....	102

Avant-Propos

Ce diagnostic a été réalisé par l'ensemble de l'équipe d'Imagin'AMO, aussi bien dans sa conception que dans sa rédaction. Il est issu d'un travail concerté.

Cette démarche de diagnostic est permanente au sein de notre service. En effet, nous sommes constamment dans une démarche d'analyse du milieu de vie des jeunes résidant sur le territoire d'actions de l'AMO. Notamment, par notre travail de rue et de proximité, notre présence dans les écoles et autres lieux de vie des jeunes mais aussi via les entretiens individuels et familiaux qui nous permettent d'observer la réalité du milieu de vie des jeunes. Ces différents échanges nous permettent de collecter les informations utiles et de recueillir la parole des jeunes mais aussi de leurs familles.

Outre cela, nous avons quotidiennement des rencontres et échanges formels et informels avec les partenaires locaux et de la division Namur. Nous participons activement à différents collectifs de travail (Réunion des PCS locaux, Collectif Inter-AMO, Conseil de prévention, Sypa, etc.). Lieux où nous avons l'occasion de croiser les diagnostics de différents acteurs locaux ou de la division Namur.

Ces différentes démarches et l'ensemble des informations qui y sont collectées et croisées, nous permettent de mieux connaître et d'appréhender la réalité dans laquelle les jeunes évoluent.

Enfin, dans les projets que nous réalisons, nous tentons autant que possible d'impliquer les jeunes comme acteurs de celui-ci. Nous avons à cœur d'aborder des thématiques qui sont en lien avec leur environnement et leur réalité.

Ce travail de formalisation de notre diagnostic est un projet en soi. Comme signalé, la démarche de diagnostic est permanente au sein de notre service. C'est un véritable processus mais nous ne le formalisons pas nécessairement de cette manière et par écrit. Nos projets sont toujours issus de nos constats et d'une réflexion en équipe.

La formalisation dans une grille telle que celle qui nous a été proposée n'est pas nécessairement évidente. Il nous était difficile de respecter l'ensemble de la structure car cela amenait beaucoup de redondances. Les différents éléments demandés sont toutefois présents dans le texte.

La porte d'entrée proposée ne nous facilite pas la tâche car nous n'avons pas dans nos actions des blocs indépendants des un des autres. Nous avons une culture de travail transversale où chaque action peut répondre à différentes problématiques. Ce qui a pour conséquence que la lecture risque d'être parfois inconfortable. Nous avons rencontré pas mal de difficultés, vu le peu de temps imparti, à entrer dans cette nouvelle manière de formaliser notre diagnostic.

Nous regrettons le manque de temps qui nous a été « attribué », d'autant que nous avons dû faire face à une nouvelle grille, organisée selon un autre paradigme, une autre manière d'organiser notre pensée et notre écriture. Il nous aurait fallu pouvoir « jouer » avec elle, la tester afin de pouvoir mieux la digérer. Il est probable qu'un

accompagnement méthodologique nous aurait faciliter la tâche. Malheureusement, cela n'a pas été possible au vu des exigences de délai de remise de ce travail.

Nous voulons aussi souligner, que la quantité de temps pris par l'ensemble de l'équipe pour cette réalisation doit se faire au dépend de notre disponibilité pour les jeunes et les familles de notre territoire d'actions. Ce qui est paradoxale pour une AMO, nous avons dû, quelques semaines durant, augmenter notre violence vis-à-vis de ces derniers alors que notre mission est de prévenir celle-ci ...

Nous nous interpellons sur le fait que le respect d'un agenda semble primer à la qualité de notre travail.

Enfin, ce travail est un instantané à un moment donné. Il est évolutif et donc n'est pas nécessairement exhaustif vis-à-vis des phénomènes et problématiques rencontrées ainsi que des actions effectuées. Par ailleurs, certains échanges, attitudes, démarches effectués quotidiennement par chaque membre de l'équipe d'Imagin'AMO ne trouve pas de place dans une telle grille. Pourtant, ce travail du quotidien, peu visible, est un élément essentiel de notre travail et de la qualité du lien et de la relation de confiance que l'on développe avec les jeunes, les familles et les partenaires de notre territoire d'actions.

1. ADN du service, ses fondamentaux

- Bref historique du service

Imagin'AMO est issu d'une reconversion de l'Institut du Sacré-Cœur d'Yvoir. Un premier projet pédagogique a été conçu en 2001. Il a été affiné en 2002 avec des acteurs du réseau social gembloutois.

Les débuts officiels d'Imagin'AMO ont été effectués sur le terrain en 2003. Imagin'AMO s'est installé dans ses premiers locaux le 1^{er} juillet 2003.

Le service a été agréé en catégorie 1 le 1^{er} juin 2004 par un arrêté du gouvernement de la Communauté française daté du 14 avril 2004. A cette époque le Pouvoir Organisateur du service était l'Institut du Sacré-Cœur d'Yvoir. Fin de l'année 2005, le Pouvoir Organisateur du service change par la création de l'asbl Imagin'AMO le 7 décembre 2005. Le changement de P.O. est reconnu par la modification de l'arrêté d'autorisation signée par la Ministre de l'Aide à la Jeunesse le 15 décembre 2006, il produit ses effets, anticipativement, le 1^{er} Janvier 2006.

En juillet 2015, le service déménage dans ses locaux actuels plus adéquats à la taille actuelle de l'équipe, tout en gardant une position stratégique au centre de Gembloux.

Suite à l'obtention d'un poste APE dans le cadre du Plan Aide à la Jeunesse en 2007, puis d'un poste Rosetta en 2008, l'équipe s'étoffe et passe à 5 travailleurs. Elle s'étoffera encore avec l'attribution d'un ½ temps administratifs en 2017 et d'un ½ temps « travail social de rue » en 2019 portant l'équipe à 7 personnes mais 6 équivalent temps plein.



- un nom – un logo

Le nom « Imagin'AMO » a été choisi parce qu'il rappelle l'importance de la créativité dans un projet d'actions en milieu ouvert, cela fait appel à l'imagination aussi bien pour les travailleurs que pour les jeunes à qui le projet est destiné. Un logo accompagne le nom, celui-ci interpelle aussi sur la question de la créativité mais aussi met en perspective les 2 premières lettres des mots composant le nom. Ces lettres ressemblent à des personnages, ce qui fait référence au fait que les individus sont au centre du projet.

- Présentations générales

Imagin'AMO est un service d'actions en milieu ouvert qui propose, par le biais d'actions de prévention sociale et éducative, une aide spécialisée, supplétive et

complémentaire aux services déjà offerts aux jeunes et leurs familles de la région gembloutoise.

Notre action se veut préventive notamment en visant à l'épanouissement du jeune dans son lieu de vie et en tentant d'éviter autant que possible que celui-ci ne se trouve en situation de rupture avec son environnement. Nous visons aussi le développement de l'autonomie des bénéficiaires et de leur permettre d'être les véritables acteurs de leur propre existence.

Concrètement, les intervenants sociaux de l'AMO proposent une aide socio-éducative où le jeune est au centre des préoccupations ainsi que le développement d'actions de prévention sociale en lien avec l'environnement de celui-ci et visant à l'amélioration de ses conditions de vie et des rapports avec ce qui l'entoure.

Le lieu d'intervention est principalement centré sur la localité de Gembloux. Cependant du fait qu'il n'y ait pas d'autres structures d'Aide à la Jeunesse dans les communes proches de Sombreffe, La Bruyère et Eghezée, nous répondons aussi aux demandes venant de ces entités.

De manière à nous rendre le plus disponible aux jeunes des communes sur lesquelles nous sommes actifs, les travailleurs sociaux d'Imagin'AMO développent des démarches proactives afin d'aller à leurs rencontres. Ce travail de proximité se concrétise par une présence des intervenants de terrain dans la rue, dans l'espace public ou tout autre lieu stratégique de l'entité à jour et heure fixe. Ceci afin d'être visible et prévisible pour les jeunes de notre territoire. Cette présence est hebdomadaire sur le territoire des communes de Gembloux, Sombreffe et Eghezée.

De manière générale, on peut constater que dans cette région, il y a un manque de structures pour les jeunes et en particulier pour les adolescents. Il y a une nécessité de structures qui soient accessibles, disponibles et spécialisées. Seul la commune de La Bruyère bénéficie d'une Maison de Jeunes : le Centre Rural de La Bruyère.

Sur les autres communes, différents organismes sont présents pour la petite enfance et l'enfance comme l'ONE, le petit vélo jaune, l'extrascolaire ou encore les activités artistiques (présence de 3 Centre d'Expressions et Créativité sur Gembloux). Cependant, une partie de ces activités est, financièrement, peu accessibles pour un public fragilisé.

Eghezée bénéficie d'une maison de quartier dépendant du CPAS : « Zone Libre » qui organise une école des devoirs et des activités pour les enfants et les jeunes ados. L'asbl Coala organise le même type de service sur Gembloux pour les 6 – 12 ans.

Cependant, le besoin de personnes de confiance, en particulier, pour les jeunes de 11 à 22 ans, pour soutenir et accompagner leur projet de vie, est réel, en dehors du milieu scolaire.

- **Brève présentation du territoire**

- **Gembloux**

Gembloux est une ville moyenne en milieu semi-rural. Nous y retrouvons un centre scolaire secondaire et supérieur important, fréquenté par de nombreux jeunes de 2,5 à 25 ans.

La situation géographique de la Ville, sa convivialité et son dynamisme la rend particulièrement attractive. Depuis plusieurs années, la ville est en plein développement. Plusieurs nouveaux quartiers se sont construits, ce qui amène un nouveau public avec un niveau social plutôt favorisé. Le public plus fragilisé est moins visible et plus isolé. Outre cela, la pression immobilière impacte le coût du logement qui est de moins en moins accessible pour les familles les plus vulnérables.

La population, qui est de 26.170 habitants en 2019, a augmenté de + de 16 % en 10 ans. Ce développement devrait se poursuivre dans les années à venir avec la construction d'un nouveau quartier sur une ancienne friche industrielle derrière la gare et qui comprendra plus de 1.000 logements. La population des moins de 22 ans représente plus de 25 %, de la population totale.

Ville en milieu rural, elle compte 11 villages, les difficultés de mobilité y sont fort présentes, ce qui nécessite une mobilité dans notre travail. Il faut souligner que plus de 60 % des jeunes de moins de 22 ans résident dans les différents villages de l'entité.

Comme signalé plus haut, Gembloux est un centre scolaire sous-régional important. Près de 4500 jeunes de + de 12 ans fréquentent quotidiennement les établissements secondaires, supérieurs et universitaires de la Ville.

Cela impacte, inévitablement, la stratégie d'actions de l'AMO. De ce fait, nous essayons autant que possible d'être présents au sein des écoles. Les animations dans les classes, outre le contenu apporté, montrent la disponibilité du service vis-à-vis des jeunes, les qualités d'écoute de l'équipe et une attitude non-jugeante. Ces animations permettent de créer du lien avec les jeunes et l'enseignant, et partant, de rendre notre service plus facilement identifiable et accessible pour ceux-ci.

En outre, notre présence en rue et notre travail de proximité est aussi, en grande partie, organisé en fonction du rythme scolaire, notamment sur le temps de midi ou en fin d'après-midi (16-18h) qui sont des moments privilégiés de la présence de jeunes dans le centre-ville.

- **Sombreffe**

La commune de Sombreffe se trouve dans la Province de Namur, à la frontière des provinces du Hainaut et du Brabant Wallon. Plus précisément, elle se situe entre les villes de Charleroi, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve, à une dizaine de kilomètres de Gembloux.

Elle regroupe les entités de Boignée, Ligny, Sombreffe et Tongrinne.

La localisation de la commune est particulière : elle est à la frontière de trois provinces, coincée entre les communes plus industrielles et les communes plus riches situées sur l'axe Bruxelles-Namur. Cette singularité est visible à l'intérieur du territoire de la commune entre Ligny d'une part, et Sombreffe, d'autre part, caractérisé par un niveau socio-économique plus aisé. Les quatre entités de la commune de Sombreffe ne forment pas un ensemble particulièrement cohésif. Il existe notamment une rupture entre Sombreffe, associé à la région de Namur ou au Brabant Wallon, et Ligny, apparenté à la région de Charleroi. Chacun revendique une mentalité propre. Il y aurait une mentalité « ouvrière » à Ligny contre une mentalité « plus bourgeoise » à Sombreffe. Dans les faits, cette différence implique une certaine tension dans les relations entre les habitants des deux entités. Les habitants, y compris les jeunes, ont tendance à ne pas chercher à se côtoyer. Les acteurs de terrain indiquent qu'il n'est pas évident de mobiliser les habitants de Ligny lorsqu'une activité est initiée à Sombreffe et vice versa. Les trois écoles communales organisent régulièrement des actions communes afin de renforcer la cohésion entre les trois villages sur lesquels elles sont implantées.

Comme Gembloux, Sombreffe est soumise à une importante pression démographique qui s'explique par sa proximité vis-à-vis des centres d'emploi : Namur, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Charleroi et Bruxelles et de la ligne ferroviaire Bruxelles-Luxembourg.

De nombreuses familles, en s'installant à Sombreffe, ont l'opportunité de vivre à une distance raisonnable de leur emploi tout en évitant les prix des terrains et de l'immobilier du Brabant Wallon et de Bruxelles. De ce fait, il faut noter que la population de Sombreffe est en croissance constante depuis 1990. En une vingtaine d'années, la commune a donc enregistré une augmentation de près de 20 % de sa population. La commune de Sombreffe se distingue également par une des plus importantes proportions de jeunes de moins de 18 ans (24 %) de la division Namur.

Dans l'entité de Sombreffe, il n'existe pas d'établissement secondaire, la plupart des jeunes fréquente les écoles de Gembloux, Fleurus ou Court-St Etienne. On note, par contre, la présence de six établissements primaires issus des trois réseaux (Communauté Française, communal et libre) proposant chacun des classes de maternelles et de primaires. Plus de 1.000 enfants sont scolarisés dans ces différents établissements.

En matière de mobilité, la commune est peu desservie par le chemin de fer. Seule l'entité de Ligny dispose d'une gare se trouvant sur la ligne ferroviaire reliant les gares d'Ottignies et de Charleroi-Sud. Les trains y circulent dans les deux sens jusqu'à environ 22H30 permettant ainsi aux habitants de se rendre assez facilement à Charleroi.

La commune est desservie par trois lignes de bus. Ces trois lignes forment un réseau qui permet de desservir l'ensemble des entités et des villages qui composent la commune de Sombreffe mais suivant des horaires très contraignants. En effet, hormis une ligne qui poursuit son service jusqu'à 21H y compris les samedis, les bus ne circulent qu'aux heures scolaires et cessent définitivement de rouler aux environs de

18H. L'ensemble du réseau est indisponible les dimanches, les jours fériés et durant tous les congés scolaires.

Les possibilités de relier les différents villages les uns aux autres sont limitées et la commune n'a pas de véhicule à mettre à la disposition des groupes – les écoles ou autres – pour faciliter la mobilité à l'intérieur mais également à l'extérieur du territoire de la commune.

Ces difficultés de mobilité posent la question de l'accessibilité de l'ensemble des services et des activités proposées sur le territoire de la commune à tous les habitants, aux personnes fragilisées ou isolées et aux jeunes, qui n'ont pas toujours de moyen de locomotion à leur disposition.

➤ **La Bruyère**

La Bruyère n'est pas un village mais le nom d'une commune qui rassemble 7 localités qui a été créé en 1977 lors de la fusion des communes. Rhisnes en est le centre administratif.

Cette commune ne comprend pas d'école secondaire, les jeunes fréquentant principalement les établissements de Gembloux ou de Namur. Au niveau de l'enseignement maternelle et primaire, elle compte 6 écoles communales et 2 écoles libre. Seul le village de Villers-lez-Heest ne comprend pas d'établissement scolaire.

Comme toutes les communes, essentiellement rurales, de la région, la mobilité via les transports en commun n'est pas évidente en dehors des périodes scolaires. Seuls les villages de Rhisnes et Bovesse bénéficie d'une liaison ferroviaire entre Gembloux et Namur.

Au niveau des infrastructures, l'entité bénéficie d'une Maison des Jeunes (la seule de notre territoire) qui a des implantations sur Bovesse et Rhisnes. Elle permet d'offrir aux jeunes de l'entité une certaine offre de projets et de loisirs notamment pendant les vacances. Elle développe aussi des partenariats avec les écoles de l'entité et donc déborde parfois un peu de son cadre au niveau de l'âge de ces participants (théoriquement 12-26 ans).

➤ **Eghezée**

La commune d'Eghezée comprend 15 villages outre celui d'Eghezée. Comme Sombreffe, elle est située au confins de trois provinces (Namur, Brabant Wallon et Liège). Située en Hesbaye, comme ces voisines, la commune est essentiellement rurale avec une activité agricole importante. La part de la surface agricole de la Commune représente environ 80% de la surface du territoire communale.

La dispersion de l'habitat pose aussi le problème de mobilité, d'autant que la commune n'est pas desservie par le chemin de fer. Les jeunes sont donc principalement dépendant des bus ou des voitures de leurs parents pour se déplacer. Il y a plusieurs lignes de bus qui relie la commune et ses villages à Namur, mais on sait que leur régularité est moindre durant les congés scolaires ainsi que les samedis et quasi inexistantes les dimanches.

Au niveau scolaire, on compte 8 écoles primaire et maternelle communales et 5 écoles libre dans les villages, une implantation de la FWB et une libre sur Eghezée. A noter que 6 villages n'ont aucune unité d'enseignements. Deux écoles secondaires sont présentes sur Eghezée : Henri Mauss qui propose essentiellement du qualifiant et le collègue Abbé Noël qui propose du général et du qualifiant.

Concernant les infrastructures jeunesse, la commune dispose d'une Maison de Quartier « Zone libre » située à Eghezée et qui propose une école des devoirs et des ateliers pour les enfants, pré-ados et ados. Il y a aussi la présence d'un Centre d'Expression et Créativité « Terre franche » sur le village de Longchamps.

Il est à noter que les liaisons avec Gembloux ne sont pas évidentes. Il n'y a pas de liaison directe entre les deux localités, en transport en commun, il faut prendre une correspondance et le trajet dure près d'une heure. En voiture, il faut compter une bonne demi-heure. Nous devons faire preuve de proactivité pour rendre nos services accessibles aux jeunes et aux familles d'Eghezée. Nous assurons actuellement une présence hebdomadaire le samedi après-midi et une semaine sur deux le jeudi soir. Pour nos suivis individuels, nous nous rendons régulièrement à domicile. Il faudrait sans doute envisager d'avoir un point de chute au niveau local avec une présence un jour par semaine. Car en matière d'efficience, nous perdons beaucoup de temps dans les transports, une heure de route pour une heure d'entretien ...

Pour conclure ce point, nous souhaitons souligner que notre travail, qu'il soit de prévention éducative ou sociale, est constamment guidé par le fait que nous cherchons à développer à la fois le bien-être, l'épanouissement, la participation active, la citoyenneté et l'autonomie des jeunes de notre zone d'action. Notre but ultime est de permettre aux jeunes de pouvoir être acteurs de leur propre existence. Cela passe par un souci constant de favoriser l'expression des jeunes que cela soit lors d'une écoute active dans une relation individuelle mais aussi dans l'espace publique ou vis-à-vis de responsable d'institutions locales. Nous ne souhaitons pas parler en leur nom mais les accompagner dans cette démarche et leur permettre d'exprimer eux-mêmes leur parole.

2. Travail de proximité

2.1 La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Comme nous l'avons souligné, la zone d'action de l'AMO est une zone géographique où la mobilité pour les jeunes de moins de 22 ans est assez complexe : 60% des jeunes (en 2018) habitent dans les villages périphériques de Gembloux. Les uns ont accès à une gare, d'autres ont accès à des lignes de bus régulières mais certains jeunes n'ont aucun moyen de transport régulier à leur disposition pour leurs trajets, notamment pour accéder à l'AMO ou tout autres services. Il est donc, a priori, intéressant d'avoir une attitude pro-active et d'aller régulièrement sur leurs lieux de vie.

Cependant, le travail de proximité en milieu rural donne des résultats mitigés car d'une part, la zone est très éclatée et d'autre part, la fréquentation des espaces extérieurs éventuels est trop irrégulière.

Dans l'idée, le travail de proximité pourrait répondre à cette problématique mais étant donné l'éclatement de la zone, n'y répond malheureusement pas. Ces jeunes fréquentant des écoles de Gembloux, le travail de proximité est donc favorisé en centre-ville car les résultats y sont plus probants.

D'autres types d'actions sont menées dans les villages périphériques où la vie associative est souvent porteuse et où la participation aux événements locaux apportent une visibilité certaine.

Ces actions alternatives sont notamment des ateliers à destination des enfants et des ados mis en place chaque semaine.

b) Actions menées

Le travail de proximité, pierre angulaire du travail de l'AMO permet d'assurer sa visibilité et celle des travailleurs car il va directement au contact de la diversité des publics présents sur notre territoire d'action.

Le travailleur, au travers de cette proximité pourra directement aller toucher individuellement ou collectivement les bénéficiaires passés, présents ou futurs dans leur réalité et approcher au mieux les conditions de vie de chacun.

La zone d'action d'Imagin'AMO couvre un territoire essentiellement rural où le manque de mobilité et le manque de services sont notables et impliquent un accès plus difficile aux personnes fragilisées n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Pour aller à la rencontre de ces populations a été mises en place des activités et des participations à des activités régulières avec l'aide de partenariats locaux.

Une présence régulière dans les écoles au travers d'animations traitant de sujets variés permet d'afficher la disponibilité et les raisons d'être de l'AMO au-delà des informations apportées aux jeunes. Ces animations sont des lieux privilégiés pour créer du lien avec les nouvelles générations, tendent à démystifier le rôle du travailleur social, entretiennent le lien aux écoles et aux PMS et rend de facto notre service plus proche, identifiable et accessible.

Nous avons développé un travail de rue dans différents lieux fréquentés par les jeunes dans l'espace public et sur les lieux stratégiques de l'entité à heures, jours et travailleurs fixes afin que les jeunes puissent savoir quand où comment et qui rencontrer dans la proximité de leurs lieux de vie. Nous mettons de ce fait en place des zonages sur les temps de midi en semaine ainsi qu'en soirée dans le centre-ville de Gembloux, renforcés les mercredis après-midi ainsi que les vendredis en fin d'après-midi ainsi que dans le centre-ville d'Eghezée en soirée et en après-midi le samedi.

Le travail de rue s'effectue en solo comme en binôme et va à la rencontre de tout jeune ou groupe de jeunes. Il peut entraîner des conséquences et effets visibles sur le court, moyen et long terme. La visibilité des travailleurs et l'effet tache d'huile permet aux jeunes de se tourner plus facilement vers le travailleur intra comme extra-muros pour une demande d'information ou d'orientation.

Le travail de proximité implique de même la participation à des activités d'accroche et de prévention telles que nos présences au Wally Gat Rock, en soirée avec des activités de prévention par les pairs via l'équipe Be Alcool, au carnaval de Gembloux, sur les marchés de Noël de l'entité, un passage régulier aux Restos du Cœur, les Je-Dis-Midi, la caravane réseau dans certains quartiers excentrés de Gembloux, des ateliers délocalisés dans les communes de Ligny et Sombreffe, des stages lors des vacances scolaires à destination des publics fragilisés ou des activités mises en place lors des jours blancs liant la fin des examens aux vacances estivales.

Imagin'AMO est de même un point Infor-Jeunes ainsi que Relais SIDA, ce qui facilite l'accès au service ainsi qu'à l'identification de la destination à un public jeune, sans stigmatisation.

c) Public cible

Le travail de proximité de l'AMO est destiné aux jeunes visibles sur l'espace public avec une attention pour les plus vulnérables ainsi que leurs familles.

d) Partenaires

Les partenaires du travail de proximité sont à la fois nombreux et rares car si le travailleur AMO va travailler en réseau et interagir avec de nombreux services, il restera souvent seul dans son action de terrain.

e) Résultats

Un des multiples résultats du travail de proximité est que les travailleurs sont devenus au fur et à mesure du temps des intervenants de référence pour certaines personnes en ville qui vont les interpeller en rue, passer à l'AMO, donner des nouvelles et ce, parfois, de manière régulière.

Les résultats et effets du travail de proximité ne sont constatables que dans une infime mesure car ces effets ne sont parfois tout simplement pas perceptibles ni visibles. L'intimité de la personne et une partie des décisions prises dans cette intimité peuvent dépendre d'un conseil formel ou informel de la part d'un travailleur lors d'une animation, d'un passage à domicile ou en AMO.

Un retour à l'école, une remise au travail, une reprise de contact avec un parent, une inscription à un stage... peuvent résulter d'orientations ou d'informations en intra ou extra-muros et outre le fait qu'il serait quelque peu présomptueux de s'apparenter à ce genre de décisions, le travail AMO ne peut en être délogé.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

Des échanges réguliers avec nos partenaires gembloutois et extra-gembloutois nous permettent de même d'adapter au mieux nos activités pour se rapprocher du quotidien des différents publics vivants dans la zone. Nos actions récurrentes sont inscrites dans un planning hebdomadaire et sont visibles pour nos partenaires.

Ces plannings sont visibles soit dans l'espace public, soit nous les rendons visibles auprès des autres jeunes et de nos partenaires via les réseaux sociaux et de manière plus traditionnelle. Cela nous a apporté au travers une fidélisation de la part du public qui nous considère de manière formelle et informelle comme acteur à part entière dans la ville de Gembloux et renforce notre place en tant qu'intervenant de première ligne.

2.2 Perspectives - Prospection

Nos actions sont récurrentes et visibles pour le public et pour nos partenaires afin de faciliter les échanges dans le réseau gembloutois et d'accroître les contacts et notre accessibilité.

Des plages horaires alternatives pour les zonages ainsi que de nouvelles zones sont régulièrement testées afin d'aller chercher une variance dans les résultats. Ainsi le zonage dans les villages après plusieurs mois de mise en place et qui ne donnait que

des résultats mitigés a été écarté pour rétablir une présence aux Restos du Cœur de Gembloux alternée d'un zonage sur Eghezée en soirée.

2.3 Démarches d'analyse

Les activités mises en place, zonages effectués sont évoqués en réunion d'équipe de manière hebdomadaire et les résultats rencontrés sont mis en abîmes en équipe et sont dégagées de concert des pistes éventuelles d'adaptation des activités et zonages.

Ces zonages effectués par les travailleurs, parcours, timings sont consignés dans des rapports rédigés par les travailleurs.

Nous allons poursuivre nos réflexions autour du fond et de la forme du travail de proximité mis en place par l'AMO et ses travailleurs et construire ceux-ci à partir de la demande des jeunes et des contacts que nous établissons.

2.3.1 Vérification de l'adéquation aux missions

Nous sommes dans un processus permanent d'adaptation à la réalité des publics locaux et à la construction d'une pratique professionnelle établie sur les demandes des bénéficiaires et des contacts que nous générons.

2.3.2 Objectivation

a) Pertinence

L'essentiel de nos actions sont conçues à partir de des demandes et des besoins révélés par notre public en adéquation avec l'écho de nos partenaires et des membres de l'équipe d'Imagin'AMO.

b) Faisabilité politique de l'action

Globalement, nous tentons pour chaque action de mettre en place des partenariats opportuns afin de construire des réseaux concrets et cohérents.

c) Hypothèses d'actions

Le travail de rue se poursuit à raison de 5 zonages par semaine dans le centre-ville de Gembloux, un zonage est effectué dans les quartiers sociaux excentrés de Gembloux chaque semaine. Six zonages par mois sont prestés dans le centre-ville d'Eghezée.

Les je-dis-midi seront mis en place jusqu'aux vacances de pâques à titre hebdomadaire.

Les jeux du midi seront remis en place une fois le temps plus clément jusque fin juin.

Les passages aux Restos du Cœur ont été réinstaurés un jeudi sur deux.

Les ateliers de Ligny et Sombreffe ont lieu chaque lundi et mercredi jusqu'aux vacances.

Des activités seront proposées en rue aux jeunes lors des jours blancs, de « Gembloux-plage » en été.

La participation au Carnaval de Gembloux, aux 6h Brouette, soirées de l'entité, ... sera reconduite de même cette année.

3. Accès à l'information

3.1. La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Le manque d'information de la part des jeunes et des professionnels reste encore d'actualité et ce, dans sur des thématiques variées. En effet depuis 2017, les demandes d'informations de la part de notre public sont restées constantes voire même, ont pris de l'ampleur. En outre, dans un contexte d'omniprésence des nouveaux médias et moyens de communication, notamment avec les réseaux sociaux, une autre réalité se veut de plus en plus forte, à savoir le surplus d'informations. Ce qui sous-tend un nouvel enjeu : la nécessaire question du tri et de la pertinence de l'information reçue.

Ces interpellations proviennent lors de nos permanences, de nos rendez-vous de suivis individuels, lors de nos actions collectives ou tout simplement par contact direct avec nos partenaires qui s'interrogent sur nos missions, nos activités...

Les thématiques abordées sont les mêmes qu'en 2017, mis à part la question du suicide qui n'apparaît pratiquement plus dans nos demandes. Les demandes concernent les thèmes des assuétudes et plus particulièrement la consommation d'alcool et des écrans et dans la même optique, l'éducation aux médias. En outre, nous avons aussi des demandes en rapport avec l'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle) et plus particulièrement sur la question du vaccin du HPV et la contraception-prévention, la question du harcèlement mais aussi de nombreuses demandes d'infos sur l'orientation scolaire, les démarches administratives pour les demandes de bourse d'étude et enfin, pour la recherche de job d'étudiant.

Constat notable et positif pour notre service, c'est qu'Imagin'AMO est bien identifié par notre réseau, qu'il s'agisse des partenaires ou des jeunes. En effet, de plus en plus nous sommes considérés comme un service jeunesse incontournable à Gembloux. Nous nous en rendons compte lorsque les jeunes nous abordent et nous reconnaissent dans la rue et lorsque les partenaires font appel à notre service de

manière systématique pour mener à bien une animation comme c'est le cas par exemple avec les écoles pour les animations en classe, ou avec le service jeunesse communal qui nous interpelle en vue de mener une action dans le centre de Gembloux lors d'un évènement culturel tel que « Prizme ».

Pour répondre aux demandes de nos interlocuteurs (public, partenaires) nous avons mis en place une série d'actions consacrées à chacun des thèmes plébiscités en partenariat avec le réseau local en vue d'apporter une réponse se voulant la plus globale et efficace possible.

En outre, nous réalisons ces actions en permanence grâce à nos casquettes de PRS (Point Relais Sida) et Point-Relais Infor-Jeunes.

b) Actions menées

Les activités proposées prennent souvent la forme d'animation dans les écoles. Ce qui est le cas pour les animations EVRAS depuis plusieurs années déjà mais aussi pour les animations à l'Athénée de Gembloux concernant les infos sur les bourses d'études et les kots, ou encore pour une animation job d'étudiant.

A ce propos, de nouvelles animations ont vu le jour depuis le précédent diagnostic, c'est le cas notamment pour l'animation sur le thème de l'alcool proposée au collège d'Eghezée ou encore une demande d'animation sur le thème du harcèlement dans une école primaire de Tongrines.

D'autres types d'animations prennent la forme d'un projet en partenariat comme c'est le cas avec le projet Passage Primaires-Secondaires(P6) avec le PMS PSE provincial et d'autres AMO. Pour rappel, il s'agit d'informer les enfants de 6e primaire sur leur futur passage en secondaire et de les rassurer par rapport à leurs craintes et espoirs. C'est également le cas pour les animations de prévention par les pairs « BeAlcool », nouveau projet dans le cadre duquel, des jeunes animent un stand prévention lors des soirées destinées à leurs pairs dans les environs.

Par ailleurs, il n'existe plus de stage consacré au job d'étudiant mais en à la place, nous organisons une Action Job courant du mois de mars à différents endroits et avec différents publics lors de laquelle nous consacrons une après-midi complète pour recevoir librement tout jeune qui souhaite des infos sur la législation en matière de job ou qui aimerait obtenir une aide dans la rédaction de son CV ou de sa lettre de motivation.

Enfin, nous adaptons nos horaires de permanence et notre travail de rue afin de mieux coller à la réalité de vie de notre public avec ce souci d'être plus disponibles pour répondre à sa demande d'informations.

A ce propos, nous pouvons bénéficier d'une documentation généreuse par l'intermédiaire de notre volet point relais Infor-Jeunes qui nous permet régulièrement d'avoir des informations actualisées dans de nombreux domaines : jobs d'étudiant, orientation scolaire...

c) Public cible

Pour les animations dans les écoles, ce sont bien entendu les élèves qui sont la cible de nos actions. Pour le projet P6, ce sont les enfants de 6e primaires des écoles communales de Gembloux, Eghezée, Labruyère, Sombreffe qui dépendent du PMS Provincial.

Lors du projet Action Job, est concerné tout jeune de Gembloux intéressé de travailler comme étudiant. Il s'agit ici d'une participation sur base volontaire.

En ce qui concerne les permanences et le travail de rue, c'est l'ensemble de notre public qui en est le destinataire.

d) Partenaires

Nous travaillons de plus en plus avec les écoles secondaires, qu'il s'agisse des écoles de Gembloux avec l'Athénée ou le collège Saint-Guibert et dans une moindre mesure, l'Horticole ou avec le collège Abbé Noel qui fait de plus en plus appel à notre AMO pour y mener des séances d'information sur la thématique de l'alcool ou de l'EVRAS.

C'est également toujours bien le cas avec les sections primaires de ces mêmes écoles, ainsi qu'avec des écoles primaires de Sombreffe et d'Eghezée.

Nous sommes régulièrement amenés à collaborer avec les étudiants du supérieur principalement par l'intermédiaire des Facultés Agronomiques ou de l'Institut Supérieur d'Industriel Agronome.

Nous collaborons également avec les PMS pour ces actions avec des écoles, des directions d'établissements scolaires et des équipes enseignantes.

Pour certaines de ces animations, nous avons des partenaires d'animation comme c'est le cas avec Infor-Jeunes de Namur ou encore avec Excepté Jeunes, le service Santé Affective, sexuelle et de Réduction des risques (SASER), Dynamo International, le centre Mena de Gembloux, Action Média Jeunes... Nous collaborons parfois avec d'autres AMO du namurois. Enfin, il ne faut pas oublier la commune de Gembloux et plus particulièrement, avec son service jeunesse et sport.

e) Résultats

Nous pouvons traduire d'un certain succès de nos animations, notamment dans les écoles du fait que ces dernières font chaque année, de nouveau appel à notre service pour y réitérer une animation. Parfois, une première animation ouvre la porte à une seconde d'un autre ordre mais au sein d'une même école. C'est le cas avec l'exemple d'Abbé Noel qui a fait appel à nous dans un premier temps pour une journée prévention consacrée à la consommation d'alcool, qui a demandé à notre AMO de mener également une campagne pour ses classes de 6e sur le thème de l'EVRAS en 2019.

Par ailleurs, les directions d'écoles nous font régulièrement des retours positifs après avoir eu eux-mêmes des échos positifs de la part de leurs enseignants ou de leurs

élèves. Souvent ce sont les élèves directement qui nous font un retour sur les animations proposées. Ce qui se fait en général, lors de notre travail de rue.

Mis à part cet élément caractéristique en provenance de notre public, il est en réalité très difficile de jauger avec précision l'efficacité de nos animations étant donné leur champ d'action relativement vaste et les indicateurs éminemment subjectifs qui permettrait de statuer avec certitude sur leurs effets.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

Dès lors qu'il y a une demande et que nous répondons à cette demande, qu'elle soit initiée par un jeune ou un partenaire, c'est qu'il y a un besoin. Par ce fait, notre intervention en devient pertinente.

En ce qui concerne la pertinence, nous veillons toujours à rester fidèle à nos valeurs, notre méthodologie et notre finalité. L'ensemble des actions en matière d'accès à l'information vise à être conformes à l'égard de notre méthode d'action et des valeurs qui guident notre pratique. Nous travaillons toujours à la demande de notre public, nombreuses sont nos interventions qui ont été initiées par une demande du partenaire ou des jeunes eux-mêmes. Nous essayons d'être complémentaires et supplétifs à ce qui se fait déjà en termes d'actions jeunesse sur notre territoire de compétence.

Pour ce qui est de l'évaluation, nous réalisons pour chaque projet une évaluation en interne sur base d'une grille formalisée reprenant certains critères tels que l'équité, l'efficacité... En outre, nous devons régulièrement répondre à une demande des pouvoirs subsidant d'évaluer nos projets sur base d'une grille prédéfinies par leurs soins.

Enfin, nous réalisons régulièrement des évaluations informelles lors de réunions d'équipe ou autres moments officiels.

3.2. Prospection

La demande d'information allant croissante, non seulement de la part de notre public mais aussi de nos partenaires, nous allons réitérer la plupart de nos animations puisque la demande subsiste. A ce propos, nous avons déjà reçu une demande pour reconduire nos animations dans les écoles pour 2020 et les années à venir. En effet, la majorité de ces animations sont déjà des anciennes activités que nous organisons avec nos partenaires. Il s'agit plutôt d'apporter des modifications à la forme de ces actions afin qu'elles puissent répondre de façon la plus optimale possible. Dans ce cadre, le projet P6 connaît à partir de 2020, une modification de sa forme, bien que son contenu et ses missions restent sensiblement les mêmes.

Toujours en rapport avec la question d'accès à l'information, nous avons créé en 2016-2017 une brochure qui reprenait des services susceptibles de donner les adresses des services capables de répondre à leur demande. Pour réactualiser cette ressource et la rendre plus efficace possible, nous avons réalisé un site web reprenant ces informations en 2019. Notre objectif pour la suite va être de faire vivre ce site en mettant constamment à jour les données qui y sont reprises.

Enfin, pour le travail de rue, nous adaptons régulièrement et à chaque fois qu'il en est nécessaire, nos tournées de quartier en vue d'être le plus accessibles pour notre public et répondre à ces éventuelles demandes d'informations.

3.3. La démarche d'analyse

Dans le cadre de l'accès à l'information, nous mettons en place de nombreuses activités en vue de répondre à cette problématique. Voici une liste exhaustive des actions mises en place :

- Animation du passage Primaire-Secondaire (P6) pour les enfants de 6e primaire à Gembloux, Sombreffe, Eghezée
- Animation Evras en 2e et 4e au Collège Saint-Guibert
- Animation Evras en 6e au Collège Abbé Noel
- Animation Job d'étudiant, CV et lettre de motivation à l'Athénée de Gembloux en 5e et 6e
- Animation Bourse d'étude et kot en 6e à l'Athénée
- Animation prévention alcool au sein du Collège Abbé Noel
- Animation éducation aux médias en primaire à l'Athénée de Gembloux, dans les écoles primaires de Sombreffe, dans l'enseignement communal de Gembloux, l'école libre de Gembloux et à l'école primaire spécialisée de Gembloux.
- Action Job à l'AMO ouverte à tous ainsi qu'au centre Mena et au quartier Tous Vents
- Be alcool, projet de prévention par les pairs en soirée
- Stand préventif aux 6h brouettes de Gembloux sur l'EVRAS, alcool et assuétude
- Stand pour la journée mondiale de lutte contre le Sida dans le centre-ville
- Stand au sein de l'ISIA pour la journée mondiale de lutte contre le Sida
- Travail de rue et de proximité chaque jour de la semaine du lundi au samedi
- Permanence au sein de l'AMO
- Brochure et site Panik
- Point relais Sida
- Point relais Infor-Jeunes.

3.3.1 Vérification de l'adéquation aux missions

Le public cible, en l'occurrence les jeunes de l'entité, est un public en construction et par conséquent, relativement fragilisé. Cette fragilité se trouve majorée lorsqu'elle est couplée à des difficultés financières, sociales et culturelles comme c'est souvent le cas avec notre public. Le manque d'infos ou la difficulté à joindre celle-ci peut être une forme de fragilité en soi. En effet, un public qui ne possède pas l'information requise pour s'autonomiser et devenir pleinement acteur de sa vie subit passivement une violence symbolique limitant sa possibilité d'agir sur sa propre existence devenant alors la victime d'une violence arbitraire provoquée par une société marquée par les inégalités sociales à tout niveau.

La violence subie par notre public est à la croisée de plusieurs ordres : il s'agit à la fois d'une violence relais dans le sens il n'a pas aisément accès à l'information nécessaire à son développement et son épanouissement et à la fois d'une violence institutionnelle où il n'y a pas toujours un service qui est disponible pour transmettre l'information espérée.

Nous sommes bien dans une volonté de briser ce cercle vicieux en tentant d'octroyer une réponse appropriée et adaptée à la réalité de notre public à différents niveaux et dans des contextes variés : lorsque nous menons des animations en classe sur l'EVRAS, l'alcool et assuétude, utilisation des médias ; lorsque nous sommes présents pendant les moments festifs pour approcher les jeunes dans un contexte propice à la prévention ; lorsque nous allons à leur rencontre en travail de rue...

A la question de savoir si nous sommes bien confrontés à un fait social, nous pouvons en tout cas attester que nous mettons en place des actions à visée de prévention sociale, telle que définie dans le nouveau code de l'aide à la jeunesse comme suit : « L'action de prévention sociale vise à agir sur l'environnement social des jeunes afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur émancipation. Elle vise également à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs ainsi qu'à développer une dynamique de réseau ».

La difficulté d'obtenir l'information adaptée est une réalité qui peut donc être individuelle ou collective mais face à laquelle nous mettons en place une réponse collective que ce soit par nos animations dans les écoles ou via les stands préventifs en milieu festif. Ce qui n'exclut pas le fait que nous proposons aussi des réponses à des demandes d'information individuelles notamment durant nos permanences où nous restons accessibles à toute demande de particulier.

3.3.2 Objectivation

a) Pertinence

La difficulté d'accéder à l'information est un constant que nous tirons la plupart du temps, des jeunes eux-mêmes. En effet, nous avons mené entre 2013 et 2015 un

projet intitulé « Paroles de jeunes » que nous avons réactualisé en 2019 en interrogeant les jeunes rencontrés dans la rue et en leur soumettant certaines questions et problématiques évoquées précédemment afin de vérifier leur pertinence aujourd'hui. Il s'est avéré que les constats étaient globalement les mêmes et que le manque d'information ou la difficulté d'y accéder était toujours bien réels. Ces jeunes interviewés proviennent des écoles secondaires de Gembloux, principalement de l'Athénée Royal et du Collège Saint-Guibert. Pour la plupart, ils sont âgés de 16 à 20 ans.

Pour ce qui est des animations dans les écoles, il s'avère qu'une large partie de nos constats proviennent des directions d'écoles ou de leur équipe éducative et parfois enseignante. Ce sont bien souvent leurs constats qui appuient ces responsables d'école à faire appel à notre AMO en vue de mener des animations sur les sujets qui posent problèmes.

Il arrive aussi que le PMS nous interpelle concernant une situation bien spécifique d'une famille ou d'un jeune en difficulté mais également pour appuyer une demande d'animation au sein d'une école.

Les actions du type stands associatifs naissent bien souvent part une demande et une collaboration initiée par nos partenaires concernés au premier plan. C'est le cas notamment avec le stand prévention des 6h brouettes où nous sommes impliqués suite à un constat et une demande en provenance de l'AGE, le cercle des étudiants. Pour l'animation à ISIA au sujet de l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle), le besoin d'information est soulevé par le secrétariat d'aide aux étudiants qui fait appel à notre service pour faire face au déficit d'informations.

Une dernière ressource que nous exploitons est l'existence de plateforme et lieu de rencontre avec d'autres services concernés par les mêmes problématiques ou de même nature que notre structure, à savoir d'autres AMO.

Nous pouvons prendre l'exemple de la plateforme AMO consacrée au travail de rue qui rassemble les autres AMO du territoire namurois. Durant ces échanges qui ont lieu plusieurs fois par an, nous discutons de nos réalités concrètes de terrain, des pierres d'achoppement, des nouveaux enjeux, des interpellations et ceci, en vue d'enrichir mutuellement nos pratiques respectives.

Ce travail de partage de pratiques et d'information se réalise aussi lors des différents labos auxquels nous participons avec des services qui font face aux mêmes situations ou au même public.

Enfin, il ne faut pas oublier les informations que nous pouvons extraire de nos demandes individuelles, lors de nos permanences, de nos suivis ou de notre travail de rue. A ce propos, nous réalisons chaque année un rapport d'activité lors duquel, nous analysons en profondeur les thématiques faisant l'objet de nos suivis individuels, de nos demandes et passons en revue les interpellations liées au travail de proximité et de rue.

b) Faisabilité politique de l'action

Toutes les actions menées par l'AMO dans le cadre de l'accès à l'information sont proposées au niveau local, principalement sur l'entité gembloutoise mais aussi sur le territoire de Sombreffe, La Bruyère et Eghezée.

Etant donné que nos activités sont orientées sur l'aspect local et la proximité, nous devons inmanquablement collaborer avec nos partenaires locaux. Pour ce qui est des actions dans les écoles, nous travaillons avec les directions, les centres PMS et pour les projets d'éducation aux médias et de harcèlement, nous travaillons également avec l'équipe des enseignants et éducateurs.

Les actions de prévention en milieu festif se réalisent en étroite collaboration avec d'autres acteurs spécialisés dans la prévention sur la région namuroise comme c'est le cas avec Excepté Jeunes, le Saser et Sésame pour le projet Be Alcohol et pour les 6h brouettes ou encore avec le planning familial pour l'action au sein de l'ISIA.

Pour notre volet point relais Sida et Infor-Jeunes, nous sommes en constante relation avec Infor-Jeunes et le Saser en vue d'actualiser nos connaissances sur les thématiques diverses et variées comme les jobs d'étudiant, la législation scolaire, les bourses d'études mais aussi sur la prévention des IST, le vaccin contre le papillomavirus...

Pour la brochure des services utiles pour un jeune à Gembloux, puis pour son successeur le site Panik, une collaboration forte a été créée avec certains enseignants et leurs élèves en vue de produire un outil qui corresponde à leurs besoins et ce, toujours dans l'optique de rendre les jeunes acteurs de leur vie et de leur projet.

Enfin, notre travail de rue se réalise avec le soutien du service jeunesse de la commune de Gembloux. Nous enrichissons celui-ci par un échange de pratique avec les autres AMO du namurois en vue de parfaire notre démarche de travail social de rue.

c) Hypothèse d'actions

Notre action va se focaliser sur la difficulté d'accéder à l'information car il s'agit d'une problématique qui semble toujours faire défaut chez notre public suite aux derniers constats effectués.

Il s'agira de faire face au déficit d'information dans des domaines variés vécu par les jeunes situés sur le territoire gembloutois, de Sombreffe, de La Bruyère et d'Eghezée.

Nous allons continuer l'ensemble de nos animations dans les écoles qui continuent à faire appel à notre service en vue d'octroyer une information sur une thématique clé : l'EVRAS qui est reconduite d'année en année en 2e et 4e au collège Saint-Guibert, Athénée qui continue à faire appel à notre AMO pour mener une animation sur le thème des jobs d'étudiant ainsi que sur la bourse d'étude et des kots, le collège Abbé Noel qui depuis 2018 nous interpelle en vue de mettre en place des animations de prévention au sujet de l'alcool et de l'EVRAS (depuis 2019) et pour l'éducation aux médias nous allons mettre en place une action au sein de l'école spécialisée de Gembloux.

Pour ces projets, nous allons travailler avec Infor-Jeunes pour les animations à l'Athénée, ainsi qu'avec le centre PMS et Dynamo International et nous allons viser les élèves de 5e et 6e secondaires. Pour le projet EVRAS, nous collaborons avec le PMS libre et le planning familial solidaris de Namur et cibler les élèves de 2e et 4e secondaires. Pour les animations au collège Abbé Noel, nous travaillons avec Infor-Jeunes à nouveau pour animer des classes de rétho et enfin, pour l'éducation aux médias, nous souhaitons inclure et rendre actifs les parents dans ce projet en plus de l'équipe enseignante et éducative.

En ce qui concerne les stands préventifs en milieu festif, nous allons perpétuer le projet BeAlcool en continuant de mobiliser un groupe de jeunes actifs et cibler les soirées situées sur notre territoire d'action avec un week-end de formation en vue d'outiller le groupe. Nous allons poursuivre notre présence lors des 6h brouettes avec un solide partenariat avec le SASER, Sésame, Excepté Jeunes et bien entendu l'association générale des étudiants. L'animation au sein de l'ISIA doit en principe, reprendre cette année, il s'agit d'un projet qui se réalise une année sur deux. L'animation dans le cadre de la journée mondiale du Sida est certaine mais sa forme encore imprécise.

Le site Panik continue à avoir un succès en termes de fréquentation auprès des jeunes. Si en 2019, l'objectif était de lui donner vie, il s'agira pour 2020 et les années suivantes de continuer la promotion autour du site en mobilisant un ou plusieurs jeunes dans la communication autour de Panik afin de s'assurer de sa pérennité sur le long terme. En outre, il y a un constant besoin d'actualiser les informations reprises sur le site.

Nos permanences sont toujours maintenues et nous continuons à adapter notre travail de rue qui s'est enrichi en 2019 via plus de présence en rue les temps de midi et un zonage supplémentaire sur Eghezée le samedi, territoire jusqu'alors peu investi par l'AMO.

Pour les points relais Sida et Infor-Jeunes, nous continuons à nous documenter et nous outiller par le contact étroit tissé avec le Saser et le centre Infor-Jeunes de Namur.

4. Accès aux services

4.1 La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Depuis maintenant plusieurs années, nous travaillons chez Imagin'AMO la thématique de l'accès aux différents services ressources pour les jeunes.

Pour rappel, en 2013 Nous avons lancé le projet Paroles de jeunes, qui avait pour objectif une récolte qualitative et quantitative de la parole des jeunes issus des classes de 2ème et 5ème secondaire fréquentant les établissements gembloutois. Suite à ce travail, une certaine méconnaissance et confusion de la part des jeunes envers les services qui étaient censés leur être destinés était ressortie. Nous avons alors décidé de constituer un « bottin social jeunes », sorte de répertoire des services locaux et de leurs actions. Nous souhaitons que cet outil soit attractif, facile d'utilisation et distribué au plus grand nombre.

Outre cela, il est important de signaler que sur notre territoire d'actions, il n'y a pas de planning familial, ni de services spécialisés sur la question des assuétudes. L'accès à ce type de service est particulièrement compliqué pour les jeunes des 4 communes. Le planning Solidaris de Namur, effectue quelques permanences dans les bâtiments de leur mutuelle, cependant les horaires ne correspondent pas à la réalité des jeunes, par exemple la consultation médicale a lieu le jeudi matin.

b) Actions menées

De façon générale et au regard de ce constat de la difficulté de l'accessibilité des services aux jeunes, Imagin'AMO a depuis toujours travaillé son rôle de relai. En effet, via notre travail de proximité, nous nous efforçons de créer du lien avec les jeunes et les familles en allant à leur rencontre dans leur environnement direct afin de pouvoir jouer ce rôle de « guide » vers les structures dont ils pourraient avoir un jour ou l'autre besoin.

En ce qui concerne les actions que nous avons concrètement menées, nous avons, en 2015, entamé un travail de réalisation d'une petite brochure format « poche » à destination des adolescents gembloutois. Ceci, dans le but de présenter à ce public les différents services de proximité qui leurs sont destinés. Pour ce faire, nous avons convié différentes associations à se joindre à une réflexion afin de coconstruire l'outil. Notre brochure avait finalement vu le jour en 2016 et avait été distribuée dans plusieurs classes des établissements gembloutois mais aussi lors d'évènements ou d'animations et ce jusqu'en 2018. Plusieurs services partenaires avaient également reçus la brochure.

c) Public cible

Le public cible visé par notre répertoire était les jeunes de plus de 13 ans fréquentant Gembloux et ses environs proches.

d) Partenaires

Les partenaires directement impliqués dans ce projet étaient le planning familial des FPS, la maison de l'emploi, le service jeunesse de la Ville de Gembloux, le CPMS communauté française, le CPMS provincial et le centre de santé mentale de Gembloux.

e) Résultats

Malheureusement, nous nous étions rapidement rendu compte que cet outil était obsolète. En effet, certains services avaient changé de numéro, d'adresse, de personne de contact, etc. Des mises à jour pouvaient bien s'effectuer pour des impressions ultérieures mais que faire des exemplaires précédents ? Par ailleurs, s'était rapidement posée la question de l'investissement financier que représentait l'impression d'un tel document. Le coût d'impression était particulièrement élevé. Ceci avait finalement malheureusement limité sa diffusion et donc l'impact du projet car il fut impossible pour nous de pouvoir distribuer l'outil à un maximum de jeunes.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

Suite à ces constats, nous avons alors décidé de revoir l'outil en incluant les personnes auxquelles il était destiné in fine. Nous sommes donc partis à la rencontre de jeunes issus de divers horizons pour les sonder sur la pertinence ou non de continuer quelque chose en lien avec la brochure et si oui, les outiller et les accompagner pour critiquer et repenser le contenu, la forme et la diffusion.

Nous avons donc établi un partenariat avec le service jeunesse de la ville de Gembloux afin de créer cette remise en question. Rapidement, nous avons interpellés les directions de 3 écoles secondaires gembloutoises afin qu'elles puissent proposer à certaines de leurs classes de participer à la réflexion et d'envisager une collaboration si une évolution de la brochure s'avérait pertinente.

Deux des écoles ont répondu favorablement à notre sollicitation et sont venues nous rencontrer avec les professeurs d'options qu'ils identifiaient comme pouvant être des ressources. Une fois le projet présenté, nous avons rapidement lancé des animations avec des classes de 4^{ièmes} professionnelles option sociale issues du Collège et des 5^{ièmes} « arts d'expression » issus de l'Athénée. Durant la fin de l'année scolaire 2018,

nous avons donc proposé aux étudiants d'avoir un regard sans filtre sur la brochure. Pour ce faire, les élèves recevaient la brochure existante, se mélangeaient et échangeaient sur l'adéquation du contenu avec leurs besoins et sur l'adéquation de la forme avec leurs usages. Un moment d'échange des résultats du travail mené en sous-groupes était alors instauré. Il avait pour but de synthétiser les approches des participants, de réfléchir ensemble à la pertinence ou non de poursuivre une éventuelle démarche et de lancer des suggestions et pistes d'actions.

Plusieurs points négatifs et positifs ont pu être relevés et de manière globale, les différents élèves ont pu s'accorder sur le fait qu'il leur paraissait pertinent de poursuivre la démarche en misant sur une application et un site internet reprenant plus de services et de thématiques et en réfléchissant à une communication efficace. Plusieurs élèves se sont aussi proposés pour participer à la prolongation de la brochure. À partir de ces constats, nous avons définitivement lancé un nouveau projet pour et par les jeunes.

Dès la rentrée 2018, les directions, élèves et professeurs intéressés nous ont rejoints pour finalement créer 4 groupes de travail : contenu, outil numérique, communication et coordination. Les personnes autour de la table se sont alors insérées dans ces pôles et ont lancé les bases de leur implication. Concrètement, pendant l'année scolaire qui a suivi, plusieurs groupes classes se sont mis au travail pour faire avancer la trame de ce nouvel outil étape par étape. Le collège avec des classes du deuxième cycle de l'option sociale, a pu fournir une remise à jour du contenu de l'outil par le biais d'une réflexion autour de situations problématiques pouvant être vécues par des jeunes. L'Athénée, de son côté, via la section informatique et ses élèves de 5ème et 6ème, a créé un site internet ainsi qu'une application incluant le contenu de leurs pairs. Les 5ème et 6ème art d'expression de l'ARG, se sont eux attelés à rendre l'outil numérique attractif, visible et se sont donc penchés sur l'aspect de la communication au sens large (esthétisme, bannière, logo, publicité, etc.)

Fin de l'année scolaire 2019, des suites de ce beau travail collaboratif, rythmé par plusieurs rencontres, le site « Panik 2.0 » et son application ont donc vu le jour et continuent à être mis à jour et promu par d'autres jeunes qui ont repris le flambeau transmis par leurs aînés maintenant partis des études secondaires.

Au vu des étapes de ce nouveau projet, nous estimons avoir pu redonner du sens à un outil qui répondait en partie à des besoins émis par des jeunes gembloutois, en osant la critique et la refonte du projet par les ados eux-mêmes. Par ce biais, il nous semble que nous avons ensemble, pu créer des rencontres entre étudiants mais aussi entre établissements scolaires au sens large, chose qui est peu courante. Notre manière de fonctionner à réellement permis à chacun de faire valoir ses compétences pour progresser dans une direction commune et vers l'aboutissement

d'un projet plus durable et utile au plus grand nombre. A l'heure actuelle, de nombreuses personnes continuent de consulter le site et l'application.

Pour aller plus loin et avoir un regard sur l'utilité de l'outil en tant que telle (par rapport à son but premier qui est d'informer les jeunes sur les services leur étant destinés), il serait intéressant de savoir si les services mentionnés ont pu accueillir plus de demandes de jeunes « orientés » vers eux par Panik 2.0. Cela reste certainement un point d'attention auquel nous pourrions réfléchir. Par ailleurs, nous allons veiller à rester les guides de ce projet pour que d'autres jeunes puissent prendre la relève le plus longtemps possible pour se faire les promoteurs de Panik 2.0. En ce qui concerne les mises à jour, nous allons aussi continuer à reconsulter de nouveaux jeunes afin de faire évoluer les problématiques, contenus et manières de promouvoir le site et l'application. Ces mises à jour pourront être apportées par nos soins car nous avons été formés à l'utilisation du site.

4.2 Prospection

A côté des suites de ce projet Panik 2.0. Une dynamique de promotion des services locaux et d'accessibilité de ceux-ci pour les citoyens à vue le jour à Gembloux. Ce projet s'appelle la Caravane et a été coconstruit par une dizaine d'institutions et associations gembloutoises au départ de divers constats dont le manque de proximité des services et le besoin de recréer du lien.

La Caravane, ou plutôt la tonnelle dans un premier temps, va à la rencontre des personnes en sillonnant les villages de l'entité et propose des animations. Sous la tonnelle, petits et grands sont invités à boire une boisson rafraîchissante, tricoter, écouter des contes, jouer, papoter, créer ou tout simplement prendre le temps d'échanger.

Cet espace mobile de convivialité et de création de liens permet également une meilleure information sur les services et acteurs sociaux œuvrant sur le territoire.

Nous ne faisons pas partie du groupe de pilotage de ce projet mais nous joignons aux animations qui se déroulent sur le quartier Tous Vents.

Pour terminer, sur l'idée de l'accès aux services, nous souhaitons pouvoir mener une réflexion plus profonde sur l'accueil parfois peu chaleureux et adéquat que peuvent recevoir nos usagers lorsqu'ils tentent de déposer leur problématique et de trouver de l'aide auprès de plus gros services de l'aide à la jeunesse ou de l'aide sociale générale. Nous le remarquons régulièrement et partageons certains constats du réseau wallon de lutte contre la pauvreté qui tendent à dire qu'une certaine violence institutionnelle peut émaner des expériences négatives et peu concluantes en termes de soutien et de pistes d'aide vécues par les jeunes et leurs familles. Nous serons donc attentifs au fait de relayer ces constats dans les lieux utiles et d'ainsi

interpeller les sphères concernées et donc la Conseil de prévention de l'aide à la jeunesse. Il en est de même pour le «renvoi de balle» que nous constatons régulièrement pour des situations de jeunes âgés de 17 ans qui donne lieu à de vrai partie de « tennis » entre CPAS et AJ. Où personne ne veut accueillir la souffrance et les difficultés vécues par le jeune.

4.3 La démarche d'analyse

Nous allons continuer la gestion du projet Panik 2.0 avec des jeunes de l'Athénée et du Collège.

En outre, nous souhaitons amener un travail de réflexion au sein du Conseil de prévention sur la violence institutionnelle développée par certains services vis-à-vis des jeunes et des familles dans la manière non qualitative dont ils accueillent leurs demandes, l'expression de leurs difficultés et de leurs souffrances.

4.3.1 *Vérification de l'adéquation aux missions*

Le site Panik n'a d'autres ambition que de faciliter l'accès et l'information à tous jeunes, à tout instant sur les services qui leur sont dédiés. Si ce projet peut toucher n'importe quel jeune, il vise essentiellement ceux qui rencontrent des difficultés et donc les plus vulnérables. En voulant faciliter le contact avec des professionnels qui pourraient leur venir en aide, on peut considérer que ce site permet de participer à prévenir ou lutter contre les violences réelles, symboliques ou institutionnels dont le jeune pourrait être victime. Touchant à différentes thématiques, mais aussi parce que la connaissance des spécificités et l'accessibilité des services d'aide et d'accompagnement ne sont pas toujours évidentes, que ces faits nous sont régulièrement confirmés par les principaux intéressés. On peut considérer que nous sommes bien ici dans le registre des faits sociaux.

4.3.2 *Objectivation*

a) *Pertinence*

Comme déjà signalé, ce projet prend sa source auprès de ce que les jeunes nous en disent. Il est d'ailleurs entièrement conçu par les jeunes eux-mêmes. L'AMO ne se chargeant que de l'accompagnement pédagogique et au soutien logistique du projet.

Les professionnels du réseau local confirment l'analyse et l'interpellation des jeunes. Nous constatons que du côté de Sambreville, un projet assez similaire dans ces objectifs se réalise depuis plusieurs années.

b) Faisabilité politique de l'action

Ce projet se réalise au niveau local, il est porté à la fois par l'AMO, les jeunes et des enseignants de deux écoles secondaires. Il est sous notre maîtrise.

Il permet outre les aspects de l'informations, de travailler avec les jeunes acteurs du projet leur capacité d'initiative, d'autonomie et de gestion de projet.

c) Hypothèse d'actions

- Poursuite de la gestion et de la promotion du site Panik. Vérification de l'adéquation du contenu et de la forme aux besoins des jeunes.
- Interpellations du Conseil de Prévention sur l'accueil réservé aux jeunes (et à leur famille) en difficultés par les « grands » services généraux ainsi que les « renvois de balle » entre ses services.
- Interpellation pour la création d'un planning familial à Gembloux.
- Continuer le développement de notre travail de proximité pour renforcer l'accessibilité de l'AMO.

5. Manque de loisirs et de lieux de rencontre

5.1 La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Au cours de notre travail sur notre territoire d'action, nous avons maintes fois eu l'occasion de nous rendre compte du déficit en termes d'espaces de rencontre et de loisirs divers pour les jeunes. En outre, il s'agit aussi de lieu de rencontre accessible pour eux, que ce soit au niveau du coût d'une activité à proprement parlé ou encore en termes d'accès, notamment au niveau des transports en commun.

Que cela soit lors de rencontres individuelles, de nos tournées de quartier ou encore de projets collectifs ou communautaires que nous menons, comme cela a été le cas avec Paroles de Jeunes 2.0 qui nous a permis de réactualiser les informations en notre possession. Le constat reste quasi-univoque : les jeunes regrettent le manque de lieux où ils peuvent se rencontrer, se retrouver, discuter et s'exprimer pleinement. En effet, mise à part au sein de leurs sphères familiales, scolaires et des loisirs, il existe peu d'infrastructure leur permettant de se rassembler.

Les jeunes que nous croisons justifient leur présence en rue par le fait qu'on ne leur offre pas la possibilité d'avoir un espace dans lequel se retrouver. Or ils expriment clairement le besoin qu'ils ont de pouvoir se rassembler dans un endroit qui leur est consacré. Ce phénomène apparaît de façon récurrente dans les différents lieux de zonage. Ils ont également mis en avant le fait que le centre de Gembloux devenait de plus en plus désertique et de moins en moins attrayant, ce qui explique que pour

beaucoup, ils ne restent pas à Gembloux en dehors des heures scolaires et préfèrent se rendre à Namur ou Louvain-la-Neuve pour se divertir.

Parmi les jeunes qui franchissent la porte de l'AMO, certains arrivent avec une demande bien précise : trouver des activités auxquelles participer et, à travers cela, se construire un réseau social au sein de Gembloux. Cette réalité révèle la difficulté de créer des liens avec leur alter-egos lorsqu'ils ne vont pas à l'école à Gembloux, ou simplement lorsqu'ils débarquent sans avoir aucune attache particulière.

La rencontre avec les personnes âgées est également une demande des plus jeunes, le partage entre génération, sont des choses dont les jeunes nous parlent et apprécient et lors qu'ils le vivent à travers des projets tels que ScanAge ou le projet intergénérationnel avec les homes du CPAS de la ville de Gembloux.

La demande d'un lieu où les jeunes peuvent se rencontrer vient et revient encore et encore dès que nous créons le lien avec les jeunes que cela soit lors de notre zonage et tout autre projet. Cependant, il y a souvent un manque d'investissement de la part de nombreux jeunes lorsqu'il s'agit de se mettre en action et d'interpeller le service communal compétent. C'est pourquoi Imagin'AMO offre un soutien aux jeunes dans leurs démarches d'interpellation des pouvoirs locaux en vue d'offrir un aspect sérieux et formel à celles-ci. Ceci est actuellement le cas avec le collectif de skateurs ainsi qu'avec le groupe de jeunes qui souhaitent une maison de jeunes, accompagné par Imagin'AMO.

Les biais par lesquels ce constat émane sont multiples. Cette redondance prouve l'insatisfaction d'un besoin, pourtant, clairement exprimé.

Ce phénomène concerne autant les différents services en lien avec la jeunesse que l'échevin compétent dans le domaine et, à travers lui, la commune.

Une salle sortie de terre, « l'espace Orneau » a été construite en dehors du centre-ville. Cependant, il s'agit d'une salle qui peut être louée pour des festivités mais pas un lieu de vie pour les jeunes. Des clubs de jeunes existent également dans certains villages de l'entité. Toutefois, ce type de lieu reste fragile car dépend de la bonne volonté de l'un ou l'autre et tombe parfois en désuétude avec le temps, lorsque les jeunes partent vers l'enseignement supérieur ou s'engagent dans une vie professionnelle.

Avec les années, nos collaborations avec les différents services qui ont dans leur public les jeunes, se sont renforcées. Lors de nos interpellations concernant les besoins des jeunes auprès des services communaux, nous nous sentons entendus et écoutés.

En plus de nous identifier davantage qu'auparavant, les jeunes nous reconnaissent également une certaine crédibilité. Pour ceux qui ont déjà eu une expérience positive en termes d'accompagnement de la demande, ils savent qu'ils seront entendus et que nous accompagnerons leur projet au mieux.

Ils ont pu pour certains expérimenter l'aboutissement de certains projets, qui les renforcent dans l'idée d'être des citoyens actifs dans leurs communes.

Dans cette idée, répondre à leurs demandes, les accompagner dans leurs projets, nous leur avons proposé des activités durant les vacances scolaires répondant à leur souhait et/ou envies. Notre programme se construit à partir de leurs demandes. C'est pour cette raison que notre offre de stages, animations se diversifie de plus en plus en vue de concerner le plus de jeunes possibles par nos activités. Nous proposons par exemple, des activités de graff, de bricolage et d'art plastique, de musique...

En parallèle de cela, au travers de notre travail de rue et de l'accompagnement éducatif, les jeunes se mobilisent et nous demandent notre soutien afin de mener à bien leurs projets, comme le projet scan Age ou encore l'espace pour les jeunes.

Nous constatons également un changement dans le positionnement des autorités communales gembloutoises. L'AMO a su se faire une place au sein du réseau gembloutois, celle-ci est un des opérateurs principaux en matière de jeunesse.

Les relations partenariales avec le service jeunesse communal se sont consolidées. L'échevin de la jeunesse laisse entrevoir une volonté de travailler avec les jeunes et d'être à leur écoute. Dernièrement c'est l'échevin lui-même qui a interpellé l'AMO dans le but de soutenir un collectif de jeunes skateurs.

En bref, en ce qui concerne nos constats, ils restent les mêmes depuis 2017, les jeunes sont en demande de lieux où ils peuvent se rencontrer, partager, être entendus, et ce à des coûts abordables.

Face à l'ensemble de ses constats, et dans notre plan d'action 2017, nous avons développé les projets décrits au point suivant.

b) Actions menées

- Les stages durant les vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, nous organisons différents stages pour différentes tranches d'âges. Ces stages ont pour objectifs de permettre la rencontre entre jeunes, mais également la découverte de nouvelles techniques, ou de nouveaux lieux. Nos stages sont réfléchis et organisés à partir de la demande des jeunes ainsi que des évaluations des précédents. Notre offre de stage s'adresse à des jeunes âgés de 6 à 22 ans.

- Le projet Cirque

C'est un projet qui avait pour but de travailler l'estime de soi à partir des techniques cirques et de la production artistique. Ce projet fut mené dans le cadre de plan d'action du CAAj de Namur. 2017 fut l'année de finalisation de ce dernier, il avait débuté en 2015.

Nous avons travaillé avec le groupe de jeunes les vacances scolaires en organisant des stages. Pour la dernière année, un stage était organisé durant les vacances de pâques et un second durant les vacances de juillet-août.

- Le projet été solidaire Intergénérationnels

La ville de Gembloux et les homes du CPAS font appel à l'A.M.O. pour la consécration d'un projet intergénérationnel dans le cadre de l'opération « Eté Solidaire », comme c'est déjà le cas depuis plusieurs années. En effet, la ville et le Cpas s'appuient sur le soutien de l'A.M.O., au vu de sa relation privilégiée avec les jeunes, pour les encadrer tout au long du projet, notamment lors d'un séjour résidentiel avec les personnes âgées. Les jeunes sont recrutés par la commune qui s'occupe des aspects administratifs (contrats, paiement de salaire...) tandis que l'A.M.O. se charge d'encadrer les jeunes durant les deux semaines du projet. Ce projet est fait en partenariat avec le Home Saint-Joseph et La maison de repos La Charmille, rattachés au CPAS de Gembloux.

Le projet vise à permettre aux jeunes d'obtenir une première expérience avec le monde du travail tout en développant des savoir-faire et savoir-être utiles pour leur avenir. En outre, le projet possède une portée citoyenne valorisante pour les jeunes qui peuvent se sentir utiles et engagés envers la société. Enfin, Eté Solidaire permet de renforcer les aptitudes relationnelles des jeunes participants, principalement par la rencontre avec les personnes âgées.

Le projet se déroule durant deux semaines. Une première où les jeunes vont à la maison de repos passer des moments avec les personnes âgées et préparent des animations pour le séjour résidentiel.

- Le carnaval de Gembloux

Dans le courant de l'année 2013, l'équipe d'Imagin'AMO s'était lancé dans le projet de relancer un carnaval à Gembloux. Cela dans l'idée de créer un moment convivial de vivre ensemble tout en favorisant la participation citoyenne en invitant les citoyens dont les enfants et les jeunes à s'investir activement par exemple en constituant un groupe pour le défilé ou à assurer la sécurité du cortège.

La première année avait eu son succès, les éditions suivantes n'ont fait que confirmer que cet évènement avait toute sa place dans le paysage gembloutois. Au fil des années, le succès fut grandissant et le public de plus en plus nombreux. Le Carnaval est devenu un évènement incontournable de la localité.

Cependant, l'investissement humain demandé devenait de plus en plus conséquent malgré le soutien de différents partenaires. Le succès de l'évènement dépassant notre capacité matérielle à le coordonner, sachant qu'il ne s'agit pas de notre mission première. En outre, d'un point de vue méthodologique, l'AMO n'a pas pour vocation de porter ce type de projets à long terme, mais bien de les impulser et de s'assurer de les rendre pérennes. C'est dans cet esprit que nous avons cherché à assurer la durabilité de ce beau projet en cédant la coordination générale à la Ville

de Gembloux et particulièrement aux services de la dynamique urbaine et de la culture.

La quatrième édition qui s'est tenue le 19 mars 2017 est donc la dernière qui a été coordonné par Imagin'AMO avec le soutien de nos partenaires : la Ville de Gembloux, la Régie de quartier, le Ressort et les Géants de Gembloux.

La préparation d'un tel évènement demande un travail de longue haleine commençant juste après la clôture de l'édition précédente. Les premières réunions d'organisation ont donc commencé en avril 2016. Avec un grand changement à prévoir, des travaux de rénovation importants étaient prévus au Foyer Communal en 2017, le rendant inaccessible. Celui-ci accueille la clôture du cortège et le goûter. Aucun autre bâtiment ne disposant de la capacité nécessaire pour accueillir les participants au cortège dans le centre-ville, il avait été prévu de terminer sur l'esplanade du nouvel Hôtel de Ville sous chapiteau. Nous n'en avons malheureusement pas trouvé à prix abordable. Cela n'eut pas de conséquence, les travaux de rénovation étant reportés à plus tard, le Foyer Communal pu être mis à notre disposition le 19 mars.

L'édition 2017 fut à nouveau un succès avec une vingtaine de groupes issus de l'associatif, de comité de quartier, les géants et quelques groupes folkloriques. Ce fait aussi l'occasion d'ajouter une nouvelle animation avec le brulage du bonhomme hiver en cours de parcours.

En 2018 nous avons laissé la coordination à la ville de Gembloux. Nous restons toutefois actifs dans le comité de pilotage du projet.

A chacune des éditions, nous organisons durant le congé de carnaval des ateliers de confections de costumes pour des enfants de 8 à 12 ans, avec l'objectif de leur permettre de défilier et de participer activement au carnaval de leur ville.

- Custom

Début 2018 nous avons été interpellés par un ancien jeune de Ligny qui a beaucoup fréquenté notre service et nos activités par le passé, car il souhaitait partager sa passion du graff avec des jeunes de l'entité. Nous l'avons alors, épaulé dans sa demande et soutenu dans la mise en place d'un atelier hebdomadaire de customisation d'objet. C'est donc au printemps qu'est né le projet « Custom » s'adressant à des jeunes âgés de 10 à 16 ans. Cet atelier a lieu tous les mercredis à Sombreffe dans la salle « Ravel » de 16 à 18h. Il est constitué de 7 jeunes qui constituent le noyau fort du groupe. Au total de l'année, nous avons eu environ 15 jeunes différents qui ont participé à un moment ou l'autre aux ateliers. Cet atelier est mené en partenariat avec la commune de Sombreffe.

L'objectif de l'atelier pour l'AMO est de renforcer notre présence et notre travail de proximité à Sombreffe et aussi de toucher des jeunes qui ne fréquentent pas encore Imagin'AMO. Cet atelier est complémentaire à l'atelier rap/slam et rentre dans une action plus globale de renforcement de la visibilité et de la disponibilité de notre service en vue d'accroître sa mission de prévention.

Un autre objectif de Custom est de renforcer l'estime de soi et la confiance en soi des participants par la réalisation de petites œuvres les valorisant et en leur offrant la possibilité d'acquérir une compétence artistique dans le domaine du graffiti. Accompagner un jeune dans la concrétisation de ses projets fait partie de nos missions. C'est sur cette base qu'est né l'atelier Custom.

- Expression

Fin 2016, le cabinet du ministre de l'aide à la jeunesse publie un appel à projet à destination des services de l'aide à la jeunesse afin d'accroître leur présence sur le terrain et leur accessibilité ainsi que leur proximité envers le public. Notre A.M.O. a présenté un projet et obtenu une réponse favorable de la part du cabinet ministériel.

Pour ce faire, nous avons été à la rencontre de plusieurs jeunes du quartier et nous les avons interrogés sur leurs souhaits et sur ce qui se fait déjà sur l'entité afin de proposer une idée à la fois originale et en accord avec la demande des jeunes. Il s'est avéré que plusieurs jeunes trouvaient intéressant de combiner un atelier d'écriture permettant aux adolescents de s'exprimer avec le cadre musical. Nous avons alors opté pour la mise en place d'un atelier de rap/slam.

Par-delà, nous avons donc pu mettre en place cet atelier sur le village de Ligny à destination des jeunes du quartier. Celui-ci a lieu chaque jeudi en fin de journée et est accessible à tous sans aucun prérequis. Nous bénéficions par ailleurs de l'encadrement d'un professionnel du domaine musical qui transmet son expérience aux jeunes participants. Une part est consacrée à l'écriture musicale, tandis que le travail de l'expression orale et scénique vient compléter le contenu de l'atelier. Le collectif a eu deux objectifs de représentation en cette année 2017 : réaliser un atelier ouvert lors de la Fête de la jeunesse à Sombreffe, ainsi que créer un clip vidéo d'une qualité professionnelle.

Au final, l'atelier a pu atteindre pas moins d'une dizaine de jeunes dont 5 constituent le noyau fort du groupe.

Par ce projet, nous tendons à renforcer l'estime de soi des jeunes mais aussi à lutter contre l'isolement par le sentiment d'appartenance à un groupe que confère l'atelier rap/slam. En ce qui concerne l'écriture musicale, elle octroie la possibilité aux participants de s'exprimer d'une manière constructive et non violente par la mise sur papier de ce qu'ils ressentent. Plus qu'un atelier de musique, c'est un espace et un moment privilégié pour favoriser la rencontre des jeunes entre eux, aller à la rencontre de l'autre dans sa différence et sortir ces derniers de leur zone de confort.

En ce qui concerne les apports de l'atelier pour notre service, il nous donne un prétexte pour renforcer notre visibilité et accessibilité par une plus grande présence sur le terrain et ce, dans un cadre moins formel et solennel que les bureaux de l'AMO. Grâce aux ateliers rap/slam, nous renforçons la capacité de notre service à

prendre en compte la demande des jeunes et à les soutenir dans la mise en place de celle-ci de telle sorte à ce qu'elle soit faite pour les jeunes et le plus possible par les jeunes. Enfin, l'atelier inverse la tendance qui voudrait que le public se rende à notre bureau car dans le cas ci-présent, c'est notre AMO qui va vers les jeunes dans leur territoire à eux. Cela leur permet d'être authentiques et naturels, en adoptant les codes qui sont les leurs en dehors du formalisme et des contraintes institutionnelles.

- Les visages de la culture

De janvier à juin 2017, 10 ateliers prévus durant des mercredis après-midi ont été organisés dans la ville afin de permettre à des enfants de passer la porte de lieux qu'ils ne connaissaient pas toujours et d'ainsi découvrir des activités démocratiques à leur portée.

Ce projet fait suite aux demandes répétées de plusieurs familles, économiquement fragilisées, souhaitant donner l'accès à des activités extra-scolaire pour leurs enfants. Leur situation ne leur permet pas de payer des activités au prix fort et impacte aussi leur mobilité. Notre objectif, via cette activité, était de leur faire découvrir des lieux d'activités accessibles géographiquement sans moyen de locomotion et abordables financièrement.

Plusieurs partenaires locaux se sont prêtés au jeu et ont accueilli un petit groupe d'enfants de 7 à 12 ans afin de l'inviter dans leur univers. L'Académie V. de Becker, l'Espace Communautaire, le Centre Culturel, la Bibliothèque André Henin, l'École du Cirque et Coala ont proposé aux enfants de participer à une activité qui leur est propre et/ou en lien avec leurs missions. Les enfants ont donc pu s'adonner au chant, découvrir divers instruments de musique, apprivoiser des techniques « cirque », visionner un film, créer des masques pour le carnaval, visiter une exposition, cuisiner, jouer à des jeux en bois, entrer dans l'univers du livre et fabriquer une carte pop-up.

Afin de sensibiliser les familles participantes à l'accessibilité de ces lieux culturels, le rassemblement du groupe se faisait à l'AMO où une petite entrée en matière était réalisée. Là, était posée les questions de « où l'on va ? » et « qu'est-ce que l'on peut y faire ? » Ensuite, le groupe partait rejoindre son hôte à pied. Sur place, outre l'activité en tant que telle, les acteurs gembloutois donnaient une information concrète sur les modalités de participation. Pour terminer, les parents étaient attendus sur le lieu de la visite afin d'y retrouver leurs enfants. Cela pour leur permettre d'identifier le lieu et d'être directement au contact des personnes référentes.

Afin de permettre aux familles une certaine autonomie dans la mise en place de ces activités, cette organisation particulière a été couplée à la création par les enfants d'un petit cahier « journal de bord » reprenant de manière créative le contenu des visites effectuées et toutes les informations nécessaires pour repasser la porte des divers lieux culturels dans un cadre privé. Chaque enfant étant parti avec son journal de bord. Malheureusement, nous n'avons pu reproduire ce projet par manque de

temps, l'équipe étant fort sollicité le mercredi après-midi par le travail de rue et les suivis individuels.

c) Public cible

Les jeunes concernés sont des filles et des garçons, âgés de 6 ans et plus, habitants de Gembloux, Sombreffe et leurs environs, d'appartenances sociales diverses mais principalement d'origine plus défavorisée d'un point de vue socioéconomique. Leur famille est également concernée indirectement par nos actions, que nous avons à cœur de rendre accessibles à tout un chacun.

Les actions listées ci-dessus émane, pour la plupart, des jeunes eux-mêmes. Elles ont pour objectif de répondre à leur besoin de lieux de rencontres et de loisirs accessibles.

d) Partenaires

Nos partenaires sur cette thématique sont :

- La Ville de Gembloux
- La commune de Sombreffe
- Le CEC Ecole de Cirque
- Le CEC Ateliers sorciers
- Koala
- Le centre culturel de Gembloux
- L'académie Victor de Becker
- La bibliothèque communale de Gembloux
- Les homes du cpas de la ville de Gembloux
- Des artistes professionnels extérieurs

e) Résultats

- Les stages durant les vacances scolaires.

Chaque vacance scolaire, hormis les vacances de Noël nous proposons un ou plusieurs stages. Les vacances de juillet et août la cadence est plus importante, sur les 8 semaines nous en proposons au moins 6, certains se font de façon simultanée. C'est en effet une période propice à la création de lien ou au renforcement de ceux-ci.

Chacun d'eux est construit sur base des compétences des uns et des autres mais également à partir des précédentes évaluations ainsi que des nouvelles demandes des jeunes.

En termes de fréquentation, se sont de groupes de 6 à 10 jeunes en fonction de leur âge mais aussi de l'activité.

De par nos stages nous touchons une petite centaine de jeunes plus ou moins durant l'année.

- Le projet cirque

Ce projet a débuté en 2015, et s'est conclu par plusieurs représentations publiques du spectacle créé par le groupe de jeunes à la base du projet.

Ce projet a été « co-porté » par Imagin'AMO, le CEC Ecole de Cirque de Gembloux ainsi qu'une dizaine de jeunes. Après deux fois deux semaines de stages durant les vacances de pâques ainsi que les mois de juillet et août, ainsi que plusieurs répétitions le groupe a réussi à créer un spectacle d'une vingtaine de minutes, comportant du théâtre, de la danse et du cirque.

Ce spectacle a été proposé en public lors des fêtes de Wallonie de Gembloux, ainsi qu'à destination des professionnels lors de la journée de clôture des projets financés dans le cadre des projets de prévention générale du CCAJ de Namur.

- Le projet intergénérationnel

Ce projet est mené chaque année depuis 2013 et s'étend sur deux semaines, la première en home et la deuxième dans un gîte dans les Ardennes.

Chaque session permet à 6 jeunes d'avoir une première expérience dans le monde du travail. La volonté est d'avoir une équipe mixte à tout point de vue.

Outre cette première expérience, les jeunes ont la possibilité de rencontrer des personnes âgées, de créer du lien et de se rendre utiles afin de faciliter pendant quelques jours leur quotidien.

Cette expérience leurs permet aussi de partager la vie en collectivité durant 5 jours.

- Le Carnaval de Gembloux

Le carnaval rencontre chaque année un succès de plus en plus grand.

Depuis 2018, nous ne coordonnons plus le carnaval. Nous sommes toujours actifs dans le comité de pilotage du carnaval, ainsi qu'au travail de l'organisation d'un stage destiné à des enfants de 8 à 12 ans, afin de prendre une place dans le cortège. La ville de Gembloux en a repris la coordination.

- Les ateliers custom

Le groupe a touché au cours de cette année une 15aine de jeunes, 7 d'entre eux ont formé un réel noyau du projet.

Chaque atelier est un moment de découverte de technique et de création. Ce projet depuis lors, se perpétue chaque semaine tous les mercredis et accueil des nouveaux membres.

- Les atelier Expresson

Au bout de la première année du projet, le collectif a acquis des compétences en écriture, il a travaillé le flow et développé son expression scénique. Le groupe a su créer un crew uni, ceci leur a permis d'arriver à l'écriture d'un premier morceau ainsi

que du tournage d'un clip diffusé sur YouTube en 2017, puis d'un second plus aboutit en 2019. Les ateliers ont donné naissance au camp musical de l'été.

- Les visages de la culture

Le 31 mai 2017, Imagin'AMO a clôturé un beau projet mettant en avant différents acteurs culturels Gembloutois.

De janvier à juin, 10 ateliers prévus durant des mercredis après-midi ont été organisés dans la ville afin de permettre à des enfants de passer la porte de lieux qu'ils ne connaissaient pas toujours et d'ainsi découvrir des activités démocratiques à leur portée.

Le groupe était constitué de 6 à 8 enfants par atelier.

Chaque atelier se soldait par un moment de création dans le but de pouvoir repartir en fin de processus avec une journal de bord mais également de pouvoir présenter au parent une création.

Les parents ont également pu découvrir chaque lieu puisqu'il leur était demandé de récupérer les enfants sur le lieu en question.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

Ce que nous pouvons dire c'est que l'ensemble des activités et ou stages que nous proposons aux jeunes, sont généralement complétés et évalués positivement par les jeunes. La preuve en est qu'ils sont présents et participent activement. Ils sont bien souvent demandeurs d'année en année d'une activité ou d'un stage. Certaines familles ou jeunes habitués font régulièrement une demande d'activité à notre service et se tiennent au courant de nos activités qui sont accessibles pour eux et qui attirent leur satisfaction. Il y a par-delà, une forme de fidélisation d'une partie de notre public à nos activités.

Les projets partant sur l'organisation d'ateliers, fonctionnent également très bien car ils permettent à des jeunes et des familles une participation adaptée à leurs moyens financiers mais également à leur rythme. Par exemple, le projet des visages de la culture s'est organisé sur base d'inscription « à l'après-midi ».

L'originalité de ce projet, très appréciée des participants, fut la diversité lors des ateliers, chacun était différent. Bien que ce projet soit à présent terminé, il s'est vu lui succéder d'autres ateliers hebdomadaires sur des thèmes différents en vue d'offrir un lieu propice pour accueillir des jeunes en fonction de leurs hobbies et centres d'intérêts.

D'une manière générale, la production artistique à chaque atelier, la découverte de nouvelles expériences pour les enfants à chaque atelier, l'absence d'obligation de présence, les inscriptions à la semaine sont des leviers non négligeables à l'organisation de nos ateliers.

Finalement, la difficulté majeure de ces ateliers, c'est le temps et le nombre de personnes dans l'équipe. En effet lors des ateliers organisés les mercredis après-midi,

nous rencontrons un franc succès. Toutefois, pour l'équipe dans la même plage horaire, nous avons 3 présences en rue sur différents quartiers ainsi qu'une permanence, qui est celle la plus fréquentée de la semaine, à assumer.

Le projet intergénérationnel se poursuit d'année en année et atteint une maturité en termes de fonctionnement avec les différents partenaires. Il permet de rendre acteur des jeunes âgés de 16 ans et plus et de les valoriser par un projet socialement et citoyennement utile.

Plusieurs jeunes sont vraiment motivés à porter un projet de lieu de rencontre, un espace de midi a vu le jour depuis novembre, leur volonté est de poursuivre la réflexion et de porter un projet auprès des élus communaux. En amont, nous avons déjà mis en place début 2019, des activités jeux de société « les jeux du midi », sur le temps où nous tenions un stand sur le parc d'Epinal, lieu de croisement et de rencontre pour les jeunes.

Le carnaval de Gembloux est toujours présent chaque année et est de plus en plus important et rassembleur. Nous avons il y a deux ans déjà passé la main pour la coordination de l'évènement à la ville de Gembloux. Nous n'avons en effet pas pour vocation l'évènementiel, mais bien l'impulsion et le soutien des demandes ; nous restons toutefois dans le comité organisateur, et participons toujours avec un groupe de jeunes. En lien avec celui-ci, nous proposons chaque année un stage de préparation de costumes avec des plus jeunes pendant les vacances de carnaval, en vue de défiler ensemble le jour J lors du cortège.

Force est de constater que nous avons une position de facilitateur d'accès aux loisirs pour certaines familles qui sont dans des situations de grande vulnérabilité.

Une autre difficulté de par rapport à certain stage, est le financement. La plupart nécessite des soutiens financiers importants. Le partenariat avec un CEC¹ reste très couteux, et ce même si notre partenaire tente de diminuer ses frais au maximum. Il en va de même lorsque nous faisons appel à un professionnel extérieur comme c'est le cas pour les ateliers Expression.

Or, il est important en tant qu'AMO de veiller à la cohérence dans nos actions et pertinence par rapport à nos valeurs avec le fait que nous tenons compte des besoins de notre public et que nous sommes attentifs à l'aspect financier mais également accessible en termes de mobilité.

A force de travailler à partir de la demande des jeunes nous nous sommes fait une place dans le milieu associatif gembloutois et nous sommes identifiés comme un point de repère, un partenaire de référence pour les jeunes et les familles mais aussi pour nos partenaires.

En effet, les jeunes qui nous connaissent, qui ont déjà eu une expérience de « porteur » de projet avec notre équipe, nous interpellent ou encore amènent leurs amis dans le but de se faire soutenir dans leurs projets et leurs démarches.

C'est dans cette optique que nous avons été interpellés en septembre 2018 par des jeunes qui sont en demande d'une « maison de jeunes » sur le centre de Gembloux, un espace où ils peuvent se rassembler, se rencontrer et rêver.

¹ CEC, centre d'expression et de créativité.

Un autre constat, c'est que la période entre la fin des examens de juin et le bulletin est également une période propice à la rencontre entre jeune et l'organisation de moment qui la rende possible. C'est dans cette optique qu'en 2018 et 2019 nous avons organisé des demi-journées de moment d'initiations et de performances en plein air via l'outils du Street art sur un lieu que nous avons identifié comme un lieu de rassemblement de jeunes mais aussi avec des activités sportives comme l'organisation d'un tournoi de mini-foot. L'évaluation avec les jeunes de la première mouture nous a permis d'organiser au mieux la seconde édition. Divers jeunes sont demandeurs de ce projet. Dans l'idée de travailler la question collectivement, nous avons rassemblé les jeunes. C'est comme cela que nous avons ouvert un espace les jeudis durant les temps de midi.

L'été 2019, nous avons été interpellés par l'échevin de la jeunesse avec l'objectif de nous demander, si les jeunes le souhaitent que l'on puisse les soutenir dans leur projet de nouveau skate-park.

5.2 Prospection

Les constats sont toujours bien présents et actuels depuis 2017 et régulièrement confirmés par notre public comme nous avons pu le voir avec Paroles de jeunes 2.0 ou lorsque nous analysons l'objet de nos demandes individuelles et thématiques d'entretien.

Nos partenaires tels que le service jeunesse de la ville de Gembloux, divers CEC comme l'école de cirque ou encore l'atelier sorciers, mais aussi les centres PMS, les directions d'écoles, d'autres services locaux comme le Ressort partagent et renforcent nos constats.

Lors de nos rencontres avec les jeunes lors de nos présences en rue, lors des jeudis midi, mais aussi dans le cadre de nos jeux de midi. Les jeunes reviennent vers nous en nous disant tout le bien qu'ils pensent de ces projets et en demandant encore plus ; leur présence et leur fréquentation est régulière. Nous tirons donc une partie de nos informations et constats au travers d'échanges formels et informels avec notre public et dans une moindre mesure, avec nos partenaires.

Le manque d'espace et la difficulté de rendre un espace disponible se traduit par la difficulté de créer une réelle concertation entre les jeunes et les autorités communales. Les uns ayant l'impression de ne pas être entendus ni soutenus, les autres n'estimant pas recevoir d'interpellation solidement construite et formalisée permettant d'aboutir à quoi que ce soit. L'enjeu qui se présente ici pour Imagin'AMO est de rendre cette concertation possible entre les services communaux et les jeunes qui souhaitent introduire une démarche en vue d'obtenir un espace à eux en servant de relais entre eux deux, en soutenant les collectifs de jeunes désireux dans leurs démarches. C'est ce qui se passe actuellement avec le projet du skate-park et la demande d'un espace libre du type maison de jeunes.

Directement induit par la problématique citée au paragraphe précédent, il s'agit pour notre AMO de faire face à un déficit de confiance pouvant s'avérer sérieux entre les politiques communales en place et la population jeune de l'entité

gembloutoise. Il semble qu'il y ait en amont de tout projet de ce type, un travail de confiance et de lien à construire entre les acteurs concernés.

Depuis quelques années, une autre réalité éprouve la vie sociale et le dynamisme de Gembloux, celle de voir le centre-ville perdre progressivement de son dynamisme. Ce qui est entraîné par la fermeture de certains commerces de proximité notamment. Indubitablement, cela incite les jeunes à désinvestir de plus en plus Gembloux en dehors des heures scolaires au profit des villes voisines largement mieux pourvues en termes de diversité de l'offre de loisir et d'activité culturelle, en l'occurrence le pôle Louvain-la-Neuve et celui de Namur. Cette réalité est d'autant plus troublante qu'elle interroge l'AMO sur sa capacité mais aussi sur sa compétence à agir sur celle-ci. Quoi qu'il en soit, ce constat est apparu plus contrasté que jamais à la suite des échanges issus de Paroles de jeunes 2.0.

5.3 La démarche d'analyse

Nous allons poursuivre nos réflexions autour des loisirs que nous proposons, et également la construction de ceux-ci à partir de la demande des jeunes et des contacts que nous faisons.

Nous allons également soutenir les deux collectifs de jeunes que nous soutenons actuellement, à savoir les skateurs ainsi que les jeunes qui œuvrent en vue d'obtenir une « maison de jeunes » à Gembloux.

Nous pourrions réfléchir à un outil qui nous permettrait de questionner les jeunes des territoires de La Bruyère et d'Eghezée afin de vérifier si les constats de Gembloux et Sombreffe sont également partagés par eux.

Au printemps 2019, nous avons mis en place un prêt de jeux d'extérieur lors de notre présence en rue les vendredis et les mardis midi. Cette action a pris le nom des jeux du midi. Dès le retour des beaux jours, nous avons le souhait de la reproposez.

En novembre 2019, nous avons, à la demande du groupe de jeunes soutenant le projet de la maison de jeunes, ouvert un espace pour les 5èmes et les réthos du Collège, de l'ARG et de l'ITH. Cet espace est ouvert le jeudi midi, et se nomme le « je dis midi ». Une quarantaine de jeunes fréquentent cet espace le jeudi. Ils ont un endroit où ils peuvent être au chaud avec du wifi, écouter leur musique et être là avec leur pique-nique ou leur snack. Le projet a débuté dans un espace rue du 8 mai. Cependant, vu les normes incendies et le nombre de jeunes fréquentant l'espace nous sommes partis pour l'Atrium 57, centre culturel de Gembloux.

Les ateliers Rap-slam et Custom, se déroulent toujours de façon hebdomadaire et gardent leur noyau tout en incluant de temps à autre de nouveaux membres. Les jeunes sont actifs et participatifs. Le Collectif Expresson a pu réaliser un camp musical ouvert à tous durant l'été 2019. Vu la réponse et l'enthousiasme des jeunes il est probable que ce camp musical puisse être réorganisé l'été 2020 mais sur une période plus longue.

A l'heure d'aujourd'hui les ateliers les visages de la culture, le projet cirque ne sont plus organisés, et ce pour des questions de pression sur le mercredi après-midi. Nous

sommes toutefois très au fait sur ce qui a fait le succès de ces ateliers, à savoir la récurrence, la non-nécessité de s'inscrire pour l'ensemble, l'ouverture et la mobilité. Nous avons le souhait d'être attentifs à tous ces éléments en vue de pouvoir les inclure dans les actions que nous menons déjà et celles que nous allons mener à l'avenir. L'accessibilité et l'originalité de ces projets nous ont transmis des enseignements qui nous seront utiles pour enrichir nos activités en cours et celles qui sont amenées à naître.

5.3.1 Vérification de l'adéquation aux missions

Les projets en cours pour l'instant sont menés soit à la demande des jeunes, soit dans un contexte de soutien à la construction d'un projet. En outre, la majorité de nos projets tentent de rendre les jeunes acteurs de leur vie au travers de leur demande, comme peu l'attester le projet du skate-park ou encore de la maison de jeune. Les différentes actions sont également pensées et encrées sur le territoire gembloutois. Des stages sont organisés directement sur les lieux de vie des jeunes, dans le but de travailler leur appartenance à un territoire mais également valoriser ce lieu qui est le leur et éviter une rupture avec celui-ci comme le sous-tend la démarche propre à l'AMO.

Via les loisirs et l'accompagnement des jeunes dans leur projet nous travaillons leur citoyenneté. Nous travaillons à leur autonomie, leur émancipation et à leur citoyenneté.

L'expérience qui leur est proposée c'est d'être acteurs, de pratiquer une participation active au sein des projets d'Imagin'AMO. Permettre à des jeunes d'être acteurs et d'avoir une participation active dans leurs projet, travail vers l'émancipation, citoyenne actif et responsable.

De les rendre autonomes au travers de l'apprentissage des codes de la société et sur la possibilité d'agir positivement sur ceux-ci afin de révéler au sein des jeunes, leurs ressources et développer leurs aptitudes en vue d'acquérir un comportement propice à leur émancipation.

Travail à l'autonomie des jeunes, ce sont toutes ses valeurs qui sont portées par l'action collective et communautaire des AMO.

Enfin, par l'intermédiaire de notre travail en réseau, nous essayons de former des synergies bénéfiques en vue d'optimiser l'atteinte de nos missions et ce, avec ce souci d'être complémentaires et supplétifs à nos partenaires locaux.

5.3.2 Objectivation

a) Pertinence

Comme expliqué plus haut, l'ensemble de nos actions sont conçues à partir des demandes et des besoins révélés des jeunes.

Qui plus est, nos actions plus anciennes qui sont toujours d'actualité, persistent dans le temps car leur efficacité et leur bénéfice auprès de notre public a été éprouvé à de nombreuses reprises. C'est pour cette raison que des projets comme été solidaire, ou notre investissement au sein du carnaval de Gembloux sont toujours en vigueur à l'heure actuelle.

Enfin, nous sommes pertinents et cohérents dans notre approche qui se veut proactive, mobilisant les jeunes et partenaires et se voulant être de proximité, au plus proche de la réalité de vie de notre public comme nous pouvons le voir avec le développement de notre travail de rue qui s'est amplifié depuis 2019 et s'est même enrichi d'une tournée de quartier le samedi à Eghezée, jusqu'alors moins ciblé par notre service.

b) Faisabilité politique de l'action

En termes de faisabilité, nous mettons en place la majorité de nos actions. Nous tentons souvent de créer les partenariats opportuns à l'action de nous proposons, et ce dans l'objectif de pouvoir avoir des stages, des ateliers de qualité.

Toutefois, nous devons régulièrement nous mettre en quête de soutien financier, afin de pouvoir réduire au maximum le coût des stages et financer nos actions. Ces subsides servent à nous donner les moyens d'agir sur notre environnement par l'acquisition de moyens matériels et humains comme c'est le cas pour certains projets graff ou par les ateliers rap/slam et in fine, nous permet de concrétiser les missions de l'AMO.

Nous sommes bien fidèles à notre territoire d'action et augmentons même notre investissement sur celui-ci avec plus de présence en rue et plus de projets dans chacune des entités où nous sommes actifs.

Il est logique que nous menions de nombreux partenariats avec des structures associatives mais aussi avec les autorités communales étant donné que nous ciblons une problématique qui revêt un aspect territorial important à savoir le manque d'espace et de lieu de loisirs. Il est pratiquement impossible pour Imagin'AMO d'agir seule sur cette pierre d'achoppement et pour la contourner, elle doit régulièrement être l'instigatrice d'un travail en réseau incluant différentes parties prenantes : les jeunes avant tout, les services communaux, les écoles, les autres acteurs associatifs.

c) Hypothèse d'actions

Nous allons poursuivre l'organisation de stage durant les congés scolaires en veillant à perpétuer les activités qui ont déjà fait leur preuve comme les stages de graff et en diversifiant notre offre de stage en touchant un public qui ne se sent pas forcément concerné par nos actions ce qui est le cas avec les après-midis de l'AMO

que nous avons testées l'an dernier et qui proposaient des animations ludiques et variées que nous allons probablement maintenir et développer davantage durant l'été. Ce sera aussi le cas pour le camp musical qui fut un franc succès l'été 2019 et qui est amené à être reconduit sur une période plus longue en 2020.

En ce qui concerne les ateliers hebdomadaires, nous souhaitons vraiment pouvoir poursuivre ces projets de façon durable car ils soutiennent nos actions de proximité et de création de lien avec les jeunes. Il ne nous est pas possible de tous les organiser le mercredi et ce pour une question logistique simple, l'ensemble de l'équipe est déjà mobilisé sur le terrain par une permanence et du travail de rue. 2020 semble projeter un nouvel horizon pour l'atelier rap/slam avec une possibilité d'un mini-concert à destination des familles vers le mois de juin.

Nous souhaitons poursuivre les actions en cours telles que les « jeux du midi », le « je dis midi », ainsi que l'accompagnement des jeunes qui souhaitent s'investir dans leur ville et interpeller les politiques et le réseau quant à leurs demandes. A noter que les « jeux du midi » et le « je dis midi » trouvent de plus en plus une complémentarité intéressante, nous permettant d'investir les temps de midi à tout moment de l'année, les « jeux du midi » pour l'été et les « je dis midi » pour l'hiver.

En effet, nous souhaitons renforcer notre rôle de soutien des jeunes qui ont un projet, une demande concrète en vue de rendre celle-ci possible en apportant une attention particulière au projet skate-park et maison de jeune.

Enfin, nous sommes toujours soucieux d'adapter nos permanences et notre travail de rue en vue de coller le plus possible aux réalités de terrain appartenant à notre public cible. C'est pourquoi nous investissons plus que les années précédentes la rue, les villages et les entités périphériques comme c'est le cas avec le zonage à Eghezée.

6. Manque de concertation et de dialogue avec les jeunes

6.1 La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Dans nos diagnostics précédents nous relevions qu'il manquait, sur le territoire d'action d'Imagin'AMO, à la fois des lieux de concertation entre les personnes qui élaborent et décident des politiques à mettre en œuvre en matière de jeunesse, mais aussi qu'il n'y avait pas d'espaces organisés et permanents de consultation ou de concertation avec les jeunes adolescents (12-18 ans).

Nous avons traité la question selon deux axes :

- Manque de lieu de concertation autour de la jeunesse

Si certaines écoles secondaires avait mis en place des conseils d'élève, aucun lieu de ce type n'existait au niveau communal sur Gembloux, ni au sein des communautés locales. On remarquait malgré tout la mise en place d'un conseil communal des enfants sur la commune de Sombreffe.

Nous soulignons l'existence de deux concertations communales l'une sur la petite enfance et l'autre intitulée commission communale de l'accueil qui traite des questions de l'accueil temps libre des enfants. Ces deux lieux, qui sont toujours fonctionnel actuellement, sont assez spécifiques quant aux thèmes qu'ils abordent.

Fort de ces constats, nous avons écrit dans notre diagnostic social de 2014, qu'il n'y a donc pas de lieu particulier de dialogue ou de concertation jeunesse permettant d'élaborer une politique jeunesse dans sa globalité. Cependant, nous constatons en 2017 que cette situation avait évolué aussi bien à Gembloux qu'à Sombreffe.

Nous constatons, alors, une volonté des Echevins et des services communaux (service jeunesse de Gembloux et PCS de Sombreffe) de développer une concertation avec les jeunes. Elles s'articulaient, dans les deux cas, dans l'organisation, sur chaque territoire, d'un évènement à destination des jeunes (Fête de la Jeunesse à Sombreffe et Soirée jeunes à Gembloux). Dans l'organisation de ces deux évènements une large place était laissée aux jeunes pour s'y investir et devenir acteur de l'organisation de ces projets avec les communes. Dans les deux cas, la finalité avait, nous semble-t-il pour but de favoriser le dialogue avec les jeunes. Par ailleurs, la commune de Sombreffe s'était engagée dans un projet pilote portée par la Ministre de la Jeunesse de la FWB intitulée « vers une politique locale de jeunesse plus participative ».

Même si ces tentatives de « concertation jeunesse » était encore à leur balbutiement, on soulignait positivement l'intention et la volonté qui était développée. Tout en soulignant qu'Imagin'AMO était un partenaire actif des deux démarches.

- Manque de dialogue avec les jeunes

En 2014, nous avons écrit que nous pouvions, considérer que les professionnels du pôle psycho-médicosocial et qui élaborent une série de projet à destination des jeunes, n'adoptaient pas non plus de manière systématique un dialogue avec les jeunes. Et cela ni sur le contenu, ni sur l'opportunité, ni sur la forme des animations qui leur sont données. En 2017, nous avons affirmés que des efforts considérables

avaient été réalisés à ce niveau, souvent à l'initiative de l'AMO. Soit en favorisant la consultation des jeunes dans l'élaboration des projets qui les concerne, soit en les positionnant comme acteur de ces projets. Nous citons en exemple, le projet « Paroles de jeunes », les animations EVRAS en 4^{ème} au Collège St Guibert, le projet d'éducation aux médias « Internet Expliqué à ta Mère » ou le projet « Cliché ! ».

Parallèlement, on notait la volonté de donner plus de places aux jeunes au sein des deux administrations communales de Gembloux et de Sombreffe ou du Collège St Guibert.

Enfin, nous annonçons qu'Imagin'AMO avec le service Jeunesse de Gembloux projetaient de mettre en place un projet de prévention par les pairs en matière de santé permettant à des jeunes de prendre une place d'acteurs de prévention.

Au niveau culturel, le centre culturel de Gembloux avait tenté la concertation et l'accueil des jeunes. Cela n'avait pas vraiment fonctionné, car les jeunes n'avaient pas répondu à « l'appel ». Mais, il y avait eu la volonté d'essayer.

Si les choses semblaient évoluer de manière positive sur ce point. On pouvait regretter que la construction effective d'une salle à destination des jeunes (pour l'organisation d'évènements festifs : soirées, concert, ...) n'eût pas donné lieu lors de sa conception à une large concertation avec la jeunesse.

Nous avons conclu ces constats en insistant sur l'importance et la nécessité de l'effectivité d'un dialogue vrai et sincère car nous rappelions que lors de notre projet sur la parole des jeunes, nous avons posé la question de savoir où le jeune estimait que sa parole était prise en compte.

En réponse, plus de 80% des adolescents² consultés à ce propos nous avaient répondu que les politiques ne prenaient pas en compte leur parole. Et, que malgré le fait que des conseils d'élèves soient organisés dans plusieurs écoles, près de la moitié estiment ne pas être réellement entendus au sein de leur école. Les jeunes confirment toujours ces constats actuellement.

Nous terminions en évoquant « qu'à l'heure de l'évolution inquiétante des discours et des votes électoraux populistes, il est essentiel, à nos yeux, de garder cette priorité du dialogue et de la concertation autour des politiques jeunesse ».

² Consultation via un questionnaire et focus group auprès de 313 jeunes de 2^{ème} et 5^{ème} secondaire des 3 établissements scolaires secondaires de Gembloux

b) Actions menées

- Organisation de la Key's Night Gembloux

En 2017, l'Echevin et le service jeunesse de la ville de Gembloux ont souhaité lancer une forme de concertation jeunesse. Pour cela, ils ont choisi le faire sous la forme d'un projet, en l'occurrence, de partir de l'organisation d'une soirée à destination des jeunes de la région qui mettrait en valeurs les comportements responsables. Le principe était d'inviter divers organes en lien direct avec la jeunesse à participer au processus de création de l'évènement. Il s'agissait de réunir autour d'un même projet les clubs de jeunes, les opérateurs extra-scolaires, les mouvements de jeunesse, les écoles et l'AMO. L'ambition était qu'au-delà les organismes présents, les jeunes qui les fréquentent soit les acteurs du processus.

Les objectifs de la plateforme créée autour de ce projet étaient de :

- Favoriser l'implication active des jeunes
- Favoriser les collaborations et recréer du lien entre les divers acteurs Jeunesse de l'entité et avec l'administration
- Favoriser la mise en place de pratiques et de comportements responsables
- Cocréer et expérimenter ensemble
- Accompagner de jeunes / groupes de jeunes dans le développement de projets concrets
- L'organisation commune d'un événement festif rassembleur à l'Espace Orneau en mai 2017 intitulé "KEYS' NIGHT".

Si l'évènement a bien été effectif, s'il a bien été organisé par un partenariat de plusieurs organes, s'il s'est bien déroulé, la participation réelle des jeunes a fait un peu défaut. La réunion d'évaluation a, par ailleurs, rassemblé très peu de partenaires.

Pour 2018, tout en gardant la volonté de coconstruire des projets communs, l'idée a été de lancer un appel à projet. Celui-ci a débouché par le soutien financier et matériel à un projet de festival musical. Ce soutien était conditionné à un partenariat avec d'autres acteurs gembloutois et de développer des actions de réductions des risques en terme notamment de consommation d'alcool. Le projet initial de concertation s'est transformé au final en projet évènementiel responsable. Il n'y a pas eu de suite à cette première initiative.

Cependant, autour de la réflexion de l'organisation de cette soirée, la Ville a souhaité développer une labellisation pour les soirées organisées dans ses infrastructures ou sur son territoire. Notamment par la labélisation « quality

night » de la soirée. Mais cela n'a pas été possible, car seul un évènement qui se répète depuis plusieurs années a droit à cette labélisation. Par contre, le croisement de la réflexion sur d'une part d'avoir une participation active accrue des jeunes et d'autre part de développer une politique de réduction des risques lors des évènements festifs destinés aux jeunes a produit le projet « Be-ALCool ».

- Fêtes de la jeunesse Sombrefe

Dans le même esprit que pour la Key's Night, ce projet de l'initiative de l'Echevin de la jeunesse et de la cohésion sociale, visait l'organisation d'un évènement festif via un processus de cocréation et d'expérimentation en commun. L'objectif est double avoir un évènement dédié aux jeunes, renforcer une collaboration entre acteurs jeunesse et favoriser l'implication des jeunes autour d'un évènement les concernant. Cet évènement a été organisé à trois reprises. Mais n'a pas non plus permis de développer cette concertation. L'implication concrète des jeunes restant assez timide mise à part l'organisation d'un grand jeu par les mouvements de jeunesse.

Ces deux expériences montrent qu'en dehors des organisations reconnues il est compliqué pour des administrations locales de mobiliser et d'impliquer des jeunes dans des projets qui leur sont dédiés. D'autre part, il faut noter que ces deux processus sont partis de l'a priori qu'un évènement festif allait être mobilisateur. Ce qui ne s'est pas confirmé dans les faits. Il nous semble retirer de ces expériences qu'il vaut mieux partir des projets, des souhaits, des besoins des jeunes.

- Vers une politique locale de jeunesse plus participative Sombrefe

Ce projet est issu d'un appel à projet lancée par la Ministre de la Jeunesse Isabelle Simonis. Elle souhaitait lancer des expériences pilotes relative à la mise en place de politiques de jeunesse concertées sur les territoires locaux.

Le principal objectif poursuivi par ce projet est de renforcer la participation des jeunes dans la définition de projets de société qui les concernent au niveau local.

A travers ce dispositif, il s'agissait aussi de donner aux acteurs locaux les outils pour mettre en place un modèle de démocratie plus participatif mais également de leur offrir la possibilité de mutualiser leurs expériences et d'établir des ponts entre eux. Un accompagnement méthodologique par le Creccide était proposé aux communes participantes. La commune de Sombrefe a répondu au 1^{er} appel à projet. Elle a demandé à Imagin'AMO de coordonner le pôle associatif jeunesse. L'objectif était au final de

développer une charte entre les représentants associatifs jeunes et l'administrations communales base d'une politique jeunesse concertée dont les acteurs centraux devrait être les jeunes.

Dans ce cadre, nous avons tentés de rencontrés l'ensemble des acteurs jeunes de la commune. Ceci dans la perspective de réaliser un état des lieux des besoins de jeunes sur le territoire de l'entité. Mais notre initiative n'a pas reçu le soutien indispensable des responsables communaux. Et nous n'avons pas pu aboutir dans notre démarche. En lieu et place, il a été organisé un moment de travail en sous-groupe avec une trentaine de jeunes et parallèlement un sous-groupe de représentants politiques (bourgmestre, Echevins, conseiller communaux). Le tout étant coordonné par le PCS local. L'objectif était de partager collectivement les constats, besoins et propositions de projets, d'infrastructure proposé par chaque sous-groupe.

L'idée était intéressante, une série de choses sont sorties du travail de chaque sous-groupe. Mais, il y a eu des défauts dans l'organisation.

Les présentations des sous-groupes jeunes ont débuté avant que le sous-groupe « politique » ait terminé. Les autorités n'ont donc pas entendu le compte rendu des premiers groupes.

Quelqu'un a pris des notes mais aucune synthèse n'a été rédigée. Il n'y a pas donc eu de partage de la quantité d'informations qui ont été collectées auprès des jeunes. Aucun débat n'a été mené au moment même ni après.

Ceci est tout à fait regrettable car l'ensemble des infos partagées lors de cette réunion aurait été une belle base pour établir un premier état des lieux du vécu et des besoins des jeunes sombreffois. Différentes propositions, demandes ont été formulées, il n'y a plus de traces de tout ce matériel. Il y avait par cette réunion un départ d'une politique jeunesse concertée. Mais le manque de suite a complètement tué l'initiative. Du reste, on peut se poser la question de la crédibilité de l'administration et du Collège communal auprès des jeunes après ce gâchis.

Malgré nos demandes, il n'y a eu aucune évaluation de ce processus défaillant. La synthèse de cette réunion semble perdue. Nous avons eu aucune réponse à nos diverses interpellations à ce sujet. Le résultat des élections communales a totalement modifié la composition de la majorité communale, il semble que ce projet et ce processus déjà abandonné sous la fin de la législature précédente soit totalement tombés aux oubliettes.

- Projet « Espace – Jeunes » - Je-dis midi

Interpellé par une maman et par différents jeunes sur le besoin d'avoir un espace dédié aux jeunes dans le centre de Gembloux. Nous avons proposé à

ces derniers de les accompagner dans la structuration de leur demande et de les accompagner dans une démarche citoyenne. Cette démarche viserait à rencontrer les autorités locales avec un projet construit par les jeunes et chercher les soutiens pour le réaliser. Nous avons eu quelques moments de travail avec eux. Mais cela reste compliqué d'avoir un suivi régulier et cela prend du temps car ils ont du mal à s'investir dans la durée. Pour le moment, il est principalement ressorti le besoin d'avoir un espace de type Maison de Jeunes accessible en fin de journée et le Week-End et de disposer en hivers un lieu couvert et chauffé sur le temps de midi. Le second étant logistiquement plus accessible, nous avons interpellé la Ville avec cette demande. Depuis début novembre nous ouvrons un espace que nous avons appelé « je dis midi » un fois par semaine le jeudi. Nous avons d'abord accueilli les jeunes dans un bâtiment communal et depuis mi-janvier 2020 au Centre Culturel. Le succès du projet auprès des jeunes a rendu le premier local inadéquat car nous dépassions les « normes pompiers » au niveau du nombre de personnes présentes. Les jeunes se chargent de communication auprès de leurs pairs ; l'AMO des aspects logistiques. Des discussions ont lieu sur l'aménagement des lieux, de manière à impliquer les jeunes à ce propos. D'autre part ce moment, même s'il est limité dans le temps servira à continuer à travailler, avec eux, sur le projet d'espace pour les jeunes.

c) Public cible

Le public visé par les projets en lien avec ces thématiques est l'ensemble des jeunes adolescents (12 – 22 ans) fréquentant régulièrement les territoires sur lesquels nous sommes actifs, et en particulier Gembloux et Sombreffe.

d) Partenaires

- Les dispositifs communaux concernés par la jeunesse : service jeunesse, Plan de Cohésion sociale, etc.
- Les responsables politiques locaux en lien avec la jeunesse
- Tous les acteurs locaux intéressés par les questions liées à la jeunesse : acteurs extra-scolaires, mouvements de jeunesse, etc.

e) Résultats

Comme nous l'avons déjà écrit ci-dessus, les expériences de consultations ou de concertations des jeunes n'ont pas rencontré les ambitions visées au départ. Parallèlement, les objectifs de l'AMO ne sont pas les mêmes en termes de démocratie participative que les autorités locales. Il y a toujours un risque, lorsqu'on

se lance dans un tel processus, de ne pouvoir répondre à l'ensemble des attentes des personnes consultées.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

Au vu des résultats, il est évident que les méthodologies utilisées n'ont été ni pertinente, ni cohérente. On peut aussi souligner que l'expérience du projet de « politique plus participative » de Sombreffe nous incite à devoir être beaucoup plus prudent avant de s'engager dans un projet. Nous devons nous assurer de la fiabilité du partenaire, de ses engagements mais aussi de la maîtrise que nous pouvons avoir sur le processus. Nous avons tenté de définir cela dans un « contrat » de partenariat. Que les représentants du PCS n'ont jamais totalement complétés et validés officiellement. Notre volontarisme nous a amené à bruler les étapes et à nous engager activement avant la conclusion de ce « contrat » de partenariat. Nous serons beaucoup plus vigilant et exigeant à l'avenir dans nos engagements.

Par contre, le projet des « je-dis midi » parti d'un besoin exprimé par les jeunes, même s'il est un peu tôt pour l'évaluer (début novembre 2019), est pour l'instant une réussite tant en termes de fréquentation (entre 30 et 70 jeunes), qu'au niveau qualitatif par les échanges qu'il permet et d'implication des jeunes sur l'aménagement de cet espace.

Nous retirerons aussi de ces expériences qu'il vaut mieux partir des projets, des souhaits, des besoins des jeunes plutôt que de tenter des projets prétextes pour permettre la rencontre et initier le dialogue entre eux et les autorités locales. Dans la même idée, partir de leur parole, des besoins qu'ils ont exprimés facilite la concertation et la mobilisation avec d'autres acteurs, du moins quand ceux-ci souhaitent développer des actions ou des politiques en phase avec leurs préoccupations.

En lien avec ce constat, nous développons régulièrement des projets permettant l'expression des jeunes (paroles de jeunes, Cliché, Internet expliqué à ta mère, Scan-Age, Be-ALCool). Il faut être conscient que ces projets demandent beaucoup de moyens humains et de temps. Ils ne sont pas toujours reproductibles à l'infini dans un contexte où la charge administrative, exigée par l'administration, impose de plus en plus au travailleur une part bureaucratique dans leur temps de travail au dépend d'une présence sur le terrain.

Parallèlement et autant que possible nous tentons, dans chacun de nos projets, de laisser une place pour l'expression des jeunes. Mais, nous manquons encore de systématisation dans la manière de consigner ce qui est exprimés et de méthodologie dans la manière de la communiquer.

6.2 Prospection = nouvelle manière de poser la question

En synthèse, nous changeons de paradigme sur cette question en passant de la démarche du « Top – down » à celle du « Bottom – up ». Aller, donc dans une démarche ascendante en accompagnant les jeunes à partir de leur demande, de leur projet. Leur permettre de structurer leur parole et les aider à la porter à qui de droit. Mais travailler sur des choses concrètes et non plus sur des intentions.

6.3 La démarche d'analyse

Il est difficile, sur cette problématique, de se projeter sur ce que nous développerons dans les années à venir. Car les actions seront directement en lien avec les opportunités qui se présenteront et les demandes qui seront exprimées par les jeunes.

Cependant, nous sommes impliqués dans le début de deux processus sur Gembloux :

- Le soutien d'un groupe de jeunes qui souhaitent rénover le skate-park
- L'accompagnement de deux groupes qui souhaitent avoir, dans le centre-ville, un espace du style Maison de Jeunes.

Notre rôle sera de les accompagner dans les démarches, dans la structuration de leurs demandes et de faciliter la prise de contact et d'interpellation avec les responsables locaux concernés.

6.3.1 Vérification de l'adéquation aux missions

Porter la parole des jeunes, les accompagner dans l'expression de leurs besoins, nous semble être une des missions de base de la mission d'une AMO.

A-t-on ici certaines formes de violence ? On ne peut pas affirmer que les responsables soient fermés à l'écoute des besoins des jeunes. Voire, au contraire, nous avons le sentiment qu'il y a de l'intérêt et un potentiel d'écoute et de prise en compte. Cependant, il n'y a pas vraiment de lieu institutionnellement organisé pour recevoir la parole des jeunes. Il existe bien le service jeunesse, mais la charge de travail de la personne qui occupe le poste ne permet de développer de la proactivité à ce sujet. Proactivité indispensable pour nous pour développer l'échange avec les jeunes. Une nouvelle travailleuse sociale de rue a été engagée à l'automne (par la Ville) mais il est trop tôt pour évaluer l'impact de son travail. En outre, nous ne savons pas encore, si la jeunesse fera partie de ses préoccupations, vu que l'AMO développe aussi un travail social de rue sur le même territoire.

L'AMO reste, pour l'instant, le seul acteur effectif qui peut accompagner les jeunes dans l'expression de leurs besoins et de leurs interpellations.

Il nous semble que le fait de ne pas consulter les personnes concernées par une politique peut être considérée comme un fait social. Nous entendons ici une consultation dans la continuité, dans les différentes étapes d'un processus. Au vu de la grande différence de temporalité entre celle des jeunes et celle d'une administration, un dialogue sur les infrastructures en construction et les politiques en cours d'établissement nous paraît pertinente.

6.3.2 Objectivation

d) Pertinence

Au vu de ce qui a déjà été expérimenté, les actions que nous sommes en train de développer dans cette thématique nous paraissent plus pertinentes. Cette autre manière de travailler nous permet une plus grande maîtrise sur le processus. Même si nous sommes dépendants du rythme des jeunes. Nous suivons aussi leurs recommandations et tentons de les impliquer en les rendant acteurs des processus qu'ils veulent voir naître. Nous ne cherchons pas à faire à la place de, mais bien à les écouter et les accompagner dans leurs démarches. À les conseiller sur ce qui nous semble plus pertinent et efficace, sur la manière d'aborder les choses et leurs interlocuteurs. Et enfin, à les informer et les sensibiliser de la complexité des démarches et procédures pour arriver à leurs fins.

Nous pouvons aussi rappeler les recommandations du Délégué Général aux droits de l'enfant dans son mémorandum concernant la participation de ceux-ci :

- Développer la participation dans les milieux de vie au quotidien, notamment à l'école via une recherche des mesures et initiatives prises et une diffusion des bonnes pratiques et leurs effets.
- Créer des structures où les enfants peuvent contester les décisions ou influencer les décisions.
- Associer les publics lors de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des mesures qui les concernent de façon à tenir compte de leur situation, des obstacles qu'elles rencontrent, de leurs aspirations.
- Accorder une attention particulière à la participation des enfants les plus vulnérables.
- Veiller à ce que tout projet de participation s'inscrive dans une approche constructive de la participation en fournissant une information préalable, sans imposer la participation, en veillant à une compréhension du processus et une présentation transparente des rapports de pouvoirs, en clarifiant les objectifs et en usant de méthodologies adéquates, en favorisant

une dynamique de groupe et en fournissant des moyens humains et financiers.

- Prévoir du temps pour réfléchir au projet, former les enfants à la participation, accorder suffisamment de temps aux enfants pour se préparer, se forger un point de vue et établir une relation de confiance avec l'adulte.
- Evaluer les projets de participation existants.
- Faire en sorte que la participation de tous les enfants et de tous les jeunes aux activités qui les concernent ne se limite pas au recueil d'avis mais bien à la construction collective, accompagnée par des personnes issues du cadre de vie qu'elles partagent dans lequel enfants et jeunes évoluent ensemble.

e) Faisabilité politique de l'action

L'accompagnement des jeunes dans leurs interpellations ne peut être couronné de succès que si les personnes, les services auxquels nous nous adressons accepte de les recevoir. Nous n'avons pas la maîtrise de cela, mais préventivement nous pouvons développer une culture du lien et une relation de confiance entre l'équipe de l'AMO et les responsables locaux. Mais aussi les sensibiliser à l'importance de favoriser la participation, la citoyenneté, d'écouter et de tenir compte de la parole des jeunes. Il nous paraît fondamental de créer au fur et à mesure du temps un contexte relationnel facilitateur à la réception de la demande des jeunes par les autres acteurs. Cela ne peut se faire qu'en gardant constamment une attitude constructive et collaborative avec le réseau local mais aussi de notre implication dans celui-ci. Cultiver l'image positive de notre service est indispensable pour nous permettre d'être un facilitateur de dialogue entre les acteurs locaux avec les jeunes, d'autant que notre territoire ne possède pas d'organisation de jeunesse (mis à part sur la commune de La Bruyère) qui pourrait investir cette dimension.

Notre action a une portée locale, communale. Par contre, pouvoir être entouré de différents acteurs et avoir le service jeunesse de la Ville ainsi que le PCS comme partenaire serait pertinent et cohérent.

f) Hypothèse d'actions

- Accompagner les jeunes dans la construction « théorique » d'un projet de lieu d'accueil pour les jeunes dans le centre de Gembloux.

Ce projet comprend plusieurs objectifs opérationnels :

- Fusionner deux groupes différents qui expriment le même besoin, afin qu'il travaille de concert cette question
- Les aider à rédiger un avant-projet pour ce lieu d'accueil qui devra définir les modalités souhaitées et répondre aux questions : quoi, par qui, pour qui, où, comment, quand, de

quels moyens avons-nous besoin, que demandons-nous concrètement à la ville, existe-t-il d'autres acteurs locaux à qui nous souhaitons formuler une demande et quelle serait-elle ?

- Rencontrer l'Echevin de la jeunesse, le service jeunesse et la coordinatrice du PCS (éventuellement tout autre acteur pertinent) avec les jeunes et entamer un dialogue à ce propos.
- Mettre en place une plateforme de travail pour mettre en place ce lieu d'accueil mêlant jeunes, acteurs publics et associatifs locaux mais aussi des personnes qui ont une expertise sur la question (MJ de La Bruyère ; Wavre, la présidente de la MJ de Genappe qui habite Ligny, etc.)
- Ouvrir cet espace (objectif à moyen – long terme)

Le résultat espéré à terme serait que les jeunes puissent bénéficier d'une structure style MJ ou Centre de jeunes reconnues par la FWB, c'est-à-dire avec un projet pédagogique ambitieux et non juste des objectifs occupationnels.

Au niveau intermédiaire, nous serions déjà satisfaits si les jeunes ont pu rédiger leur projet et qu'une concertation locale soient effective à ce sujet (objectif à plus court terme). Donc qu'il y ait un dialogue vrai sur cette question entre politique, administration et les jeunes.

- Accompagner un groupe de jeune dans leur projet de rénovation du skate-park

Le contact entre le collège communal et le groupe de jeunes est déjà établi. Nous rencontrons régulièrement les jeunes composant ce collectif durant notre Travail de rue. Les tâches demandées/attendues par l'Echevin ne semblent pas avoir été bien comprise par les jeunes, ils semblent ne pas savoir quelles démarches faire, comment les réaliser, etc. Notre proposition est de les accompagner dans le travail de concertation avec la ville. Mais aussi, selon leur souhait, leur donner la possibilité d'avoir une place lors d'évènements locaux. Notamment lors du « festival » des arts de rue de Gembloux appelé Prizme et lors des jours blancs pour permettre aux autres jeunes l'accès à la pratique du Skateboard. Il s'agira ici de les soutenir afin d'avoir une place mais aussi une attitude pédagogique vis-à-vis des autres jeunes qui serait intéressé par une initiation à leur discipline sportive.

7. L'insertion sociale des 16-25 ans

7.1 La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Cette thématique est travaillée collectivement avec nos collègues de la division Namur depuis 2012 suite aux constats communs d'une augmentation des demandes venant de jeunes de plus de 18 ans, à l'époque, en dehors de notre cadre de travail. Nous reprendrons de manière synthétique le processus et les constats effectués et réactualisés.

De 2012 à 2014 nous avons menés une démarche exploratoire au sujet des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur passage à l'âge adulte (16-25 ans). Cette démarche nous avait permis de rencontrer une série d'acteur du secteur AJ mais aussi d'autres secteurs comme l'ISP, le logement, l'AVIQ, la cohésion sociale, etc.

Les constats qui sont sortis de ce travail sont :

- Une fragilisation des grands adolescents, jeunes majeurs. Certains se trouvent en situation d'isolement et/ou de décrochage scolaire.
- La méconnaissance par les professionnels de services généralistes vers lesquels orienter les jeunes majeurs.
- Les inquiétudes des professionnels par rapport à cette population de jeunes adultes. Inquiets, car ils voient de nombreux jeunes, quittant leur structure, s'engager dans une vie d'adulte sans y être forcément prêts et sans avoir acquis les fondements indispensables à l'autonomie. L'inquiétude porte également sur le manque de relais et de ressources car les intervenants de l'Aide à la Jeunesse constatent un plus grand isolement des jeunes souvent privés de ressources familiales. Aussi, d'autres travailleurs sociaux soulèvent la difficulté de trouver des solutions de prise en charge lors de problèmes psychiatriques ou d'handicaps.
- Le rabaissement de l'âge de la majorité de 21 à 18 ans a eu pour conséquence de rendre les jeunes majeurs disposant de peu de ressources familiales encore plus vulnérables : ils ne sont protégés que jusqu'à 18 ans. Alors qu'à contrario, les jeunes qui bénéficient d'un encadrement familial quittent, eux, de plus en plus tardivement le foyer familial, le contexte économique rendant l'accès à l'emploi (et donc à des revenus) encore plus difficile. Conscients que ce processus d'autonomie est souvent vécu de manière précipitée par les jeunes qu'ils accompagnent, les intervenants de l'Aide à la Jeunesse tentent de constituer un réseau autour du jeune pour rompre son isolement au moment de ce passage vers la majorité et pour pallier à l'absence de ressources familiales.

- L'insertion socio-professionnelle pose des difficultés à ces jeunes confrontés à de multiples problématiques et ayant peu de soutien familial. Parallèlement à cela, les conditions en matière de chômage se durcissent et peuvent conduire à une plus grande marginalisation de ces jeunes.
- Une des grosses difficultés rencontrées par le jeune lors de sa mise en autonomie est la recherche d'un logement (revenus souvent très faibles proportionnellement au montant des loyers). Et lorsqu'un logement a été trouvé, la gestion d'une première location est souvent complexe. S'ajoute à cela le constat interpellant de la proportion importante de jeunes de 18 à 25 ans vivant dans la rue ; parmi eux, nombreux sont ceux qui étaient déjà accompagnés par l'Aide à la Jeunesse lorsqu'ils étaient mineurs.
- L'accompagnement préventif dont ils ont pu bénéficier est donc à questionner. D'ailleurs, la question de la préparation de l'avenir des jeunes ne doit pas commencer à se poser lors de l'adolescence de ceux-ci, elle doit être au cœur du travail préventif de l'Aide à la Jeunesse et ce, dans les différentes dimensions de la vie des enfants et jeunes, à savoir la famille, l'école, le quartier... Les grands adolescents et les jeunes adultes demandent un accompagnement global, intensif et une grande disponibilité.
- A contrario, une hyperspécialisation des services s'adressant aux adultes est observée, il devient difficile pour le jeune adulte de savoir à quelle porte aller frapper pour tel ou tel type de difficulté. Le travail en réseau et l'articulation entre les services de secteurs différents sont compliqués. Il en va de même pour l'articulation entre les services s'adressant aux mineurs et ceux s'adressant aux majeurs, les logiques et pratiques diffèrent. Peu de services s'adressant aux adultes proposent une approche globale de la personne.

Ces constats ont été exposés lors d'un colloque organisé en septembre 2015. Suite à ce colloque deux laboratoires à projets intersectoriels ont été mis sur pied : l'un autour de la question de l'accès au logement, l'autre autour de la question de l'insertion socioprofessionnelle.

Le choix de ces thématiques n'est pas dû au hasard, le logement et l'ISP sont deux socles sur lesquels les jeunes peuvent se construire, deux socles inter reliés, pas de logement sans emploi, pas d'emploi sans logement.

Lors de nos travaux en laboratoires à projets, nos constats se sont précisés et ils restent plus qu'interpellant :

- Pour certains jeunes sortis de l'Aide à la Jeunesse ou de SRJ, on observe un rejet institutionnel. Une fois le mandat et la prise en charge terminés, la plupart des jeunes n'ont plus envie d'entendre parler de services, d'institutions, ils veulent « respirer », « voler de leurs propres ailes ». Pour

beaucoup de jeunes, il y a un besoin de prendre distance avec tout ce qui représente un possible « cadrage de leur vie », de se défaire de toutes contraintes. Mais les jeunes les plus fragilisés, avec peu de ressources familiales, n'ont pas de socle auquel venir se raccrocher quand les conséquences de cette « liberté » les rattrapent. Une dégringolade qui peut se transformer en errance : perte de revenus, de logement, assuétudes... Les AMO voient certains de ces jeunes refaire appel à eux à 19 ou 20 ans.

- D'autre part il apparaît dans les constats du Relais Social Urbain Namurois que les jeunes de moins de 24 ans font partie d'un des trois publics en hausse en termes de précarité sur Namur.
- On observe chez des jeunes adultes plus vulnérables les effets particulièrement ancrés de la relégation scolaire : décrochage scolaire installé depuis plusieurs années, difficultés à lire, écrire, compter, pas de diplôme, parfois pas même le CEB. Ces éléments vont constituer de redoutables freins pour la suite de leur parcours d'insertion socio-professionnelle.
- De même, certains acteurs ou jeunes nous signalent que les formations et dispositifs proposés par Forem s'avèrent trop contraignants, trop conditionnés pour de nombreux jeunes : ils échouent aux tests pour accéder aux formations, ne remplissent pas les conditions en termes de diplômes obtenus.
- Les dispositifs d'insertion socio-professionnelle sont trop éloignés de ces jeunes, de leurs besoins, de leurs réalités. Il manque de dispositifs de « pré ISP ». Pour de nombreux jeunes, on observe le besoin d'une période de transition, de dispositifs qui permettent de rattraper, de pallier là où l'enseignement a échoué, de gagner en estime de soi, en compétences sociales et transversales... Il existe des CISP ou des régies de quartier dans lesquels les jeunes peuvent vivre des expériences positives mais ces projets sont limités dans le temps et en termes de places disponibles (ils ne s'adressent d'ailleurs pas exclusivement aux jeunes adultes). Ils ne sont parfois pas suffisants pour que les jeunes accèdent à de l'emploi ensuite.
- Les politiques de l'emploi érigées ces dernières années qui responsabilise collectivement les demandeurs d'emploi et selon laquelle « si tu ne trouves pas, c'est de ta faute » est erronée pour une partie des jeunes. En effet, elle manque d'une prise en considération globale du jeune, d'un accompagnement « doux » s'adaptant aux besoins de chaque jeune, accompagnement individualisé. S'ajoute à cela (à l'origine et renforcé par tout cela) le grand mal-être dont souffre une certaine jeunesse que

nous accompagnons : dépression, très peu d'estime de soi, psychose, addictions...

- Les logements sociaux (publics et AIS) sont trop peu nombreux et trop peu accessibles pour les jeunes. Et notamment, pour ceux qui sortent d'institution d'hébergement, qui pour beaucoup ont peu de ressources dans leur environnement social pour les soutenir. Il faudrait d'abord qu'ils aient connus le sans-abrisme, qu'ils aient des enfants à charge, etc. pour devenir prioritaire.
- L'offre de logements sociaux est bien inférieure au besoin, à la demande et les jeunes adultes ne sont pas le public prioritaire. Ils font peur aux bailleurs : et s'ils ne payaient plus leur loyer ? et s'ils causaient des dégâts locatifs ? et s'ils provoquaient des nuisances pour le voisinage ?
- Le logement qui est pour rappel, Le point d'ancrage, La base de la sécurité. Une condition indispensable à toute insertion sociale et professionnelle. Même par l'intermédiaire des services de l'Aide à la jeunesse, il est très difficile d'établir des partenariats avec le secteur du logement social. Ce secteur logement qui demande aux services de l'Aide à la Jeunesse des tas de garanties financières, garanties que les services d'accompagnement ne sont pas en mesure d'apporter. Ironie du sort : il est parfois plus aisé de collaborer en direct avec des propriétaires privés. Ils peuvent faire preuve de plus de souplesse, demandent moins de garanties financières aux services qui accompagnent le jeune...

Dans le cadre des laboratoires à projets, nous sommes témoins d'une volonté, dans le chef de plusieurs acteurs locaux de l'insertion socio-professionnelle, de faire bouger les lignes, de s'adapter aux besoins des jeunes. Cela s'avère beaucoup plus compliqué avec le secteur logement. Il reste très difficile de décroiser les secteurs.

b) Actions menées

Comme cité plus haut, suite au divers constats effectués, nous avons mis sur pieds pour la division Namur deux laboratoires à projets. L'un sur le thème de l'Insertion Socio-professionnel et l'autre sur le logement. Ces labos visent entre autres à faciliter un travail intersectoriel entre les secteurs de l'AJ, de l'AVIQ, du logement et de l'ISP. Ils restent ouverts à l'intégration d'autres secteurs.

S'il y a un travail de base de concertation intersectoriel, nous souhaitons garder l'objectif de créer des projets concrets qui soient utiles aux jeunes comme aux professionnelles. Le travail que nous souhaitons entreprendre est ambitieux et prend

du temps. D'autant que nous devons créer des synergies entre des acteurs qui n'ont pas l'habitude et donc de culture de travail en commun.

Enfin, l'interpellation sur la complexité des situations rencontrées est aussi un objectif de ces labos.

1) Dans le cadre du labo ISP

- **Cartographie intersectorielle**

Nous avons vite pu observer de la richesse des dispositifs des différents secteurs présents, mais aussi de la méconnaissance que nous avons de ceux-ci. Il nous est paru indispensable de créer une cartographie intersectorielle des offres de services proposées sur le territoire namurois. Pour éviter quelque chose d'illisible, nous avons pris la décision de faire une présentation des services et personnes ressources (tant sur le fond que sur la forme) que le jeune peut interpellier en fonction de sa situation personnelle. Elle a été mise en ligne en phase test en septembre 2018. Son nom : www.16-25ans.be

- **Projet pour faciliter le lien entre les opérateurs ISP et les jeunes les plus fragilisés.**

Parallèlement au projet de cartographie, nous avons donc décidé de nous pencher plus particulièrement sur les constats que nous avons partagés au début du labo et, en priorité, sur le manque de liens entre les opérateurs ISP et les jeunes les plus fragilisés.

Conscients des difficultés que nous rencontrons pour mobiliser ces jeunes, nous avons émis l'hypothèse qu'il serait pertinent d'aller directement vers eux en passant par les acteurs de terrain jeunesse comme les maisons de quartier, maisons de jeunes, etc...

Notre premier objectif a été de vouloir sensibiliser ces acteurs à notre démarche et les motiver à nous rejoindre activement dans notre projet.

Pour ce faire, nous avons souhaité les atteindre sur leur terrain et vérifier avec eux non seulement la justesse de nos constats, mais également leur intérêt pour cette question et les éventuelles actions déjà menées à ce propos.

Cette démarche a été plus compliquée à réaliser que ce que nous avons imaginé.

Nous avons éprouvé pas mal de difficultés à atteindre ces acteurs. Nous avons compensé cela en organisant des rencontres avec des acteurs ISP de proximité tel que le projet solidar'cité et une régie de quartier.

Ces rencontres, même si elles ont été compliquées à mettre en place, ont été riches en enseignement.

Il en ressort principalement que la rigidité des politiques actuelles en matière d'emploi ne permette pas aux jeunes les plus fragilisés, les plus éloignés d'un parcours d'insertion socio-professionnelle, d'y avoir accès. Il apparaît la nécessité d'avoir des dispositifs « pré-ISP » assez souples, avec un accompagnement basé sur les besoins individuels plutôt que basé sur des normes collectives.

Fort de ces premiers constats, nous avons souhaité pour 2019 et 2020, affiner notre état des lieux en répertoriant de manière exhaustive tout projet, sur la division Namur qui permette :

-soit d'être un lieu préservé qui propose une orientation aux jeunes en prenant le temps nécessaire et en leur permettant, par exemple, de tester les choses, en leur permettant de trouver/développer de l'intérêt et de la motivation.

-Soit un lieu plus souple qui propose de la "pré-ISP", en se donnant le temps nécessaire pour y arriver, ne pas brûler les étapes, individualiser l'accompagnement en regard des besoins des personnes.

Notre souhait serait de recenser ce type d'initiative de manière exhaustive afin d'avoir un état des lieux fiable des possibilités sur notre territoire.

Et, in fine, en fonction des constats, des manques éventuels, nous souhaiterions pouvoir combler ceux-ci par de nouveaux projets qui pourraient être créés à partir du labo.

2) Dans le cadre du labo logement

- **Projet Salto**

Ce projet vise à mettre en place une plateforme collaborative permettant une collaboration innovante pour le namurois entre un partenaire « logement » tel qu'une « AIS » et des services d'accompagnement émanant de l'AJ, de l'AVIQ et des MENA. Si la définition d'un mode de fonctionnement assez élaboré a permis de constituer de manière concrète la plateforme avec la participation de service l'AJ, de l'AVIQ et des MENA, des difficultés ont été rencontrées avec les opérateurs logement.

En effet, ceux-ci ont eu du mal à s'engager concrètement dans le projet, alors que le contenu de celui-ci avait été négocié au préalable. Ils n'ont d'abord souhaité ne pas prendre de responsabilité sur la question d'un éventuel vide locatif qui devait

rester à charge des services d'accompagnement, situation difficile d'un point de vue financier.

Les acteurs du labo ont tenté de convaincre d'autres acteurs logements tels que des opérateurs de logements sociaux, mais le locataire officiel doit être le service et non le jeune bénéficiaire avec comme conséquence négative, un loyer non « social » mais basé sur la valeur du bâtiment (donc pas intéressant par rapport au marché privé).

Cependant, il semble exister un critère de mise en autonomie dans les priorités pour accéder au logement social. Malheureusement, les personnes rencontrées n'ont jamais utilisé cette option et n'en connaissent pas les tenants et aboutissants.

Finalement fin 2019, l'AIS de Namur a proposé un premier logement qui est depuis occupé par un jeune. Parallèlement, une asbl namuroise a bien voulu mettre à disposition du projet un fond de garantie ce qui diminue le risque financier pour l'acteur logement comme pour les services d'accompagnement.

Il est à noter que le projet Salto est surtout namurois, mais qu'une des perspectives pourraient être de tenter de mettre le même type de structure en place sur d'autres communes de la division.

- **Projet de tutos**

L'idée a été d'organiser des ateliers de créations vidéo avec les jeunes permettant la réalisation de tutos de conseil à la mise en autonomie dans la gestion de son logement reprenant des conseils par les jeunes, pour les jeunes.

Un premier stage s'est déroulé avec succès durant les congés de Toussaint. Trois autres ont été réalisés durant l'été 2019 avec d'autres groupes de jeunes. A terme, toutes ces productions seront disponibles sur des plateformes WEB et accessibles à tous.

Des membres des équipes des différents partenaires du labo ont été formés à la création vidéo à partir de Smartphone afin de permettre une certaine autonomie dans ce projet par rapport aux opérateurs vidéo.

c) Public cible

En premier lieu, l'ensemble des jeunes vulnérables de 16 à 25 ans de la division concernés par une situation de découverte et de difficultés par rapport à son autonomie, sa recherche d'un logement ou dans son parcours d'insertion social et professionnel.

d) Partenaires

Ce projet connaît un large partenariat intersectoriel et sur l'ensemble de la division Namur.

Nous pouvons cités entre autres :

- Les 5 AMO's de la division
- La Mado
- Le conseil de prévention de Namur (et avant cela le CAAJ de Namur)
- La direction de la prévention Namur
- Sypa et les différents services AJ membre de cet asbl
- Le Forem
- Différents Centre d'Insertion Socioprofessionnelle de la division
- L' AIS de Namur
- L' asbl Solidarité Mosane
- L' AVIQ
- Les maisons de quartier de la Ville de Namur

e) Résultats

Le travail dans ce projet qui vise une concertation entre acteurs de secteurs différents est relativement lent. D'autant, comme souvent dans ce type de collectif, la composition est très variable.

Elle permet en tout cas d'échanger, de partager ces constats, ces points de vue, de modifier sa vision des choses en entrant dans la carte, dans le territoire des autres participants. Nos partenaires de la Maison de l'Emploi de Gembloux nous informaient récemment que les conditions d'accès à certaines formations du Forem avaient été assouplie, les tests ne sont par exemple plus éliminatoires. Les interpellations que nous avons faite lors du labos ISP à ce sujet, ont-ils jouer un rôle ?

Il est parfois compliqué d'évaluer les effets directs des discussions, des constats que nous partageons ensemble.

De même au niveau du logement, les interpellations que nous avons lancées dans différents lieux sur la difficulté de travailler en partenariat avec le secteur du logement ont-ils eu une influence sur l'assouplissement de la position de l' AIS partenaire du projet Salto ?

Ce qui est certain, c'est que la cartographie intersectorielle namuroise existe, qu'elle est fonctionnelle et disponible.

Nous pouvons aussi affirmer que l'intérêt du secteur de l'ISP pour la réflexion et la mise en place de projet que nous avons appelé de pré-ISP à destination des jeunes les plus vulnérables, ceux qui sont déjà entré dans un processus de désaffiliation

sociale, est réelle. 13 nouveaux services ont décidé de rejoindre le labo ISP autour de cette question.

Le projet Salto avec un premier logement, mis à disposition, est aussi effectif, en espérant que d'autres pourront être mis en location pour d'autres jeunes sur Namur ou dans d'autres lieux de la division.

Les tutos sur la gestion de son logement et de son autonomie fait par des jeunes pour d'autres jeunes s'accumulent progressivement. Il restera à construire une plateforme de publication et de partage du matériel produit.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

Les actions menées dans le cadre du projet 16-25 ans nous paraissent pertinentes. En effet, le principal constat et, du coup, objectif est de renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur prise d'autonomie, les soutenir, éviter qu'ils se retrouvent dans un processus de désaffiliation. Où s'ils sont déjà dans cette situation leur tendre la main pour les aider à sortir de leur errance, s'ils le souhaitent. Accompagner en particulier dans leur insertion sociale et professionnelle mais aussi sur l'acquisition d'un logement salubre et adéquat à leur situation. En effet, le fait de jeter des ponts entre les différents acteurs potentiel de cet accompagnement et construire une politique plus cohérente de soutien et d'aide vont dans le sens des objectifs poursuivis.

Au niveau de la cohérence de nos actions, les idées et les productions sont intéressantes. Il manque encore une diffusion efficace tant pour la cartographie que pour les tutos. Il reste encore aussi de concrétiser certaines intentions ou renforcer l'impact du projet salto en permettant à plus de jeunes de pouvoir profiter de ce dispositif.

7.2 Prospection

Les différents constats effectués dans ce projet restent toujours d'actualité. Cependant, il n'est pas inutile de les compléter.

Au niveau du logement, Si le problématique de l'accès au logement reste une priorité il est aussi important d'évoquer la qualité de celui-ci. Car, si certains ont pu trouver un logement abordable en fonction de leur situation financière, celui-ci n'est pas toujours adéquat à leur besoin. Les Peps de l'ONE témoignent, notamment, de nombreuses situations d'étudiantes africaines qui vivent dans un petit kot avec leurs enfants. Sans oublier l'insalubrités des logements gérés par ce qu'on appelle des marchands de sommeil. Qui se préoccupent peu de la qualité de ce qu'ils mettent en location. Il est aussi compliqué pour les occupants de protester au risque de se retrouver dans la rue sans alternative.

Que ce soit au niveau du centre Mena, du service logement du CPAS, de la Cité des Couteliers ou encore des autres acteurs jeunesse de la région namuroise au sens large, on identifie chez les jeunes majeurs une problématique liée à la pédagogie de l'habité. Ceux-ci auraient pour la plupart besoin d'un accompagnement intensif et global dans la recherche de logement mais également dans les gestes du quotidien à domicile. Cet accompagnement est souvent trop faible du fait du peu de temps dont disposent les intervenants sociaux. Une autre problématique touchant principalement les familles ayant des revenus limités concerne l'accès aux logements sociaux adaptés. Même si la Cité des Couteliers (société de logements sociaux travaillant sur Gembloux et Sombreffe), ne cesse d'élargir son parc immobilier composé de logements pour des revenus modestes et d'habitations sociales, le délai d'attente moyen pour acquérir un logement chez eux est de 3.5 ans. A cette longue période problématique, s'ajoute le fait que les maisons disposant de plusieurs chambres sont encore souvent occupées par des personnes plus âgées dont les enfants sont à présent partis mais qui conservent leur logement moyennant le paiement d'une indemnité. Trouver un habitat adéquat pour de grandes familles ou des familles recomposées aux moyens limités est très compliqué, que cela soit dans le privé ou via la Cité des Couteliers. De plus, la construction de logements disposant de plusieurs chambres n'est pas une priorité pour les sociétés de logements sociaux.

Au niveau de la Cité des Couteliers, une demande très forte existe pour Gembloux centre mais peu de personnes souhaitent s'installer dans les villages environnants. Seuls les lieux plus excentrés mais bien desservis et où une bonne ambiance de voisinage règne sont demandés ou investis durablement. Corroy-le-Château et Bossière sont cités en exemple par le directeur de la société.

Cependant, on peut se réjouir que la Commune de Gembloux ait décidé de s'affilier à l' AIS de Gembloux – Fosses, ce qui permet d'augmenter la proportion de logement à loyer modéré. On pourrait envisager à moyen terme d'un partenariat pour faciliter l'accès des jeunes de notre territoire au logement.

Au niveau de l'ISP, le phénomène dit des « NEETS » fait partie des priorités de différentes politiques du Forem. On voit naître des projets avec des acteurs locaux (e.a. maison de quartier) pour faciliter l'accès à ces jeunes à un processus d'insertion socio-professionnel, entre autres les projets « coup de boost ». Cependant, ces projets, par mesure d'efficacité, sont situés en milieu urbain. Ce qui les rend difficilement accessible pour les jeunes résidant en milieu rural dont on connaît les problèmes de mobilités. La difficulté de mobilités est d'ailleurs un frein conséquent pour l'insertion socio-professionnel des jeunes vulnérables habitant dans les villages des 4 communes (Gembloux, Sombreffe, La Bruyère et Eghezée). Que ce soit pour accéder à une formation ou se rendre à un entretien d'embauche, il est souvent

indispensable de posséder un véhicule personnel. Ne pouvant compter sur l'irrégularité des passages des bus en journée.

D'autre part, plusieurs acteurs rencontrés pour vérifier nos différents constats, nous évoquent leur étonnement sur le fait que les jeunes qu'ils rencontrent, et quel que soit leurs parcours manquent de projet. Il y a un manque de projection dans l'enseignement (aussi bien secondaire que supérieur) où peu voir aucun temps n'est consacré à la réflexion ou l'expérimentation de son projet de formation ou professionnel. Parallèlement, ces mêmes acteurs soulignent que bon nombre de jeunes ne maîtrisent pas les codes de la recherche d'emploi, notamment sur la manière d'appréhender les entretiens d'embauche et de se présenter à un employeur.

7.3 La démarche d'analyse

Il s'agira pour la thématique de l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans de continuer le travail déjà entamer dans le cadre des labos logement et ISP.

En l'occurrence :

- La poursuite du projet Salto et une éventuelle extension sur d'autres communes de l'arrondissement que celle de Namur
- La poursuite de la création de tutos vidéo par et pour les jeunes sur le thème de la « prise en main » de son premier logement, conseil, démarches à effectuer, etc.
- La promotion de la cartographie www.16-25ans.be vis-à-vis des différents acteurs concernés.
- La suite de l'exploration des projets facilitant la remobilisation, la mise en projet des jeunes les plus éloignés d'un parcours ISP dans une structure souple et facilitant leur intégration.

En fonction des résultats du point précédent la mise sur pied de projets qui permettraient un accès plus aisé à l'insertion sociale et professionnelle mais adapté au profil des jeunes concernés, centré sur l'accompagnement, sur l'accrochage des personnes au dispositif plutôt que sur une forme de « rentabilité ».

7.3.1 Vérification de l'adéquation aux missions

Ces différents projets nous semblent tout à fait adéquat à nos missions. Nous avons déjà décrit une série de caractéristiques ci-dessus

Elle vise un public particulièrement vulnérable. Victime de différents types de violence qui les amène dans une situation d'exclusion sociale qui comprend la grande difficulté à l'accès au logement, à l'emploi voire pour certains à la formation. Cela aussi bien par des actions concrètes que par l'interpellation mais aussi par une volonté constante d'un travail d'intersectorialité.

Elle aborde des faits sociaux concernant l'exclusion, l'accès aux conditions indispensables à toutes insertions sociales.

7.3.2 Objectivation

a) Pertinence

Notre démarche et nos projets sur ce point, sont issu de consultation d'acteurs de différents secteurs : AJ, ISP, logement, PCS, CPAS, AVIQ, Santé Mentale, Organisation de jeunesse, etc.

Force est de constater que les constats établis par ces diversités de professionnels sont souvent identiques. Ils relèvent tous la difficulté d'accès à l'emploi de jeunes qui sont peu qualifiés, l'importance de la qualité du soutien du milieu familial pour son insertion sociale, la difficulté de l'acquisition de l'autonomie pour des jeunes qui ont peu de ressources, le coût du logement quasi inaccessible si on ne bénéficie pas d'un revenu professionnel et la difficulté d'accès à des logements à loyer modérés vu l'inadéquation entre l'offre et le besoin. La question de la santé mentale préoccupe aussi bon nombre d'acteurs qui soutiennent le fait que c'est un phénomène de plus en plus marqué chez les jeunes aujourd'hui qu'auparavant et qui se manifeste de plus en plus tôt.

b) Faisabilité politique de l'action

Aborder ces questions par une équipe AMO seule n'est pas réaliste. C'est pour cette raison, que nous nous sommes engagés dans la création de ces labos avec nos collègues des 4 autres AMO de la division, du Conseil de prévention et de SYPA. Tout en y conviant les professionnels d'autres secteurs.

Tout en y travaillant sur l'ensemble de la division. Un de nos constats dénonce le morcèlement de l'accompagnement dès l'âge de la majorité, notre réponse est de renforcer le travail intersectoriel et les pratiques de réseau. De penser à la cohérence des services proposés et des actions menées.

c) Hypothèse d'actions

- Projet Salto
 - Faciliter l'accès au logement pour des jeunes via un partenariat conventionnel avec des acteurs logements (AIS dans un premier temps)
 - Interpellation pour envisager des quotas de logements sociaux pour les jeunes via des partenariats conventionnés avec des

- services d'aide aux jeunes, sans que ceux-ci doivent se porter garant ou de couvrir tous les risques
- Ces actions doivent être envisag  avec un r seau large acteur AJ (AMO, MADO, R sidentiel, Mena, Service d'accompagnement, Direction de la pr vention) mais aussi bien entendu avec le secteur logement AIS et soci t  de logements sociaux.
 - Nous esp rons favoriser le travail en r seau et les collaborations intra-sectorielles AJ/logement afin de faciliter autant que possible l'acc s au logement pour les jeunes les plus vuln rables.
- **Projet tutos**
 - Poursuite de la cr ation d'outils par et pour les jeunes vivant l'exp rience de la vie en logement autonome.
 - Notamment, en continuant la r alisation de tutos vid o par les pairs et la mise en place d'une plate-forme num rique reprenant des outils pratiques et utiles aux jeunes se lan ant dans l'aventure d'un logement.
 - AMO de la division, MADO, Centre El Paso, Direction de la pr vention Namur et Action M dia Jeunes pour l'aspect technique.
 - Avoir   disponibilit , pour tous jeunes qui fait sa premi re exp rience d'autonomie, une plateforme sur le WEB avec des conseils utiles et pratico-pratiques   la gestion de son logement.
 - **Cartographie**
 - Faire la promotion du site www.16-25ans.be aupr s des professionnels des secteurs de l'AJ, de l'ISP, du logement, de l'AVIQ, de la sant  mentale et tout autre acteur concern  par l'aide sociale des jeunes adultes
 - En diffusant des supports de promotions, par la pr sentation du site dans diff rentes plateforme strat gique tel que plateforme sectoriel locale, les PCS ou via des rencontres avec les repr sentants locaux de ces secteurs. Via aussi le conseil de pr vention qui regroupe quelques repr sentants de secteurs hors AJ.
 - Conseil de pr vention, AVIQ, FOREM, etc.
 - D cloisonner les secteurs. Permettre une meilleure connaissance intersectorielle, favoriser des collaborations entre acteurs de secteurs diff rents et la production de projet intersectoriel au b n fice des jeunes

- Proactivité du secteur ISP vers les jeunes
 - Continuer le recensement des projets permettant une orientation aux jeunes en tenant compte du temps nécessaire à l'orientation des jeunes, de tester des choses – permettre de trouver de l'intérêt, de la motivation.
 - Ainsi que des projets, des lieux plus souples qui proposent de la pré-ISP c'est-à-dire qui donnent le temps d'y arriver – ne pas brûler les étapes – qui propose une individualisation de l'accompagnement et évite les normes collectives.
 - En fonction des résultats de cette prospection, œuvrer en partenariat intersectoriel à la création de tel lieu.
 - Participants au labo ISP, tout acteur ISP ou jeunesse de la division intéressée par la thématique
 - Permettre la rencontre entre les services/projets proposés par le secteur de l'ISP et les jeunes les plus éloignés de l'insertion sociale.

8. Relations conflictuelles au sein des familles

8.1 La démarche d'alimentation et d'écoute

a) Constats de départ

Tant dans nos suivis que dans nos demandes individuelles, la thématique des relations intrafamiliales est omni présente. Ces demandes sont issues des parents ou des jeunes. Ils nous évoquent des difficultés relationnelles entre les parents et leurs enfants, des parents qui s'estiment dépassés dans leurs missions d'éducation parentale. Nous recevons aussi des mères, des pères, ou des jeunes, qui sont mis en difficulté par les rivalités entre leurs parents lors d'une séparation ; et où l'enfant est totalement instrumentalisé dans le conflit judiciaire autour du divorce et/ou de la garde de celui-ci.

Les sources utilisées

- Registre des demandes individuelles
- Thématiques des suivis individuels de l'AMO
- Interpellation – relais/renvois d'autres services (SAJ, SPJ, avocats, PMS, ...)
- Présentes aussi dans les diagnostics des autres AMO de l'Arrondissement et relevées aussi par les intervenants du SAJ 2.

Les interventions au sein des familles où les relations sont conflictuelles et difficiles, sont complexes et nécessitent d'arriver à faire prendre conscience à tous les membres de la famille de leur co-responsabilité envers le problème.

Cependant, cela n'est pas toujours une tâche aisée, et cela rend notre intervention difficile et parfois peu efficace.

Entre les parents et les enfants, il est souvent difficile de (re)mettre en place une communication saine lorsqu'il se rejettent la faute.

Certains parents expriment leur impuissance et leur désarroi face à leurs enfants qui s'affirment, parfois de façon très forte.

Pour tous ces constats, nous avons, il y a quelques années, proposés avec la plateforme des Amos namuroises une réflexion autour de la parentalité et de divers outils qui pourraient soutenir l'intervention des professionnels autour de ces interventions.

La finalité de ce projet était de pouvoir créer des réseaux de professionnels sur chacun des territoires couverts par les AMO.

Nous n'avons pas réussi à rendre les participants acteurs du projet dans la co-construction d'outils ni dans le développement du travail en réseau. Ce qui nous a amené à envisager un autre regard sur la problématique.

La difficulté, aussi bien, pour les familles, les jeunes que les professionnels concernés par les relations conflictuelles au sein des familles, est de se positionner en tant qu'acteur de la problématique. Et donc d'assumer leurs co-responsabilités à ce niveau.

En effet, comme nous l'avons décrit ci-dessus nous rencontrons des situations où les parents se plaignent du comportement de leur enfant qui ne respecte plus leur autorité, qui ne communique plus avec eux. Le problème est constamment posé chez l'autre, qui n'est, dans la plupart des cas, pas demandeur. Il y a une forme de déresponsabilisation du demandeur.

A la proposition que nous formulons de travailler ensemble leur rôle de parents, nous recevons un refus ou une fuite puisque pour eux la difficulté se situe chez l'autre.

Nous rencontrons régulièrement une situation identique de déresponsabilisation chez certains professionnels qui essayent de se « débarrasser » des situations rencontrées, des demandes reçues, sans y être intervenues et sans aucun accompagnement du relai vis-à-vis de notre service.

En ce qui concerne, la question de la séparation parentale difficile, nous rencontrons chaque année différentes situations où les relations entre parents sont tellement conflictuelles qu'aucun dialogue n'est possible. L'enfant est souvent instrumentalisé dans ce conflit. Les situations sont tellement conflictuelles qu'il nous est impossible d'intervenir de manière efficace. Or, il y a dans ces situations une grande souffrance de la part des enfants concernés.

D'autre part, nous constatons dans certaines situations que l'ensemble des lieux de vie des enfants sont envahis par le conflit des parents. Qu'ils s'agissent de l'école ou d'activités extra-scolaire (sport, culture, mouvements de jeunesse, ...). Ce qui ne leur permet plus de profiter d'espaces préservés, de bulles de respirations. Nous

rencontrons ce type de situation sur l'ensemble de notre territoire et elles touchent des familles ayant un profil socio-économique divers.

Depuis le dernier diagnostic nous avons, de par les suivis individuels que nous avons menés, constater un durcissement quant au caractère difficile des situations familiales. Nous n'avons pas d'hypothèse quant à la cause de ces situations de plus en plus complexe, toutefois nous avons pris le parti de créer des concertations, autour de la famille, avec l'ensemble des professionnels qu'elle met au travail autour d'elle.

Nous avons pu prendre conscience à plusieurs reprises, et partagé avec les différents services du réseaux gembloutois, que certaines situations des plus complexes concernant un ensemble de professionnels locaux sans pour autant que ces professionnels ne se concertent, ni coordonnent au bénéfice de la famille. Ceci ayant parfois des effets qui sont dramatiques pour la famille.

b) Actions menées

Nous avons via le projet parentalité proposé à un ensemble de professionnel de s'approprier un ensemble d'outils permettant de travailler avec les familles.

Dans ce même cadre, nous avons proposé la mise en place d'une concertation locale autour de l'intervention auprès des familles.

Nous pratiquons au quotidien avec les familles qui mettent au travail plusieurs service, la mise en place de concertation. En effet, dans les situations qui nécessitent différents types d'intervention, qu'elles soient en place ou non nous mettons en place des concertations avec l'objectif de faciliter le travail entre les services mais également dans le but de clarifier les mandats et les prise en charge des uns et des autres pour et avec la famille.

Face à chaque situation d'accompagnement de jeunes et des familles nous les travaillons en équipe. Chaque situation est présentée de façon régulière. Les difficultés et les questionnements sont présentés et l'équipe propose une série des pistes d'intervention.

Dans certains cas les travailleurs agissent en co-intervention, cela permet au travailleur d'être moins seuls face à la complexité des situations et à la multitude d'éléments auxquels il faut être attentif.

On pourrait croire que cette co-intervention est mise en place au bénéfice du travailleur ou pour son confort, néanmoins, permettre aux travailleurs d'être soutenu dans son intervention, permet de renvoyer un mode de fonctionnement à la famille.

Dans une idée de prévention et de création du lien en amont de l'intervention potentiellement, nous assurons une présence au resto du cœur de Gembloux. Cette présence est organisée durant les repas qui se tiennent de 18h à 20h les mardis et les jeudis soir. Ce moment de repas nous permet de rencontrer les familles dans un cadre conviviale.

En ce qui concerne les espace « protégé » des conflits à destination des enfants lors de séparation parentales conflictuelle, cela était une des priorités du plan d'action du CAAJ de Namur, toutefois, à notre connaissance rien n'a été mis en place.

c) Public cible

L'ensemble des jeunes et des familles résidant sur le territoire couvert par l'AMO.

d) Partenaires

Nos partenaires sont avant tout les jeunes et leurs familles.

Dans notre travail avec les jeunes et les familles, nous coopérons, avec leurs accords et dans leurs intérêts avec l'ensemble des services qui interviennent, comme le CPAS, la médiation de dette, les avocats qui sont administrateurs de bien, le petit vélo jaune, l'ONE, les écoles, les PMS, les services de santé mentale, les psychologue et pédopsychiatre, l'attribut mobile, les restos du cœur....

e) Résultats

Lorsque que nous sommes face à des enfants en mal-être lié à la séparation difficile de leurs parents nous leur offrons un espace d'écoute et d'accueil. Dans de ce type de situations, nous devons souvent envisager un accompagnement psychologique, ce que nous pouvons proposer. Malheureusement celui-ci ne peut être mis en place qu'avec l'accord des deux parents, ce qui est compliquée à obtenir au vu des relations conflictuelles.

L'appropriation du problème au sein des famille, et le fait de les rendre acteur se fait au sein de notre AMO via la circulation de la communication. Cela en fonction de l'ancrage du problème et des familles prends plus ou moins de temps, mais quoi qu'il en soit cela participe à la création du lien de confiance et d'un espace commun d'impulsion de changement de mode relationnel.

Les concertations que nous mettons en place autour des familles a pour effet de clarifier pour celles-ci l'ensemble de la problématique, mais aussi de responsabiliser les intervenants dans leurs missions. Cela a également pour effet de permettre aux professionnels et à la famille d'identifier clairement et concrètement qui fait quoi.

Les présences aux restos du cœur nous rendent beaucoup plus accessible et démystifie un peu notre éthique « aide à la jeunesse ». En étant présent dans un moment quotidien auprès des familles précarisées et en détresse sociale.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

L'ensemble de ses actions sont basées sur les constats du diagnostic précédents. Ces constats sont également partagés par les acteurs locaux gembloutois et répondent au besoin des jeunes, des familles, des familles et des professionnels. Les actions pouvant répondre à cette problématique sont plutôt de l'ordre de la prévention éducative notamment via des suivis individuels ou familiaux. Cependant, la multiplication et la complexité des problématiques vécues par une même famille demandent une multiplication des intervenants et des interventions. Ce qui demande à ceux-ci de se concerter. Or, comme nous l'avons souligné cela ne va pas de soi et il n'y a pas d'automatisme dans cette pratique. Vouloir influencer à ce niveau, en voulant une modification de l'approche des travailleurs psycho-médico-socio-éducatifs afin qu'elle soit plus respectueuse des individus mais aussi des autres interventions, relève selon nous de la prévention sociale. On ne pourra pas changer tout l'environnement social des familles, ni faire disparaître leurs difficultés d'un coup de baguette magique (que nous ne possédons pas), mais nous souhaitons à la fois les rendre acteur et leur rendre la maîtrise de leur situation. Cela passe par une meilleure coordination et concertation où le jeune et sa famille ont une place légitime. Ce processus de travail nous paraît pertinent et cohérent au regard de nos objectifs d'autonomisation et d'épanouissement.

8.2 Prospection

Nous avons déjà interpellé le CPAS avec nos constats concernant la nécessité de travailler en concertation avec les différents professionnels dans le but de pouvoir échanger et trouver des solutions ensemble face aux difficultés du public. Toutefois cela n'a pas pu aboutir.

Nous sommes retournés vers les différents professionnels, tels que l'ONE, les PMS, les restos du cœur, le centre de santé mentale.... Afin de leur proposer l'idée, ils sont preneurs de la démarche, et nous rejoignent dans le fait que le réseau local pourrait être un bon appui dans leur pratique.

Notre constat de nécessité de travailler en concertation se vérifie au vu des réalités complexes et figées vécues par les bénéficiaires.

Un autre constat qui revient régulièrement ce sont les violences institutionnelles vécues par les familles.

Dans certains cas on est face à de la déresponsabilisation de certains services, qui soit ne remplissent pas leurs missions, ne reconnaissent pas les difficultés et les souffrances vécues ou refuse d'accueillir les demandes des jeunes et des familles.

Ces violences ont des effets dévastateurs sur les personnes avec qui la relation de confiance devient très difficile à recréer.

8.3 La démarche d'analyse

8.3.1 *Vérification de l'adéquation aux missions*

Dans ce point, nous n'abordons que des situations où les difficultés multiples rendent vulnérables les jeunes concernés. Il s'agit aussi de personnes qui sont confrontés régulièrement à la violence intra-familiale mais aussi institutionnelle.

8.3.2 *Objectivation*

a) Pertinence

A partir du moment où nous sommes dans la prévention éducative, que nous accueillons les demandes, que nous réorientons si notre service n'est pas compétent pour répondre à la demande. Si nous mettons en œuvre des outils de médiation dans le but de rétablir la communication entre le jeune et son entourage, et que cela répond à la demande formulée alors notre intervention est pertinente.

Le manque et le besoin de concertation inter-service, est partagé par d'autres acteurs du territoire (SSM, ONE, Resto du cœur, PMS, etc.). Cette pratique est devenue une culture de travail dans différentes régions de la FWB et permet d'augmenter la qualité des réponses, mais aussi de la relation et du respect vis-à-vis des usagers comme de favoriser leur participation volontaire en tant qu'acteur et au final une plus grande maîtrise de son existence.

b) Faisabilité politique de l'action

Dans le but d'être le plus efficient auprès des familles, nous devons accueillir la demande, mais également réaliser une carte de ce qui est déjà pris en charge par d'autres services, ou non. À partir de cette carte nous pouvons organiser des concertations pour la famille, c'est-à-dire rassembler l'ensemble des acteurs professionnels qui interviennent dans la situation. Cela permet à chacun de se rencontrer de mettre en avant ses missions, de reclarifier son champ de compétence et ou d'intervention.

Cela permet également à la famille de prendre une place d'acteur et de clairement identifier l'ensemble des intervenants.

Il est bien entendu que ce processus n'est possible qu'avec l'accord et la participation active de la famille.

c) Hypothèse d'actions

Certaines familles attendent de plus en plus longtemps avant d'interpeller les services, que cela soit pour des soucis relationnels, scolaires, financiers

Cette situation implique que généralement les difficultés se sont accumulées et aggravées.

Cette accumulation engendre un travail de dépliage de la demande plus important et ce afin de percevoir au maximum la réalité de la famille. Mais augmente aussi le risque de ruptures avec son environnement et le risque de violence subie ou de réponse.

Nous souhaitons poursuivre les créations de concertation autour des familles. Ces concertations rassembleraient dès lors l'ensemble des professionnels qui interviennent dans la situation dans le but de coordonner les actions en place et à venir, mais également à identifier les besoins encore non pris en compte du jeune et sa famille.

Travailler à la mise en place d'un groupe d'intervention locale dans le but de pouvoir créer une intelligence collective autour des situations complexes, dans le but de trouver ensemble des réponses pour rencontrer les besoins des jeunes. L'idée ici de créer un espace où chaque professionnel de la relation d'aide puisse amener des situations dans lequel il est en difficulté en faisant appel au réseau local dans la recherche de pistes.

A contrario, l'ensemble des travailleurs sociaux avec lesquels nous avons parlé du projet, le trouve pertinent et répondant au besoin qu'ils ont dans leurs pratiques quotidiennes.

Interpellation du conseil de prévention quant à la problématique des séparations parentales conflictuelles et à la nécessité d'envisager des espaces, des bulles où l'enfant est à l'abri de ce conflit.

9. Bien-être à l'école

9.1 La démarche d'écoute et d'écoute

a) Constats de départ

Dans nos diagnostics précédents nous pointions différentes difficultés exprimées par les jeunes ou leurs familles dans les demandes individuelles reçues mais aussi lors des rencontres faites lors de notre travail de proximité (zonage) et des projets collectifs et communautaires que nous menons.

Nous pointions :

- La difficulté d'adaptation de l'école à la singularité de l'enfant
- L'inquiétude liée au passage de l'école fondamentale à l'école secondaire

- Les interventions/animations relatives au climat au sein des classes et des écoles

- **Difficulté d'adaptation de l'école à la singularité de l'enfant.**

Nous constatons que différentes familles rencontrées nous évoquaient des problèmes d'adaptation à l'école. On constatait que pour décrire cette situation l'utilisation d'étiquette « pathologique » tel que Haut Potentiel et toutes les « dys » (praxie, calculie, lexie, etc.) était régulièrement utilisée.

En effet, qu'il s'agisse de demandes provenant des familles ou des écoles (quand il s'agit d'évoquer les difficultés d'un enfant), nous sommes appelés à intervenir sur les difficultés d'adaptation de l'enfant dans son environnement scolaire.

Il ne s'agissait pas vraiment d'un nouveau phénomène mais celui-ci était nettement plus présent dans notre réalité de travail qu'auparavant. Alors que parallèlement, nous recevions nettement moins de demandes concernant le décrochage à l'école d'un jeune.

Nous émettions diverses hypothèses :

- La première était que nous touchons probablement plus d'enfants que d'adolescents que par le passé sur la thématique scolarité. Le décrochage étant une problématique que nous rencontrons essentiellement dans le secondaire, la difficulté d'adaptation, exprimée comme tel, concerne généralement plus des enfants du primaire.
- La seconde était, sans doute, issue de notre présence récurrente durant les mois d'hivers au resto du cœur. Où nous rencontrons de nombreuses familles avec leurs enfants. Mais, aussi, des familles vivant des situations de précarités, et dont les enfants rencontrent, sans aucune stigmatisation de notre part, plus de difficultés au niveau de l'école. Difficultés dues par la difficulté pour les parents d'assurer le suivi scolaire mais aussi par des codes culturels différents de ceux prônés par l'école et du conflit qui peut parfois en résulter.
- Enfin, il nous semblait que l'école (mais pas qu'elle) recourt, plus que par le passé, à une stigmatisation « psycho-médicale » pour décrire les difficultés d'apprentissage ou de comportement des enfants : haut-potentiel, trouble de l'attention ainsi que toutes les « dys », etc. Ce qui a, entre autres, pour conséquence de décisions trop rapides de relégation d'enfants vers l'enseignement spécialisé.

- **Inquiétude liée au passage de l'école fondamentale à l'école secondaire**

A travers notre travail de terrain et les échanges que nous entretenons avec le PMS provincial Gembloux-Tamines en charge des différentes écoles communales (Gembloux, Sombreffe, Tamines, Eghezée, etc.), nous avons pris conscience de la réelle inquiétude qui habite les enfants de 6ème primaire quant à leur passage en secondaire, et par extension, tracasse les parents.

Les craintes exprimées sont déclinées en plusieurs étapes, à savoir : le passage du CEB, l'inscription (notamment suite à l'arrivée du Décret Inscriptions) et l'intégration au sein de leur nouvel établissement scolaire.

Ce changement en implique bien d'autres. D'autant plus lorsque l'enfant provient d'une école de village. Outre le départ d'un lieu qu'il a fréquenté durant des années, le passage à de nouvelles habitudes questionne l'enfant. Pour beaucoup, école secondaire va de pair avec la découverte des transports en commun, la grandeur de l'infrastructure, l'augmentation du nombre d'élèves, l'appréhension d'un rythme et d'une méthode de travail différente.

Si les enfants et leurs parents sont les premiers concernés ; les écoles, les PMS et les AMO doivent effectuer un travail autour des représentations de ce passage entre le primaire et le secondaire.

- **Interventions/animations relatives au climat au sein des écoles**

Au cours de ces dernières années, plusieurs demandes d'intervention au sein des écoles, ont été faites à l'AMO. Des directions ou les PMS nous ont plusieurs fois interpellées pour travailler la question du harcèlement. Dans ce cadre, nous avons mené un projet de gestion de la cour de récréation et d'espaces de paroles en classe.

D'autre part, ils nous arrivent aussi à la demande des écoles de travailler avec des groupes classes, soit directement en lien avec le bien-être, mais souvent sur des questions comme la vie affective et sexuelle, la consommation d'alcool ou les préjugés. Ces dernières années, nous avons reçu plusieurs demandes en lien avec l'éducation aux nouveaux médias.

Lors des animations menées dans les différents groupes, nous avons pris conscience des maux liés aux élèves mais également aux écoles auxquelles ils appartenaient (fonctionnement, réputation, liens professeurs-élèves, etc.).

Effectivement, nous nous sommes retrouvés face à des élèves qui affichaient un besoin de s'exprimer, d'être pris en considération. Toutefois, nous avons vite pu constater que ces classes ne représentaient en fait que le symptôme d'un dysfonctionnement étendu à la structure scolaire. De plus, nous avons remarqué à quel point les incohérences apparaissant dans les discours tenus par les adultes pouvaient influencer négativement les jeunes.

Le bien-être et le climat positif au sein des classes et des écoles est un sujet d'actualité. L'école s'apparente à un microsystème qui, au-delà de l'apprentissage cognitif, doit tenter d'inculquer le vivre ensemble. Cela concerne les jeunes dès leur entrée en maternelle jusqu'à leur sortie de secondaire et n'épargne personne. L'école se doit aussi d'essayer d'apporter une structure de base commune aux élèves.

Tous les acteurs scolaires et parascolaires et du secteur de la jeunesse doivent se mobiliser pour la mise en place d'un climat agréable d'apprentissage et de construction d'une certaine citoyenneté que ce soit durant le temps passé à l'école

ou après celui-ci. Les élèves et les parents ayant aussi une place privilégiée dans la réflexion et la mise en place de projets.

Outre ces constats nous soulignons :

- Le manque de place, aux moments nécessaires, dans des services spécialisés tels les SAS et les projets Solidar'cité. Expériences qui permettent aux jeunes en difficultés de prendre du recul sur leur situation et de les mettre en projet. Les difficultés d'obtenir des moyens financiers auxquels sont confrontés ces projets qui les fragilisent.
- La difficulté pour certaines directions et certains enseignants de se remettre en question
- La résistance dans certaines écoles à pouvoir se mettre en projet et d'accorder du temps à un volet qui ne soit pas purement scolaire, à prendre de la distance avec le programme
- Le peu de présence active des représentants des écoles dans les espaces de concertation entre le secteur de l'aide à la jeunesse et le milieu scolaire
- Un système scolaire parfois peu malléable pour s'adapter aux problématiques et aux modes d'apprentissage privilégiés des jeunes
- Une organisation de la scolarité qui permet à certains élèves d'avancer dans les années (via les différenciées) sans « réussite » et parfois sans véritable effort scolaire. Cela joue en leur faveur jusqu'au moment où ils doivent réussir des examens pour passer à l'année supérieure et avancer dans leur parcours scolaire. Ce système favorise parfois aussi un passage en section professionnelle sans que cela constitue un véritable choix désiré pour les adolescents.
- La difficulté qu'on éprouve pour toucher les enseignants, pour les faire participer activement aux projets ou lieux de réflexion que l'on organise et qui les concerne.
- Orientation scolaire/professionnelle, besoin d'accompagnement pour chercher une école adaptée, une alternative à l'enseignement traditionnel, une remédiation, faciliter la communication avec école et PMS.
- Trouver des outils, du contenu des supports pour les enseignants, les acteurs scolaires et parascolaires, sur différentes thématiques (dynamique de groupe, vivre-ensemble, ...), afin de désamorcer des difficultés + besoin de soutien de l'enseignant face à une problématique.
- Du côté des parents : savoir comment cela se passe à l'école pour l'enfant, savoir comment soutenir l'enfant s'il y a des difficultés à l'école, entrer en contact avec les professeurs, savoir que le jeune est pris en charge par l'école en prenant en compte son bien-être.
- Du côté de l'école : entrer en contact avec les parents, construire un espace défini pour communiquer avec les parents, créer une alliance éducative, collaborer avec les parents pour un bon accrochage de l'élève à l'école et à un projet scolaire.
- Diminution des violences dans la cour de récréation, outiller les enfants/les membres de l'équipe éducative pour réagir aux situations de violence et de harcèlement, besoin des parents de savoir que les problématiques de violence à l'école sont prises en charge par l'école.

- La transition Primaire – secondaire qui est compliquée pour les enfants les plus fragiles. Qui lorsqu'elle s'effectue difficilement à des conséquences directes sur la qualité de la relation avec l'école, qui peut se manifester par du décrochage ou de la phobie scolaire.

Fort de ces différents constats, nous avons développés différentes actions et participés à des collectifs de travail :

- **Projet en lien avec la promotion du bien-être de l'enfants à l'école**
Les actions proposées dans ce cadre visent à sensibiliser les acteurs de l'école à être plus à l'écoute des difficultés vécues par les jeunes. Et de ce fait, favoriser l'intégration des enfants vivant des difficultés particulières en accueillant ceux-ci et en les considérant dans leur globalité. En outre, il nous semble important de rappeler que la scolarité ne peut s'envisager sans l'implication active et respectueuses les uns vis-à-vis des autres de 3 acteurs indispensables : l'école, l'élève et les parents.
 - Boite à outil bien-être à l'école
 - Animation Tongrines
 - Animations Mehaigne
 - Projets parents – écoles
 - Projet Harcèlement – Education aux médias
 - Soutien scolaire individualisé au niveau du secondaire
 - Participation à la plateforme intermédiaire AJ-Enseignement
 - Site AMO-école

- **Projet passage primaires-secondaires**

b) Actions menées

- **Projet en lien avec la promotion du bien-être de l'enfants à l'école**
 - Projet accrochage et bien-être à l'école
 - Projets parents – écoles
 - Site AMO-école
 - Projet Harcèlement – Education aux médias
 - Soutien scolaire individualisé niveau secondaire
 - Projet animation Tongrines
 - Projet Mehaigne
 - Participation à la plateforme intermédiaire AJ-Enseignement

Comme pour ce point nous avons une série d'actions, que l'ensemble forme un tout et où chaque action ou projet est complémentaire de l'autre, nous allons présenter et évaluer globalement l'ensemble des actions.

Les **objectifs généraux** qui sont poursuivis dans ces projets sont :

- Promouvoir des pratiques favorisant le bien-être de l'élève à l'école
- Ouvrir des espaces de dialogues entre les différents acteurs du secteur scolaire et parascolaire
- Soutenir et mettre en place des projets favorisant le bien-être de l'élève à l'école
- Diffuser auprès des différents acteurs du secteur scolaire des outils leur permettant de favoriser le bien-être de l'élève à l'école
- Prévenir les phénomènes de violences visibles et invisibles à l'école

Les **Objectifs opérationnels** sont :

- Offrir un accompagnement individuel aux jeunes rencontrant des difficultés scolaires ou en situation de décrochage scolaire
- Se mettre au service des écoles, enseignants, en tant qu'acteurs en 2ème ligne
- Mettre à disposition des acteurs scolaires et parascolaires, la boîte à outils, abordant diverses thématiques en lien avec la vie du jeune
- Modéliser et pérenniser des actions innovantes favorisant la relation parents-école
- Accompagner les établissements scolaires dans la réflexion et/ou la mise en œuvre de projets visant la prévention des phénomènes de violences et de harcèlement dans l'enseignement primaire et secondaire
- Réaliser et diffuser un outil de prévention du harcèlement en milieu scolaire
- Proposer, en collaboration avec les enseignants, des animations qui tendent au « vivre-ensemble » ou au « mieux-être » (animations, espaces de parole, ...)
- Participer aux cellules de concertation locales et intermédiaires AJ/Enseignement
- Diffuser les actions mises en place par la plateforme AMO de l'arrondissement judiciaire de Namur-division de Namur

Description des actions

- **Outils Bien-être**
 - Diffusion de la boîte à outils réalisée par la plateforme AMO au sein d'écoles de chaque territoire AMO.
 - Initiation/Formation d'enseignants et/ou éducateurs à l'utilisation de la boîte à outils et à la réalisation d'un portefeuille d'animations.
 - Création du site www.amo-ecole.be pour donner l'accessibilité aux outils de la plateforme AMO Namur ou de chaque AMO
- **Parents-écoles**

- Avec l'accompagnement méthodologique avec Dany Kabergths (Repères H&O) : modélisation des expériences menées par les AMO Basse-Sambre, Imagin'AMO et Passages au sein d'une école partenaire de leur territoire respectif (CEFA Tamines, Collège Saint-Guibert de Gembloux, Institut Saint-Joseph de Jambes).
- Rédaction et impression du rapport.
- Présentation de celui-ci lors d'une matinée - conférence

➤ **Harcèlement**

- Accompagnement dans la mise en œuvre du projet ; animation d'espaces de parole à la demande
- Finalisation de l'outil de prévention réalisé par et pour les jeunes en partenariat avec Action Médias Jeunes (capsules vidéo « On gère les conflits à l'école ») : la création et la diffusion de capsules de présentation des actions menées au sein des différentes écoles pilotes et partenaires du projet.
- Ces capsules traitent de la présentation générale du projet, de l'aménagement de la cour de récréation, de la tenue des espaces de parole et, « un an après » des résultats obtenus.

➤ **Animations Bien-être à l'école**

- Création d'une pièce de théâtre avec les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} d'une école communale de Sombreffe sur le harcèlement
- Animation 3^{ème} et 4^{ème} année primaire dans une école communale d'Eghezée sur le bien-être et la question du harcèlement.
- Mise sur pied à Gembloux et Sombreffe d'animation sur l'éducation aux médias pour les 5^{ème} et 6^{ème} primaires

➤ **Participation à la plateforme intermédiaire AJ/Enseignement**

- Concertation avec les acteurs de l'enseignement, croisement des regards, des analyses pour favoriser l'accrochage scolaire et le bien-être à l'école
- Mise en place de « facilitateurs » pour améliorer la collaboration/concertation entre acteur enseignement et AJ via le projet « Apache »

• **Passage primaires-secondaires**

Ce projet qui a pour ambition de préparer les élèves de 6^{ème} primaire à leur entrée dans l'école secondaire. Pour ce faire, une attention particulière est portée à leurs craintes et angoisses mais aussi à leurs espoirs et à leurs souhaits quant à leur future école.

Nous réalisons cette activité lors de journées complètes qui sont construites de façon telle que les élèves de plusieurs écoles communales d'une même entité se retrouvent mélangés en sous-groupes de 6 à 8 jeunes et travaillent la rencontre de l'autre et l'estime de soi. Nous utilisons pour ce faire une animation telle que « l'école idéale » ou encore « la lettre à soi » afin de les aider à réfléchir à leurs envies pour leur entrée en secondaire. Le tout étant de leur faire vivre une expérience de rencontre de l'autre en vue de dédramatiser ce grand changement. A cela s'ajoute, une expérience du « vivre ensemble » étant donné que les groupes reflètent une mixité des différentes écoles primaires présentes le jour même et les ateliers visent à favoriser la négociation et l'entraide.

Chaque groupe travaille avec le même animateur toute la journée. Cela permet de favoriser un climat de confiance entre animateurs et animés et facilite l'atelier de discussion.

Cela permet également aux travailleurs AMO de pouvoir se présenter et établir un premier contact, facilitant ainsi le lien si nécessaire.

En soirée, nous rencontrons les parents des enfants concernés en compagnie du centre PMS et de la direction de l'école primaire afin de débriefer de la journée avec les parents et répondre à leurs nombreuses questions sur l'inscription de leur enfant à l'école secondaire.

Imagin'AMO a participé aux journées d'animations avec les écoles communales de Gembloux, de Sombreffe et d'Eghezée.

c) Public cible

Enfants, enseignants, éducateurs, directions des écoles primaires et secondaires de notre territoire.

Les 5èmes et 6èmes primaires pour le projet éducation aux médias en fin de primaire.

Les 6èmes primaires de l'enseignement communal pour le projet passage primaire – secondaire.

d) Partenaires

Plateforme AMO Namur, Conseil de Prévention, les PMS, les écoles des entités sur lesquelles se portent notre action.

Action Média Jeunes pour les projets éducation aux médias et harcèlement.

Le CLPS de Namur pour la boîte à outils.

L'U Mons pour le projet harcèlement.

e) Résultats

Nous avons pu créer une boîte à outils fonctionnelle et qui touche à différentes questions autour du vivre ensemble à l'école, mais il reste à en assurer sa bonne diffusion.

Différents projets ont été menés rencontrant la satisfaction des différents participants, qui sur du court terme aura atteint, en partie, les objectifs visés. Nous n'avons pas de certitudes sur les effets à long terme. Car pour ceux-ci, cela demande à l'école d'en devenir l'acteur principal en toute autonomie avec ou non le soutien du PMS. Et à ce niveau, il faut bien admettre que nous rencontrons aussi bien au sein des écoles que des PMS des équipes avec des investissements et implications bien différentes. Nous n'avons donc pas la certitude que tous les outils, toutes les animations expérimentées avec eux seront réappropriés et continueront à être utilisés pour continuer une politique de promotion du mieux vivre ensemble en leur sein.

Concernant le projet passage primaire – secondaire, si les animations avec les enfants sont globalement positives, la qualité des échanges lors des réunions avec les parents sont variables d'une entité à l'autre. Les parents des élèves de cinquième sont également conviés à cette rencontre et force est de constater que certains s'y investissent déjà bien à l'avance, ce qui reflète une certaine anxiété des parents à être eux-mêmes confrontés à cette transition, ne fusse que du point de vue de la procédure d'inscription ainsi que des craintes qu'elle véhicule.

f) Evaluation (Cohérence, pertinence)

- **Pertinence**

Les objectifs déterminés par la plateforme sont tout à fait pertinents avec les besoins identifiés. La complémentarité des objectifs visés permet d'apporter une réponse, voire plusieurs réponses à une problématique ciblée. Nous prenons également en considération différents niveaux d'analyse d'une problématique : niveau, individuel, groupal, organisationnel, institutionnel...) et les actions mises en place tentent autant que possible de répondre à ces différentes problématiques

- **cohérence**

La cohérence et la transversalité entre les différents projets et donc la méthodologie et les outils spécifiques à chaque projet nous permettent d'offrir un accompagnement qualitatif aux jeunes et aux familles concernées.

Réaliser des animations en classe et mener des projets avec les enseignants tels que les projets parents-école ou les projets de prévention du harcèlement nous permettent d'entretenir le lien avec les enseignants.

La réalisation d'une boîte à outils de même que les projets menés au sein des établissements scolaires nous permettent d'entretenir un lien de confiance avec les différents acteurs de l'école et de leur démontrer notre fiabilité et notre expertise, ce qui contribue à notre crédibilité. La boîte à outils nous offre également l'occasion d'être des services-ressources, soutenant les équipes pédagogiques et éducatives dans leurs difficultés et/ou dans la mise en place d'actions ou de projets.

Ce rôle de seconde ligne est totalement en concordance avec la philosophie des AMO de pouvoir impulser une dynamique, d'outiller et de rendre les intervenants

acteurs dans leur projet, et ce, dans une perspective d'autonomisation et de pérennisation de nos actions.

L'accompagnement méthodologique pour les projets parents-école nous a permis de coconstruire avec chaque établissement scolaire un projet innovant en respectant les identités, spécificités, objectifs et enjeux de chacun, tout en gardant notre fil rouge en transparence : favoriser la relation parents-école dans une visée de bien-être à l'école et d'accrochage scolaire. Cela nous a permis également d'identifier des clés afin de transférer ce type d'expérience à d'autres réalités de terrain.

La réalisation de capsules vidéo avec Action Média Jeunes faites par et pour les élèves, car ils ont été au cœur de la réalisation de ces capsules, leur a permis d'une part d'être les « journalistes » en herbe de leur projet, de réfléchir à la mise en œuvre et l'efficacité du projet mais également de le valoriser aux yeux de tous.

Pour toutes ces raisons, les méthodes utilisées nous semblent très cohérentes avec les objectifs fixés.

Cependant, nous regrettons le fait qu'il reste encore compliqué pour certains enseignants voire directions de camper le rôle d'acteur que nous leur proposons de jouer. Pour une partie d'entre eux, leur attente reste d'externaliser les problématiques rencontrées dans l'école en tentant de sous-traiter via des opérateurs extérieurs à l'école, tel que l'AMO. Or, il nous paraît indispensable que l'école s'outille avec le soutien du PMS afin de prévenir les violences qui sont vécues en son sein. Notre démarche est de proposer des outils que nous avons créés, avec l'aide de nos partenaires, sur mesure pour leurs établissements. Si certains ont bien compris leurs responsabilités à ce niveau, d'autres attendent encore trop souvent l'expression de ces violences, avec des conséquences parfois dramatiques pour les enfants, avant de réagir.

D'autre part, la diffusion des outils restent encore trop limitée. Il nous semble qu'une diffusion plus virtuelle les rendraient plus accessible aux différents acteurs de l'école. De ce fait, nous avons créé le site www.amo-ecole.be dans lequel on retrouve l'ensemble des outils qui ont été créé par les AMO's namuroises. Ces outils abordent des thèmes divers comme le harcèlement, l'éducation aux médias, l'EVRAS, le bien-être, etc. Il permet de trouver des réponses aux difficultés que peuvent rencontrer élèves, enseignants, éducateurs, directions voire les parents.

9.2 Prospection

- Le concept de harcèlement, très tendance pour le moment dans les médias quand on évoque l'école, est utilisé à « toutes les sauces ». S'il existe effectivement des cas de harcèlement avec parfois des conséquences dramatiques. On peut aussi noter que certaines directions d'école ont recours

à ce concept dès qu'une difficulté intervient au sein de leur établissement. Principalement, lorsqu'elles se sentent elle-même sous pression par l'un ou l'autre parent. Nous avons plusieurs fois été interpellé par des directions d'écoles primaires pour mener un projet, des actions concernant des situations de harcèlement qui n'en n'était pas. Nous ne remettons pas en cause que de telles situations existent, mais nous constatons une utilisation abusive de ce concept.

- Nous confirmons le manque d'outillage de bon nombre d'écoles notamment en matière d'éducatons aux médias, d'outils de résolution de conflits et la difficulté pour certains établissements d'intégrer les questions liées au bien-être des enfants dans leur préoccupation et dans leur projet pédagogique. Combien de fois ne nous a-t-il pas été rétorqué « Et le bien-être des enseignants alors ? ».
- Notre boîte à outils manque encore de visibilité et nous devons réfléchir à une politique de diffusion et de communication autour du site internet créé à ce propos.
- Il est aussi important de considérer le stress et l'insécurité que confère l'actuelle procédure d'inscription en secondaire. De même que le drame que représente le fait de ne pouvoir être dans le même établissement que ces copains pour celui ou celle qui n'a pu avoir accès à l'école secondaire souhaitée. Nous avons rencontré au sein de notre service plusieurs situations de fragilité scolaire pour lesquelles cette situation avait joué un rôle.

9.3 La démarche d'analyse

Nous allons continuer dans cette thématique à :

- Sensibiliser les acteurs de l'enseignement autour du besoin de promouvoir le bien-être des élèves pour favoriser l'accrochage des jeunes dans les écoles et donc la diminution de la violence subie par ces derniers en leur sein.
- Participer à la préparation des enfants à leur entrée dans le secondaire.
- Outiller les écoles et les élèves sur les questions de l'éducation aux médias et du vivre ensemble.
- Diffuser nos outils auprès des acteurs de l'école.
- Renforcer la concertation intersectorielle entre acteurs de l'Aide à la Jeunesse et de l'Enseignement.

Et ce via les projets :

- Animations éducatons aux médias,
- Passage primaire – secondaire,
- Animation vivre ensemble en classe (à la demande des écoles),

- Diffusion des outils via le site www.amo-ecole.be

Mais, aussi, via notre implication dans la plateforme AJ/Enseignement Namur – Dinant et en tentant de créer une plateforme locale sur Gembloux voire Eghezée.

9.3.1 Vérification de l'adéquation aux missions

Dans des projets collectifs menés au sein des écoles, il n'est pas possible de différencier les jeunes les plus vulnérables des autres car nous aurions une attitude violente de stigmatisation de ceux-ci. Une bonne part de nos projets toucheront donc l'ensemble des jeunes concernés. Mais le bénéfice espéré de notre action vise essentiellement le public plus fragile qui est moins armé pour affronter les violences scolaires d'autant quand elles s'accumulent à celle vécue au niveau de sa cellule familiale.

La violence scolaire qu'elle soit issues des autres élèves ou de l'institution qu'elle s'appelle harcèlement, échec scolaire, relégation ou exclusion appartiennent bel et bien aux registres des faits sociaux.

9.3.2 Objectivation

a) Pertinence

Les problématiques évoquées dans ce point se retrouvent en nombre dans les demandes individuelles ou collective reçues par notre AMO. D'autre part elles sont partagées aussi bien par différents autres acteurs de notre réseau local comme sur le territoire de la division Namur. Elle est aussi partagée par nos collègues de la plateforme AMO Namur. Elle est aussi soulignée par des experts tel que Benoît Galand de l'UCL, Bruno Humbeeck de l'université de Mons ou Bruno Derbaix du mouvement des écoles citoyennes avec lesquels nous avons eu l'occasion de collaborer sur certains de ces projets.

b) Faisabilité politique de l'action

Il nous semble que la faisabilité politique de l'action ne peut être envisagée sans un travail de réseau avec les PMS et les écoles. Elle nous demande aussi d'être accompagné par des services experts en fonction des questions traitées. L'appui du CLPS est aussi intéressant pour continuer à nous outiller.

Il est intéressant qu'elle puisse se faire au niveau local en ce qui concerne les actions auprès des élèves mais aussi pour outiller les acteurs locaux (enseignants, PMS). Mais une action sur une zone plus large, notamment au niveau de la division, est complémentaire car elle touche aussi des questions d'organisations de l'institutions scolaires et de ses priorités.

c) Hypothèse d'actions

- Actions d'animation sur le vivre ensemble et l'éducation aux médias
 - o Poursuite du projet éducation aux médias en fin de primaire – dans l'enseignement spécialisé, le proposer aux écoles d'Eghezée
 - o Répondre aux demandes d'animation des écoles en matière de vivre ensemble

- Proposer la création d'une plateforme locale AJ/Enseignement sur Gembloux et/ou Eghezée en rencontrant individuellement ou collectivement les différentes directions avec les facilitateurs.
- Poursuivre le projet passage primaire-secondaire sur Gembloux, Sombreffe et Eghezée.
- Améliorer la diffusion du site AMO-école en la présentant dans les différentes plateformes intersectorielles de la division.
- Sensibiliser les acteurs scolaires sur la question du harcèlement : savoir identifier une vraie situation de harcèlement, mettre en place des actions de prévention notamment en favorisant le dialogue en classe via des cercles/espaces de paroles pour les enfants.

Les différentes actions locales doivent se réaliser en réseau avec l'école dans toutes ses composantes (ne pas oublier les surveillants) et les PMS. Action Média jeunes pour les questions liées au numérique. Le CLPS pour l'acquisition ou la création de nouveaux outils.

Au niveau de la division, les protagonistes seront la plateforme AMO, le Conseil de Prévention et la plateforme intersectorielle Namur/Dinant.

Au niveau des effets, nous souhaitons avoir réussi à sensibiliser un maximum d'acteurs de l'école sur l'importance de donner une place à la question du vivre ensemble par des actions de prévention respectueuses des jeunes en permettant l'expression de leur parole et en leur donnant la possibilité de se positionner comme acteur. Nous souhaiterions aussi qu'il y ait plus de considération des surveillants scolaires. Que ceux-ci puissent avoir accès à des formations pour les soutenir pédagogiquement dans leurs missions auxquels ils ne sont pas toujours préparés. Les temps de midi et la garderie sont deux des moments privilégiés de l'expression de la violence scolaire.

10 Nouveaux phénomènes constatés ou transversaux

Dans ce chapitre, nous souhaitons mettre en avant des faits sociaux transversaux qui traverse l'ensemble de nos constats de terrain : le manque d'estime de soi, la pauvreté et les difficultés de mobilité. Ils ont l'effet de démultiplier les difficultés et les violences subies pour les jeunes et les familles qui sont concernés par ceux-ci.

Outre ces faits sociaux transversaux, nous avons été témoins d'une nouvelle réalité sur notre zone d'actions, la présence d'un phénomène de « transmigration ». Ce phénomène amène, chaque année, des centaines de jeunes à résider sur le territoire des communes de Gembloux ou La Bruyère dans des campings improvisés, cachés au fonds des bois, afin d'atteindre le Royaume-Uni.

10.1 L'estime de soi - promotion de la santé mentale

10.1.1 Description du phénomène

En termes de signes nouveaux déjà identifiés à travers plusieurs aspects et travaillés dans différents projets, nous souhaitons faire ressortir la thématique de l'estime de soi.

Nous travaillons celle-ci depuis plusieurs années déjà, mais il semble qu'il devient primordial de la mettre en exergue et de l'analyser pour ce diagnostic. En effet, dans nos actions quotidiennes menées avec les jeunes de tous âges, nous remarquons à quel point cette notion est fondamentale et la base nécessaire à des évolutions constructive pour des individus et des groupes. L'estime de soi est un pilier du bien-être et de l'autonomisation de tout un chacun. Elle influence aussi notre santé mentale. Elle permet d'avoir une juste vision de notre valeur personnelle et est basée sur des socles de compétences établis par G Duclos³. Il s'agit du sentiment de sécurité et de confiance, de la connaissance de soi, du sentiment d'appartenance à un groupe et du sentiment de réussite ou de compétence.

Pouvoir nourrir ces socles est dès lors primordial mais n'est pas donné à tous. Les parcours de vie des enfants et jeunes que nous rencontrons mettent parfois à mal leurs expériences positives (échec scolaire, précarité, relations familiales conflictuelles, etc.). Nous remarquons que plusieurs des jeunes que nous fréquentons, n'ont pas autour d'eux et en eux les ressources nécessaires pour se sentir rassurés et aptes à aller de l'avant. Parfois même, celles-ci existent mais ils ne les connaissent ou les utilisent pas.

Il est aussi difficile pour les jeunes de dire quand ils ne vont pas bien. « Les enfants et adolescents ont leurs propres capacités d'expression et sont rarement ceux qui

³ G DUCLOS, *L'estime de soi, un passeport pour la vie*, Editions du CHU Sainte Justine, , Montréal, Canada, 2010

demandent l'aide... »⁴ A côté de cela, ceux qui ont peu de ressources financières ont peut-être encore moins de chances de trouver des activités ou de s'exprimer et qui soient valorisantes. En effet, peu d'opérateurs proposent des activités créatives abordables et les places sont limitées.

Par ailleurs, nous le remarquons quotidiennement, se poser pour discuter de ses problèmes est compliqué pour les enfants et ados. Ils nous disent souvent avoir besoin de se sentir en confiance et de passer par le « faire » pour pouvoir commencer à se lâcher.

Face à ces constats, nous souhaitons donc pouvoir donner les clés aux jeunes pour renforcer l'image souvent déficitaire qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes cela dans une optique préventive. Car on le remarque, le manque d'estime de soi lié à d'autres facteurs peut avoir une influence néfaste sur la santé mentale des individus et à ce niveau là aussi, peu d'aides abordables existent.

Il est donc important de travailler les choses en amont pour éviter d'en arriver à des troubles psychologiques.

L'enfance, et encore plus l'adolescence sont des périodes de construction identitaire fragiles. Comme le dit Peter Bloss⁵, « avant que l'adolescent puisse constituer son identité, il faut qu'il puisse passer par des stades de malaises ou d'existence fragmentée, des tentatives d'opposition, de rébellion et de résistance, des phases d'expérimentation et de mise à l'épreuve de soi par la pratique de l'excès, et tout cela à son utilité positive dans le processus d'autodéfinition ».

10.1.2 Actions projetées – démarche d'analyse

Pour travailler l'estime de soi et les 4 piliers sur lesquels elle repose nous, proposons plusieurs actions qui peuvent se coupler avec des suivis individuels.

Nous invitons les enfants et adolescents à créer et se mettre en mouvement pour renforcer leur estime d'eux-mêmes principalement via le biais de média tels que la créativité, la musique ou le sport ; tout cela dans une optique de mise en projet et d'implication dans leur environnement global de vie. Mettre en lumière les potentialités des jeunes aux yeux de leurs pairs, de leurs familiers et de la société est donc notre souhait.

Dans les activités et stages que nous proposons nous voulons donner l'occasion aux participants de tester des choses, d'avancer individuellement mais aussi en groupe via un processus encadré de manière bienveillante et vers un objectif commun avec un résultat qui puisse être mis en valeur et rendu public. Nous leur proposons un cheminement de groupe qui laisse la place à la rencontre, à l'expression, à la

⁴ PUBLICATION DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA SANTE N° 8325 ENFANTS ET ADOLESCENTS, *Troubles des conduites dans leur contexte*, Mars 2011

⁵ P BLOSS cité par G. DUCLOS, D LAPORTE, & J ROSS, *L'estime de soi de nos adolescents : Guide pratique à l'intention des parents*, Montréal, Canada :Editions du CHU Sainte-Justine, 2016

confrontation, aux tests, à l'erreur et à la remise en question. Cette méthodologie travaillant in fine l'estime de soi, nous la pratiquons et la réfléchissons d'ailleurs depuis plusieurs années et nous avons pu l'éprouver et l'analyser notamment via des projets à l'époque soutenus par le CAAJ de Namur et construits par les différentes AMO du namurois.

A l'heure actuelle, plusieurs projets suivent cette ligne directrice. Nous proposons des ateliers de customisation d'objets mais aussi d'écriture et de composition de rap et slam sur la commune de Sombreffe. Ces derniers permettent aux jeunes de travailler en groupe des textes et de les chanter pour enregistrer et diffuser leurs chansons. A cette démarche musicale, se couple un camp musical leur permettant d'explorer encore plus de sonorités et de travailler d'autres aspects musicaux au travers du vivre-ensemble.

Un stage drôle de sports et un stage randonnée sont également organisés pendant l'été. Le premier permet à des enfants de tester différentes disciplines originales en étant épaulés pour pouvoir trouver leur place et évoluer dans leur pratique de ces nouveaux sports. Le deuxième a pour but de mener un groupe de jeunes à aller au-delà de leurs limites par des randonnées diverses lors desquelles des relations se tissent au gré des aventures de groupe et du dépassement de soi.

D'autres activités et stages de nature plus socio-artistique sont aussi prévues dans les mois à venir et font suite à des expériences positives proposées les années précédentes. Il s'agit notamment du stage carnaval lors duquel un groupe d'enfants est amené à créer ses costumes pour prendre part au carnaval de Gembloux et ainsi exhiber ses créations lors de cet événement local. Les activités « jours blancs » elles, permettent aux jeunes qui viennent de clôturer leurs examens de fin d'année de s'insérer dans des activités en lien avec les arts urbains. Ils sont alors encadrés par des professionnels pour tester en groupe d différentes propositions d'expression artistique qui pour certaines d'entre elles débouchent sur une création qui prendra place dans l'espace public de manière durable (exemple, décoration de la rampe de skate de l'Agorespace de Gembloux).

a) Vérification de l'adéquation aux missions

Par le biais de la méthodologie citée précédemment, nous souhaitons pouvoir offrir ces espaces de rencontre autour de la créativité ou du mouvement à des jeunes qui ne seraient pas habitués à participer à ce genre de projet. Ces espaces, nous les souhaitons accessibles financièrement, spacio-temporellement et « affectivement ». Pour que chacun puisse avoir l'opportunité de s'y investir.

Nous voulons offrir la possibilité à des jeunes fragilisés de tester de nouvelles choses en se sentant entourés et accompagnés par d'autres jeunes et par des professionnels bienveillants et qualifiés.

L'idée est donc bien de leur offrir le cadre sécurisant qu'ils n'ont pas forcément dans leur famille, cercle de connaissances ou milieu scolaire afin qu'ils puissent évoluer

dans un processus en s'appuyant sur les forces du groupe et ainsi découvrir les propres potentialités et les mettre au profit du projet.

En travaillant de la sorte, nous essayons de créer un changement dans le regard que la jeune porte sur lui-même mais aussi dans la vision des autres et de la société sur ce dernier.

Nous lui laissons la possibilité de faire ses expériences et de devenir acteur.

Ces changements, nous avons déjà pu le voir, constituent de véritables déclics agissant sur le bien-être des jeunes mais aussi sur la manière dont ils peuvent aussi prendre des décisions pour avancer sereinement dans leur vie.

Le fait de rendre visible le résultat de leur investissement peut aussi faire changer des dynamiques et des a priori à l'égard des jeunes dans une visée préventive globale.

b) Objectivation

→ Pertinence

« Une société doit accorder une attention suffisante à l'environnement de vie de tous les enfants. La convention internationale des droits de l'enfant souligne par exemple l'importance du droit de jouer (il faut pour cela fournir les espaces et infrastructures nécessaires) et de rencontrer ses amis (favoriser les possibilités de rencontre). Il faut aussi soutenir les parents dans le travail de socialisation des enfants, notamment via le système scolaire (apprentissage des compétences sociales), ou en favorisant l'implication des jeunes dans la vie de la société. Les adolescents ont également besoin d'une identité : il faut veiller à diminuer l'attraction de l'identité violente. Pour que les enfants et les adolescents ne perdent pas cette part importante de leur estime de soi liée à leur avancement dans l'apprentissage, ... »⁶

Nous pouvons remarquer que l'estime de soi est un sujet auquel de nombreux acteurs du monde de la jeunesse sont attentifs. « La santé mentale détermine en grande partie notre bien-être. Une bonne santé mentale favorise l'estime de soi, le développement cognitif et l'inclusion sociale. Elle constitue un point d'appui positif dans la vie de tous les jours. Elle est à la fois individuelle et collective, aussi interroge-t-elle les pratiques professionnelles du champ médical et du champ social ».⁷

⁶ C DE BOCK, « *la-sante-mentale-comme-equilibre-a-construire* », sur <http://educationsante.be>, consulté le 20/1/2020

⁷ C DE BOCK, « *la-sante-mentale-comme-equilibre-a-construire* », sur <http://educationsante.be>, consulté le 20/1/2020

On le voit, cette thématique est au cœur de nos questionnements. Elle a d'ailleurs été, comme nous l'avons déjà explicité plus haut, au cœur d'actions menées par Imagin'AMO, l'AMOBs et l'AMO Passages depuis 2017.

Plusieurs de nos partenaires du monde scolaire et parascolaires (instituteurs, directions d'école, agents issus des différents CPMS) constatent également à quel point une mauvaise estime de soi peut bloquer les enfants et les adolescents dans leurs apprentissages, relations et parcours de vie.

→ **Faisabilité politique de l'action**

Les constats que nous faisons quant à l'importance de travailler l'estime de soi sont, comme nous l'avons déjà indiqué, partagés par bien d'autres partenaires locaux, AMO's, chercheurs, etc. Sa valeur est donc reconnue de manière générale.

De plus, les composantes de l'estime de soi, sont, larges et englobent divers aspects.

Elle est donc une thématique qui doit se travailler par différents biais, dans différentes sphères et depuis le plus jeune âge. Rappelons qu'elle est elle-même une condition qui influence le fait d'avoir une « bonne » santé mentale.

Prévenir les troubles psychologiques et les déviances qu'ils peuvent causer est donc une affaire qui concerne bien plus que les AMO.

Nous le voyons, en Wallonie, d'ailleurs, des choses commencent à se mettre peu à peu en place pour pouvoir accueillir le malaise des jeunes. Le réseau Kirikou, travaillant également sur notre territoire d'action est un des exemples des évolutions et des actions qui se créent en termes de lien entre la santé mentale et les jeunes.

Il est important que nous nous intéressions donc au sujet et collaborions avec d'autres acteurs du monde de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse, de la culture, de la santé, de la santé mentale, du handicap, de l'enseignement, etc. pour que, grâce à nos constats de terrain et notre approche particulière, nous puissions nous aussi apporter un autre regard sur la question et peut-être continuer à mener des projets alliant plusieurs secteurs comme ce fut le cas via les appels à projets Histoires croisées

Même si nos constats doivent servir une cause plus large, à notre niveau, nous avons un rôle à jouer. Nous sommes, de par nos missions, au plus près des jeunes et de leur réalité. Nous sommes également impliqués dans une vie locale et bien conscients de ses enjeux, ressources et faiblesses.

En ce qui concerne les communes sur lesquelles nous travaillons, peu ou pas d'initiatives proposent aux enfants et ados des projets socio-artistiques et sportifs de qualité, abordables et surtout malléables (sur-mesure).

Certains avantages permettent un accès à la culture plus « aisé » mais ils ne sont pas connus de tous ni adaptés aux réalités du public que nous touchons. L'article 27 ou le Pass proposé par exemple par le centre culturel de Gembloux sont des initiatives honorables et utiles mais nous devons aller plus loin.

Continuer à proposer des actions et projets tels que nous les concevons nous semble donc nécessaire mais cela demande de pouvoir en amont, trouver les soutiens financiers qui puissent nous aider à maintenir un travail de qualité durant un processus qui peut parfois prendre jusqu'à plusieurs mois.

Nous devons aussi interpeller les politiques locales pour qu'elles puissent accueillir nos démarches et mettre en valeur le travail de jeunes.

→ **Hypothèse d'actions**

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le but que nous poursuivons est bien d'agir sur l'estime de soi des enfants et adolescents dans l'espoir de leur permettre un certain bien-être et une bonne santé mentale leur permettant d'être pleinement acteurs de leur vie et de l'investir sereinement.

Pour ce faire, nous souhaitons continuer à proposer des actions qui puissent alimenter les socles de compétences proposés par G Duclos et qui sont le sentiment de sécurité et de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe et le sentiment de réussite ou de compétence. Ces aspects menant à une meilleure estime de soi, nous les envisageons sous le regard de la « pédagogie du projet » et de la « pédagogie du chef d'œuvre »⁸ en utilisant l'expression créatrice et la mise en mouvement.

Concrètement, ces projets se font sur du moyen ou long terme et ne correspondent pas à des actions « one-shot ». L'idée est donc de proposer des stages, activités et projets qui se coconstruisent petit à petit avec un groupe d'enfants ou de jeunes et où chacun va influencer, à son niveau et à son rythme le devenir des actions. L'idée est bien de travailler un processus dans lequel on expérimente les choses et où des ajustements et des essais-erreurs mènent au fur à un résultat approuvé par le groupe et exposé. Nous sommes alors là pour accompagner le groupe dans les étapes du projet avec une certaine approche méthodologique (par exemple via des propositions d'échéanciers, d'une charte, de mise en place d'objectifs, d'évaluations, etc.) et une rigueur bienveillante garante d'un certain cadre.

⁸ J-P POURTOIS et H DESMET, *Education postmoderne*, Presses universitaires de France, 2002

L'estime de soi, le rappelle G. Duclos se travaille bien dans le long terme et autour du lien de confiance, il dit à son sujet qu'elle « dépend, en premier lieu, des rétroactions positives exprimées par les personnes qui ont de l'importance aux yeux de l'enfant. Ces personnes, en soulignant ses réussites, confirment l'enfant dans sa valeur. La source de l'estime de soi est donc extérieure à l'enfant, ou extrinsèque. Avec le temps, en recevant régulièrement des rétroactions positives, l'enfant intériorise une bonne estime de lui-même qui sera nourrie de façon intrinsèque par son monologue intérieur »⁹.

Pour travailler ces aspects, nous promovons donc le travail du lien et un encadrement de qualité avec des adultes qui peuvent aussi devenir des figures significatives. C'est pourquoi, les travailleurs d'Imagin'AMO font appel à d'autres professionnels (du monde de la musique, des sports, des arts, etc.) pour coupler leurs compétences et proposer des techniques de qualité aux participants.

Un véritable apprentissage valorisant est alors possible. Pour les ateliers de rap/ slam un artiste, pédagogue écrivain et chanteur vient par exemple encadrer le groupe avec Amaury. Pour des projets plus socio-artistiques, nous faisons également appel à des artistes qualifiés dans les arts urbains qui pourront mener les groupes vers un résultat gratifiant. S'entourer de ce genre de personne permet aussi aux jeunes d'apprendre les ficelles des techniques qu'ils pratiquent et de pouvoir les garder en termes de compétences acquises. Ces professionnels auxquels nous faisons appel peuvent être des indépendants ou des travailleurs issus d'autres asbl (exemple l'Ecole de cirque de Gembloux ou l'Atelier Sorcier à Lonzée).

Nous misons donc, sur un encadrement global à la fois sensible à la dynamique du groupe et de chaque individu mais aussi motivant, pour permettre des évolutions positives. Dans le travail mené avec les participants, chacun pourra à un moment ou un autre s'investir et exceller. Les forces du groupe seront dans les savoir-être, les savoir-faire, les idées, les remise en question, les initiatives proposées par les uns ou les autres. L'idée est que comme le projet est coconstruit, chacun ait son mot à dire et donc sa pierre à l'édifice à poser. Une véritable coopération peut alors se mettre en place mais cela demande de prendre le temps ; chose qui nous semble primordiale.

Afin de permettre à tout un chacun de participer à nos activités nous proposons la gratuité ou des prix démocratiques. Nous ciblons, si le besoin en est, aussi une publicité faite en priorité à notre public cible (via le travail de quartier, présence aux restos du cœur, information donnée durant des suivis individuels, etc.) même si celle-ci peut s'ouvrir à d'autres jeunes et donc permettre parfois plus de mixité.

⁹ <https://www.universitedepaix.org/lestime-de-soi-selon-germain-duclos>

10.2 Pauvreté et désaffiliation sociale

10.2.1 Description du phénomène

Il ne s'agit pas d'un nouveau fait social, mais plutôt d'un phénomène transversal qui a tendance à s'accroître. En tous cas, c'est l'impression subjective que nous en avons. Elle est partagée par d'autres acteurs locaux notamment par l'équipe sociale des restos du Cœur, le service réinsertion sociale du CPAS ou différents services dans le cadre du CPAS.

Nous sommes de plus en plus confrontés à des personnes soit en situation de surendettement, soit qui sont exclus de tous revenus, soit dont les revenus ne permettent plus d'assurer le minimum pour avoir une vie digne.

Cette situation de pauvreté peut avoir des effets de désaffiliation complète faire disparaître la personne des « radars ». La pression mise par différents services où le contrôle a pris le pas sur l'aide et l'accompagnement provoque la méfiance des ces personnes vis-à-vis de toutes institutions. Elles les poussent à vivre à la marge de notre société. Ce qui a des conséquences dramatiques sur leurs enfants : déscolarisation, désaffiliation sociale, exclusion de tous les droits dont les plus fondamentaux, etc.

Ces situations ne sont pas toujours visibles. Elles le sont d'autant moins dans une région a priori plus favorisée et où la précarité sociale et économique est beaucoup plus marginalisant.

Ces familles sont extrêmement difficiles à appréhender et refuse toute aide. Elles se laissant complètement plonger dans une précarité importante prenant le risque de conditions de vie en dehors de toute dignité.

L'isolement de ces familles est aggravé par les difficultés de mobilité rencontrée dans les villages de la région, où loin de tout et lorsqu'on ne peut bénéficier d'une voiture, l'exclusion est encore renforcée.

Le projet Caravane développé par le PCS et différents acteurs de l'ISP est une forme de réponse à ces difficultés en tentant de créer ou de garder le lien. Mais elle ne peut en être une solution.

Il est difficile pour nous de savoir comment agir car à la fois il y a de la méfiance et donc aucune demande à notre égard. Mais la préoccupation et les inquiétudes de notre équipe est réelle pour la situation de ces familles.

Nous souhaiterions profiter de la présence du réseau wallon de lutte contre la pauvreté au sein du Conseil de prévention pour aborder cette difficulté.

10.2.2 Actions projetées – démarche d'analyse

a) Adéquation aux missions, pertinence et faisabilité politique

La pauvreté, le risque de désaffiliation sociale, par l'isolement et l'exclusion sociale qu'elles provoquent renforce, évidemment, la vulnérabilité et les violences subies par les jeunes et les familles. Il est donc légitime et pertinent pour une AMO de s'en inquiéter. La difficulté pour nous réside dans son niveau d'intervention, nous n'avons pas les moyens d'aider matériellement ces familles. Par contre, nous pouvons nous concentrer sur la question de l'isolement. Il importe de permettre à ces jeunes de garder le lien. Mais aussi d'interpeller sur les violences subies y compris par les institutions. Nous constatons par exemple que le risque de placement des enfants est proportionnel de l'état de pauvreté des familles.

b) Hypothèse d'actions

Mettre cette question à l'agenda du Conseil de Prévention, favoriser la concertation avec le RWLP afin d'élaborer des politiques jeunesse qui tiennent compte de ces difficultés.

10.3 La mobilité

La question de la mobilité des jeunes étant une de nos préoccupations, nous souhaitons partager dans notre diagnostic social la carte blanche rédigée par un le collectif Interpel'AMOs sur ce sujet.

« Les difficultés de mobilité des jeunes et des familles : une entrave à leurs droits fondamentaux ! »

Carte Blanche réalisée par le collectif Interpel'AMOs regroupant des AMO répartis sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette expérimentation d'interpellation collective à l'échelle communautaire est le fruit de plusieurs rencontres de travailleurs en milieu urbain, semi-urbain et ruraux réunis autour de la problématique de l'accès à la mobilité pour les jeunes et les familles accompagnés par leurs services.

Les AMO s'adressent aux jeunes âgés de 0 à 18 ans, voire 22 ans (selon leur agrément), dans leur milieu de vie. Lieu d'accueil, d'écoute, d'informations, d'orientation, les AMO proposent également un accompagnement éducatif et social du jeune, de sa famille et/ou de ses familiers, qui vise à favoriser l'épanouissement du jeune dans sa vie quotidienne. Ils soutiennent des projets menés par, avec et pour des jeunes. La relation de confiance avec le jeune est primordiale. Les AMO respectent une déontologie stricte qui garantit aux jeunes la confidentialité et l'anonymat. Ils travaillent en l'absence de tout mandat administratif ou judiciaire. Le service est gratuit. Les AMO peuvent également interpeller les autorités politiques et administratives sur des problématiques spécifiques liées aux jeunes.

Nous avons pu relever dans nos constats que la mise en œuvre de la déclaration internationale des droits de l'enfant était entravée lorsque les jeunes et familles, surtout plus fragiles, ne

parviennent pas à se déplacer aisément dans leur quotidien. Favoriser une meilleure justice sociale à ce niveau tout en mettant en lumière des situations de terrain intolérables en proposant des actions possibles (existantes ou pas) nous semblaient primordiales dans nos travaux.

Cette problématique creuse également le fossé des inégalités sociales dans plusieurs domaines, même si le collectif se réjouit des engagements du nouveau gouvernement wallon dans sa déclaration de politique régionale en matière de mobilité, notamment, afin de diminuer de 55 % les gaz à effet de serre pour 2030 :

- Instauration progressive de la gratuité des transports pour les moins de 25 ans,
- Augmentation des investissements dans les TEC afin d'améliorer l'offre de bus sur l'ensemble du territoire,
- Amélioration de la politique ferroviaire,
- Augmentation de l'usage du vélo,
- Instauration de centrales de mobilité,
- Promotion du co-voiturage.

Cependant, il existe également un engagement pour tout état de respecter les besoins fondamentaux de chaque enfant. Il nous semblait donc primordial de mettre l'éclairage sur celui-ci afin que ces politiques profitent à tous les enfants et parents sans exception. Comme le rappelait récemment Céline Nieuwenhuys, secrétaire générale de la Fédération des Services Sociaux (FdSS-FdSSB) : « c'est toujours de la question climatique que l'on part pour établir des programmes et prendre des mesures et jamais (ou alors trop peu) de la justice sociale ».

On remarque peu d'évolution en matière d'amélioration des déplacements quotidiens ces 15 dernières années. Selon une recherche réalisée en 2004 par Dominique Mignot, il s'avérait que le lien entre mobilité et inégalités sociales se situait souvent dans l'accès à la voiture. En effet, l'augmentation de l'accès au véhicule individuel diminue les inégalités sociales en terme de mobilité, constat encore d'actualité aujourd'hui. Or, la révision des taxes de circulation et de mise en circulation projetée par le nouveau gouvernement afin d'encourager des voitures moins polluantes risque malheureusement de se faire au détriment des revenus les plus faibles. On notera également que le coût des transports en commun est un frein aux déplacements, même pour les personnes disposant d'un véhicule. Le collectif constate notamment que l'usage du bus est souvent un usage « par défaut » destiné aux familles sans véhicule et non un choix de la part des usagers.

Dans l'usage des transports en commun, le coût des transports est tellement élevé que certaines familles préfèrent risquer l'amende, et donc l'endettement, plutôt que de prendre un ticket qu'elles sont dans l'incapacité de payer dans l'immédiat. Les familles se retrouvent, dès lors, en situation de "hors-la-loi" pour parvenir à se déplacer. Ces dispositions doivent donc permettre à tous les jeunes et les familles sans exception de se déplacer sans contrainte. Des initiatives existent sur le terrain et pourraient être amplifiées et développées (plateformes de co-voiturage dans plusieurs communes, Points MOB, taxis sociaux) mais comment les familles à faible revenus peuvent-elles accéder à ces structures si elles n'ont pas accès à internet ou si elles ont des difficultés avec la lecture et l'écriture (10% de la population est concernée en Wallonie) ?

Dans toutes les mesures prises il nous paraît donc essentiel d'en tenir compte.

INTERPEL' AMO(s) BILISATION

C'est le lien entre «Mobilité» et notre collectif Interpel'AMOs ouvert aux services AMO de la Communauté Française autour de leur mission commune d'interpellation. Celle-ci vise à influencer sur les dysfonctionnements sociétaux identifiés lors de nos actions et travail quotidien auprès des jeunes et des familles: **«mise en mobilité de la société»!**

«Interpeller, c'est faire exister la parole de quelqu'un dans la pensée d'un autre, qui n'a pas vraiment ce point de vue-là, cette sensibilité ».

En tant que travailleurs sociaux, les membres du collectif envisagent de faire remonter des constats de terrain auprès des politiques mais également du grand public. Les AMOs se veulent le relais des jeunes et des familles accompagnés par leurs services.

*La mobilité peut être physique, géographique, migratoire (relever d'un mouvement corporel effectif de l'individu), professionnelle, scolaire ou éducationnelle (changement de poste, de fonctions, d'établissement, d'orientation), sociale (changements de place, de statut dans une société, y compris transgénérationnels). Elle peut être aussi virtuelle (avec les technologies de la communication), voire imaginaire, fantasmée (au contact, par exemple, des œuvres de fiction) «Le droit à la mobilité peut être **défini comme l'accès d'un individu à ses activités quotidiennes**. Ce droit a gagné en légitimité car il conditionne la plupart des autres droits socio-économiques (se nourrir, travailler, se soigner, s'éduquer, se cultiver, avoir une vie sociale) et politiques (voter, participer). Sous cet angle, **le droit à la mobilité qui était une aspiration (une émancipation) devient une condition**».*

LA MOBILITE IMMOBILISE NOS DROITS

Par «droit à la mobilité», il faut entendre non seulement le «droit de circuler», mais surtout le «droit équitable à l'accès et aux moyens de circuler».

Ci-dessous 4 droits qui nous semblent en péril, bafoués, faute de mobilité:

Le droit à la santé: - impossibilité ou interruption de suivis chez les spécialistes,

- pénurie de médecin généraliste qui ne se déplacent presque plus à domicile)

Le droit aux relations sociales: - Impossibilité ou interruption des droits de visites (espaces rencontres, institutions diverses.

- Les cités sociales situées en milieu rural ou en périphérie des zones urbaines créent un isolement social.).

Le droit à l'éducation: - Choix d'école par défaut (ce qui est accessible, et pas ce qui est bénéfique pour le jeune). Difficulté d'accès aux stages, formations .

- Difficulté de participer aux réunions de parents

Le droit à la culture/loisirs: - «Fracture sociale» lors d'activités ou festivités non accessible à tous.

- Accès gratuit aux musées tous les 1ers dimanches du mois mais offre de transports en communs limitée le week-end.

Comme le rappelle très justement le SPW dans le portail de la cohésion sociale, «*la question de la «norme de mobilité» se pose également. En effet, la capacité de mobilité a été indiscutablement un outil de construction de soi, puis un besoin. Comment peut-elle demeurer (ou redevenir) une capacité partagée si les inégalités se creusent? Et comment concilier besoins légitimes d'épanouissement et d'accès à des services avec mobilité à prescrire ou consommer avec modération*».

Faisant suite à nos constats multiples, notre action de prévention vise à soutenir un investissement pour une mobilité «jeunes et familles» ainsi qu'une meilleure accessibilité à l'information (connaissance de toutes les dispositifs mis en place sur un territoire urbain ou rural).

10.4 La Transmigration

10.4.1 Description du phénomène¹⁰

Depuis le courant de l'année 2018, des migrants sont de passage sur le territoire des communes de Wallonie et en province de Namur notamment. Regroupées sous le terme « migrants en transit » (ou « transmigrants »), ces personnes souhaitent se rendre dans un autre pays européen (généralement le Royaume-Uni) pour y demander l'asile ou pour y séjourner. La plupart d'entre eux ne savent pas quels sont leurs droits et séjournent temporairement chez nous dans des camps de fortune aux abords des grands axes routiers.

Face à cette situation désastreuse et inhumaine, des collectifs citoyens se sont constitués et de nombreuses formes de solidarité sont apparues (soutien moral, distribution alimentaire, hébergement, information sur la procédure d'asile ou soutien vers une procédure d'asile, etc.).

La Belgique est un pays de passage pour les migrants qui souhaitent rejoindre l'Angleterre, et cela s'est renforcé après le démantèlement du camp de Calais en 2016. Les migrants se sont alors déplacés vers d'autres lieux stratégiques, comme le parc Maximilien à Bruxelles ainsi que le long de grands axes routiers afin de pouvoir rapidement se mettre en contact avec des passeurs et embarquer dans des camions, voitures, camionnettes lorsque l'occasion se présente. C'est pourquoi quelques aires d'autoroute en Wallonie servent de lieux pour les faire monter dans les véhicules des passeurs.

Dans la région gembloutoise, les aires de stationnement de Spy et Hulplanche sur la E42 ainsi que l'aire d'Aische-en-refail sur la E411 connaissent particulièrement ce phénomène. Des camps de fortune naissent dans les bois, à l'abri des regards.

Il s'agit essentiellement de jeunes hommes Erythréens âgés de 16 à 30 ans. Dont une partie correspondent au public AMO voire sont mineur. On peut considérer qu'il s'agit d'un public vulnérable. Car en l'absence d'un statut administratif clair, ils sont

¹⁰ Texte réalisé en partie avec l'aide de la brochure éditée par le CAI de Namur sur les migrants en transit

dépourvus de protection juridique. Souvent, cet état de fait confronte les migrants en transit à toute une série de violations des droits humains et d'actes de violence. Ne disposant que de très peu de ressources, ils se retrouvent parfois bloqués dans le pays de transit. Faute de réponse fondée et donnée sur les droits pour une telle migration à tous les niveaux de pouvoir, la réaction à la migration de transit est de plus en plus sécuritaire et militaire.

Sur le terrain et en l'absence de réponse de l'Etat, c'est donc la société civile qui a pris le relais pour notamment offrir le gîte et le couvert à ces personnes pour qui l'Angleterre est une destination finale. On peut citer, en particulier le collectif Gembloux hospitalière, qui regroupe entre 40 et 50 citoyens bénévoles. Ils apportent de nombreuses formes de solidarité : soutien moral, distribution alimentaire, vêtements chauds, accueil en journée, etc.

Depuis mai 2019, la Ville de Gembloux a mis à disposition de ce collectif un local communal. Ce lieu s'appelle « La Ruche », il permet d'organiser un accueil de jour qui donne la possibilité aux jeunes migrants de se reposer, se laver et se nourrir.

Ce phénomène est quantitativement important car s'il concerne quelques dizaines de personnes en hiver, ils sont plus d'une centaine à la belle saison.

On peut se réjouir de cette initiative et de cette solidarité citoyenne, ainsi que du soutien logistique offert par la Ville de Gembloux.

On doit par contre s'inquiéter du manque de réaction solidaires des autorités fédérales, régionales et communautaires.

Nous constatons donc que des jeunes gens, parfois mineurs, se retrouvent en pleine nature, sans hébergement été comme hiver sur notre territoire d'actions. N'y a-t-il pas lieu pour l'Aide à la Jeunesse d'intervenir, de tenter de protéger ces personnes des violences dont elles sont victimes, de leur donner accès à des espaces dignes pour se loger ?

Nous n'avons pas les moyens matériels d'intervenir dans ces situations. Mais il nous semble intéressant de porter ces questions au niveau du conseil de prévention et d'avoir une réflexion sur la place que devrait jouer l'AJ dans pareille situation et interpeller qui de droit sur cette question

10.4.2 Actions projetées – démarche d'analyse

a) Vérification de l'adéquation aux missions

Une partie du public des « transmigrants », ceux qui ont moins de 22 ans, est bien adéquat aux missions de l'AJ. Ils sont à la fois vulnérables, victime de différents types de violence et la plus extrême puisqu'il n'existe pas aux yeux des diverses

administrations. La transmigration peut, nous semble-t-il, être considéré comme un fait social.

b) Objectivation

→ Pertinence

La question de la pertinence est compliquée dans ce cas, par le fait que ces jeunes ne sont qu'en transit, on ne peut déterminer avec certitude le temps qu'ils vont passer sur notre territoire : quelques jours, semaines, une nuit ?

Cependant, il nous semble pertinent de s'interroger sur ce que nous pouvons mettre en place pour assurer la sécurité de ses personnes en compléments de ce qui est déjà apporté par les collectifs citoyens.

→ Faisabilité politique de l'action

De par le fait, qu'il s'agit principalement d'une aide matérielle, l'AMO seule ne peut donner une réponse à cette situation. Elle doit être envisagée de manière plus globale, à un niveau provincial, régional voire fédérale. Même si pour ce dernier cela risque de rester un vœu pieux au vu des différences de position et d'appréhension de ce phénomène entre la Flandre et la Wallonie.

C'est pourquoi, il nous semble pertinent de porter cela au Conseil de Prévention, d'autant qu'elle concerne plusieurs lieux de la Province dont, en particulier, les communes de Gembloux, La Bruyère (Hulplanche), Jemeppe sur Sambre (Spy) et Houyet (Wanlin).

→ Hypothèse d'actions

Interpellation au niveau du Conseil de prévention, Problématique à mettre dans la Diagnostic Social de la division ?

11. Plan d'actions – démarche de décision

11.1 Travail de Proximité

<p>Présence hebdomadaire dans l'espace publique sur les entités de Gembloux, Sombreffe et Eghezée</p> <p>Passage au Resto du cœur lors de notre Travail de rue hivernal</p> <p>Organisation des je-dis midi jusque pâques</p>	<ul style="list-style-type: none">• <u>Pour qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions• <u>Où ?</u> Sur Gembloux, Sombreffe et Eghezée• <u>Comment ?</u> Travail social de rue + animation dans l'espace publique• <u>Pourquoi ?</u> Renforcer notre disponibilité et l'accessibilité de l'AMO• <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO• <u>Avec Qui ?</u> Resto du cœur, Centre Culturel
<p>Poursuite des ateliers Slam et Custom sur Sombreffe</p> <p>Présence au marché de Noël de Sombreffe</p>	<ul style="list-style-type: none">• <u>Pour qui ?</u> Les jeunes de Sombreffe de 10 à 22 ans• <u>Où ?</u> Sur Sombreffe et Ligny• <u>Comment ?</u> Atelier artistique hebdomadaire gratuit et ouvert à tous• <u>Pourquoi ?</u> Renforcer notre disponibilité et l'accessibilité de l'AMO• <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO• <u>Avec Qui ?</u> Commune de Sombreffe

<p>Animations durant les jours blancs et Gembloux plage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Les jeunes de 12 à 22 ans pour les jours blancs Les jeunes de 6 à 15 ans pour Gembloux plage • <u>Où ?</u> Sur Gembloux • <u>Comment ?</u> Animations d'arts urbains et sportives dans l'espace publique • <u>Pourquoi ?</u> Renforcer notre disponibilité et l'accessibilité de l'AMO • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> Ville de Gembloux, Guerill'ART, jeune chambre internationale
---	---

11.2 Accès à l'information

<p>Animations scolaires sur des thèmes tel que l'Evras, les consommations, les jobs étudiants, que faire après le secondaire, l'éducation aux médias, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions • <u>Où ?</u> Gembloux, Eghezée, Sombreffe et La Bruyère • <u>Comment ?</u> Animation scolaire, • <u>Pourquoi ?</u> Faciliter l'accès à un information juste et renforcer la capacité d'autonomie des jeunes • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> Les écoles, les PMS, les PSE, Planning Familial Solidaris, SASER, Infor-Jeunes Namur, Action média jeunes, dynamo internationale.
--	--

<p>Stand de prévention et information lors d'évènements locaux</p> <p>Projet Be-Al-Cool (prévention par les pairs lors d'évènements festifs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions • <u>Où ?</u> Gembloux • <u>Comment ?</u> Stand prévention, projet de formation des jeunes à la prévention, présence lors d'évènements festifs locaux, prévention par les pairs • <u>Pourquoi ?</u> Faciliter l'accès à un information juste et renforcer la capacité d'autonomie des jeunes • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO, les jeunes (Be-AlCool) • <u>Avec Qui ?</u> SASER, Excepté-jeunes, Sésame, Ville de Gembloux.
<p>Point-relais Infor-Jeunes, Point relais Sida</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions • <u>Où ?</u> Gembloux • <u>Comment ?</u> Permanence IJ, présence lors d'évènements festifs locaux, animation scolaire thématique. • <u>Pourquoi ?</u> Faciliter l'accès à un information juste et renforcer la capacité d'autonomie des jeunes • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> SASER, Infor-Jeunes Namur, Ville de Gembloux.

11.3 Accès aux services

<p>Projet Panik, répertoires numériques et thématiques des services destinés aux jeunes par les jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Les jeunes et familles de notre zone d'action • <u>Où ?</u> Notre Zone d'actions • <u>Comment ?</u> Gestion d'un site internet d'infos sur les services locaux Mise à jour de l'outil Implication des jeunes comme acteur central du projet • <u>Pourquoi ?</u> Faciliter l'accès des différents services d'aide et d'accompagnement aux jeunes le plus vulnérables, les aider à trouver des réponses à leurs difficultés • <u>Par Qui ?</u> Les jeunes et Imagin'AMO <u>Avec Qui ?</u> Athénée Royale Gembloux, Collège ST Guibert, service jeunesse de la ville.
<p>Travail social de rue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions • <u>Où ?</u> Sur Gembloux, Sombreffe et Eghezée • <u>Comment ?</u> Travail social de rue • <u>Pourquoi ?</u> Renforcer notre disponibilité et l'accessibilité de l'AMO • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO
<p>Interpellation pour la création d'un</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u>

<p>Planning Familial sur Gembloux</p>	<p>Les jeunes et familles de notre zone d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Où ?</u> <p>Notre Zone d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Comment ?</u> <p>Démarcher avec les autorités communales vis-à-vis des autorités régionales de la santé pour le subventionnement d'un planning familial sur Gembloux</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pourquoi ?</u> <p>Faciliter l'accès aux jeunes et aux familles à la santé relationnelle, affective et sexuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Par Qui ?</u> <p>La ville de Gembloux</p> <p><u>Avec Qui ?</u></p> <p>Imagin'AMO et les acteurs santé et scolaires locaux</p>
<p>Interpellation Conseil de Prévention sur l'accessibilité des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation, réflexion et interpellation collective pour un meilleur accueil des jeunes et/ou de leur famille au sein des services • Interpellation sur les renvois entre CPAS/AJ en particulier concernant les jeunes approchant de la majorité

11.4 Manque de loisirs et de lieux de rencontre

<p>Activités collectives, stages durant les congés scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Jeunes de 6 à 22 ans de notre zone d'actions • <u>Où ?</u> Notre Zone d'actions • <u>Comment ?</u> Activités collectives, Favoriser les rencontres au-delà des différences sociales, culturelles et intergénérationnelles • <u>Pourquoi ?</u> Permettre des loisirs accessibles financièrement et épanouissant Favoriser la rencontre et le lien entre des publics qui ne se fréquentent pas naturellement • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> Divers acteurs locaux comme les CEC (école du cirque, Atelier sorcier), Ekikrok, service jeunesse de Gembloux, commune de Sombreffe.
<p>Ateliers hebdomadaires slam et custom</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Les jeunes de Sombreffe de 10 à 22 ans • <u>Où ?</u> Sur Sombreffe et Ligny • <u>Comment ?</u> Atelier artistique hebdomadaire gratuit et ouvert à tous • <u>Pourquoi ?</u> Renforcer notre disponibilité et l'accessibilité de l'AMO • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> Commune de Sombreffe

<p>Poursuite des « je-dis » midi et des jeux du midi durant les congés scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Jeunes 5^{ème} et 6^{ème} secondaire scolarisé à Gembloux • <u>Où ?</u> Centre Culturel, Esplanade • <u>Comment ?</u> Mise en place d'espace d'accueil pour les jeunes • <u>Pourquoi ?</u> Créer un espace ouvert sans but commercial à tous les jeunes sur le temps de midi • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> Centre Culturel, Service jeunesse
<p>Eté-solidaire intergénérationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Jeunes de 15 à 22 ans de notre zone d'actions • <u>Où ?</u> Notre Zone d'actions • <u>Comment ?</u> Séjours résidentiel intergénérationnel, • <u>Pourquoi ?</u> Favoriser les rencontres au-delà des différences sociales, culturelles et intergénérationnelles • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO et maison de retraite CPAS • <u>Avec Qui ?</u> CPAS, PCS et service jeunesse de la Ville de Gembloux.
<p>Réflexion sur la mise en place d'une espace pour les jeunes sur Gembloux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour qui ?</u> Jeunes de 12 à 22 ans de Gembloux

	<ul style="list-style-type: none">• <u>Où ?</u> Gembloux• <u>Comment ?</u> Construction de projet avec les jeunes• <u>Pourquoi ?</u> Interpeller les autorités locales sur la nécessité d'avoir un espace pour les jeunes Créer espace d'accueil pour les jeunes• <u>Par Qui ?</u> Jeunes avec Equipe de l'AMO• <u>Avec Qui ?</u> Service jeunesse, Echevin de la Jeunesse, tout autres acteurs intéressés.
--	---

11.5 Manque de concertation et de dialogues avec les jeunes

<p>Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'interpellation des autorités locales dans la création d'infrastructure qui leur sont dédiés notamment sur la création d'une espace pour les jeunes style MJ et la rénovation d'un Skate-Park</p>	<ul style="list-style-type: none">• <u>Pour Qui ?</u> Jeunes demandeurs d'une Maison de Jeunes et ceux qui souhaitent la rénovation du Skate-park. Tout autre groupe de jeunes qui souhaiteraient un dialogue avec une institution. • <u>Où ?</u> Pour les projets actuels Gembloux, mais cela pourrait être une des 3 autres communes • <u>Comment ?</u> Accompagnement méthodologique dans leur démarche • <u>Pourquoi ?</u> Permettre un dialogue entre jeune et institution pour les politiques qui les concerne • <u>Par Qui ?</u> Les jeunes • <u>Avec Qui ?</u> Equipe d'Imagin'AMO, les autorités et les administrations locales
---	---

11.6 Les 18-25 ans

<p>Participer aux travaux des labos ISP et logement de la commission 16-25 ans du Conseil de Prévention de Namur</p> <p>Continuer de produire des tutos logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> <p>Jeunes en difficulté d'insertion sociale sur la division</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Où ?</u> <p>Division Namur</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Comment ?</u> <p>Travail intersectoriel, concertation, mise en réseau, création de nouveau projet, ateliers vidéo</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pourquoi ?</u> <p>Favoriser l'insertion sociale par la formation, l'accès à l'emploi et au logement des jeunes de 16 à 25 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Par Qui ?</u> <p>Conseil de prévention de Namur</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Avec Qui ?</u> <p>Acteurs ISP et logement de la division</p>
<p>S'investir dans les groupes de travail du PCS de Gembloux sur l'ISP et le logement</p> <p>Faire le lien entre acteurs locaux et labo 16-25 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> <p>Jeunes en difficulté d'insertion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Où ?</u> <p>Gembloux</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Comment ?</u> <p>Travail intersectoriel, concertation, mise en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pourquoi ?</u> <p>Favoriser l'insertion sociale par la formation, l'accès à l'emploi et au logement des jeunes de 16 à 25 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Par Qui ?</u> <p>Imagin'AMO et PCS Gembloux</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Qui fait ?</u> <p>Acteurs ISP et logement gembloutois, PCS de Gembloux.</p>

11.7 Relations conflictuelles au sein des familles

<p>Dans le cadre de la prévention sociale, mettre en place des espaces de concertation familles et professionnels de l'intervention psychosociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Jeunes et familles de notre zone d'actions • <u>Où ?</u> Notre Zone d'actions • <u>Comment ?</u> Création d'espace de concertation • <u>Pourquoi ?</u> Remettre les familles au centre des préoccupations des travailleurs sociaux Permettre aux personnes d'être acteurs de leur situation • <u>Par Qui ?</u> AMO • <u>Avec Qui ?</u> Partenaires sociaux locaux (SSM, ONE, Resto du cœur, CPAS, PMS, pédopsychiatre, etc.)
<p>Interpellation du Conseil de prévention sur nécessité d'avoir des espaces préservés pour les enfants victime de conflit parental</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Jeunes et familles de la division • <u>Où ?</u> Division Namur • <u>Comment ?</u> Sensibiliser les différents lieux de vie des jeunes et enfants de les préserver des conflits de leurs parents • <u>Pourquoi ?</u> Permettre aux enfants d'avoir des bulles préservées des conflits de leur parents • <u>Par Qui ?</u> Conseil de prévention, • <u>Avec Qui ?</u> SAJ, AMO, Ecoles, Mouvements de jeunesse, clubs sportifs, organisation de jeunesse, etc.

11.8 Bien-être à l'école

<p>Actions d'animation sur le vivre ensemble et l'éducation aux médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Jeunes et enseignants de notre zone d'actions • <u>Où ?</u> Notre zone d'actions • <u>Comment ?</u> Animations scolaires • <u>Pourquoi ?</u> Sensibiliser les acteurs de l'école d'investir le bien-être des élèves pour favoriser leur accrochage scolaire Prévenir la violence scolaire • <u>Par Qui ?</u> Imagin'AMO • <u>Avec Qui ?</u> L'ensemble des acteurs de l'école de notre zone d'actions, Action média jeunes
<p>Poursuivre le projet passage primaire-secondaire sur Gembloux, Sombreffe et Eghezée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Les élèves des écoles primaires communales de Gembloux, Sombreffe et Eghezée • <u>Où ?</u> Notre zone d'actions • <u>Comment ?</u> Animations scolaires • <u>Pourquoi ?</u> Préparer les enfants au passage en secondaire Prévenir la violence scolaire • <u>Par Qui ?</u> PMS/PSE Provincial de Gembloux/Tamines • <u>Avec Qui ?</u> Imagin'AMO

<p>Proposer la création d'une plateforme locale AJ/Enseignement sur Gembloux et/ou Eghezée en rencontrant individuellement ou collectivement les différentes directions avec les facilitateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> L'ensemble des acteurs de l'école de notre zone d'actions • <u>Où ?</u> Notre zone d'actions • <u>Comment ?</u> Concertation intersectorielle • <u>Pourquoi ?</u> Sensibiliser les acteurs de l'école d'investir le bien-être des élèves pour favoriser leur accrochage scolaire Prévenir la violence scolaire • <u>Par Qui ?</u> Imagin'AMO, • <u>Avec Qui ?</u> Facilitateurs AJ/enseignements
<p>Améliorer la diffusion du site AMO-école en la présentant dans les différentes plateformes intersectorielles de la division</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> L'ensemble des acteurs de l'école de notre zone d'actions et de la division Namur • <u>Où ?</u> Division Namur et notre zone d'actions • <u>Comment ?</u> Promotion du site AMO-école • <u>Pourquoi ?</u> Sensibiliser les acteurs de l'école d'investir le bien-être des élèves pour favoriser leur accrochage scolaire Prévenir la violence scolaire • <u>Par Qui ?</u> Plateforme AMO Namur, • <u>Avec Qui ?</u> Plateforme intersectoriel Namur-Dinant, Conseil de Prévention, acteurs et plateformes locales

<p>Sensibiliser les acteurs scolaires sur la question du harcèlement et du bien-être à l'école : savoir identifier une vraie situation de harcèlement, mettre en place des actions de prévention notamment en favorisant le dialogue en classe via des cercles/espaces de paroles pour les enfants, avoir une politique claire dans chaque établissement visant le bien-être des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> L'ensemble des acteurs de l'école de notre zone d'actions et de la division Namur (• <u>Où ?</u> Division Namur • <u>Comment ?</u> Concertation intersectorielle • <u>Pourquoi ?</u> Sensibiliser les acteurs de l'école d'investir le bien-être des élèves pour favoriser leur accrochage scolaire Prévenir la violence scolaire • <u>Par Qui ?</u> Plateforme intersectoriel Namur-Dinant, Conseil de Prévention • <u>Avec Qui ?</u> Participants à ces deux collectifs de travail.
--	--

11.9 L'estime de soi

<p>Mise en place d'activités collectives autour de la production artistiques, de la pratique du sport ou d'activités nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour Qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions • <u>Où ?</u> Notre zone d'actions • <u>Comment ?</u> Animations créatives artistiques, sportives ou nature. Pédagogie du projet et du chef d'œuvre. • <u>Pourquoi ?</u> Prévention et promotion de la santé mentale et du bien-être.
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Par Qui ?</u> Equipe de l'AMO • <u>Avec Qui ?</u> CEC, Ekikrok
<p>Adopter une attitude et des méthodologies dans tous nos projets qui favorisent l'estime de soi et la production des jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Qui ?</u> Tous les jeunes de notre territoire d'actions • <u>Où ?</u> Notre zone d'actions • <u>Comment ?</u> Animations créatives artistiques, sportives ou nature. Pédagogie du projet et du chef d'œuvre. • <u>Pourquoi ?</u> Prévention et promotion de la santé mentale et du bien-être. • <u>Qui fait ?</u> Equipe de l'AMO, CEC, Ekikrok

11.10 La pauvreté, la mobilité et la transmigration

Nous traitons différemment ces 3 questions car d'une part nous avons besoin de continuer à explorer ces problématiques et d'autre part nous ne possédons pas les outils pour y répondre. Elle dépasse largement notre cadre de travail et demande de mobiliser d'autres niveaux de pouvoir au niveau fédéral et régional. Notre plan d'actions à ce niveau ira à la fois dans le sens d'une concertation avec des acteurs professionnels ou citoyens d'autres secteurs afin de mieux appréhender les réalités et identifier ce en quoi Imagin'AMO pourrait être utile sur ces questions.

Il nous semble intéressant d'interpeller le Conseil de prévention sur les thématiques de la mobilité, de la pauvreté/désaffiliation sociale et des jeunes en transmigration. Ceci afin de pouvoir réfléchir collectivement aux politiques de préventions sociales que nous pourrions mener pour limiter l'impact des violences subies par les jeunes dans ces matières.